HENRIOT

LE

SECRÉTAIRE ILLUSTRÉ



PARIS

ERNEST FLAMMARION ÉDITEUR



LE SECRÉTAIRE ILLUSTRÉ



LE

SECRÉTAIRE

ILLUSTRÉ

Par HENRIOT

Instruction générale sur le service des Postes et Télégraphes.
Lettres officielles et pétitions. — Lettres de jour de l'an et de fête.
Lettres de remerciements, félicitations, condoléances.
Lettres relatives aux mariages.
Lettres relatives aux nouveaux-nés, aux parrains et aux nourrices.
Lettres relatives à des demandes d'argent. — Lettres ou demandes de militaires.
Lettres de recommandations et de demandes d'emplois.
Lettres d'affaires, de fournisseurs, de propriétaires, de fermiers.
Lettres de commerce. — Actes usuels, etc., etc.

Ce qu'il ne faut pas écrire.

NOUVELLE ÉDITION

PARIS
ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR
26, RUE RACINE, PRÈS L'ODÉON



AVANT-PROPOS

On a fait de nombreux travaux sur ce sujet, et nous n'avons pas la prétention d'innover en pareille matière. Le pouvoir d'un mot mis à sa place a été souvent constaté, et il n'est pas beaucoup de différentes façons de dire bien la même chose.

Nous avons consulté tous les ouvrages écrits sur cette

matière délicate, et nous offrons au lecteur un résumé aussi clair et aussi précis que possible de tous les usages reçus et des formules consacrées.

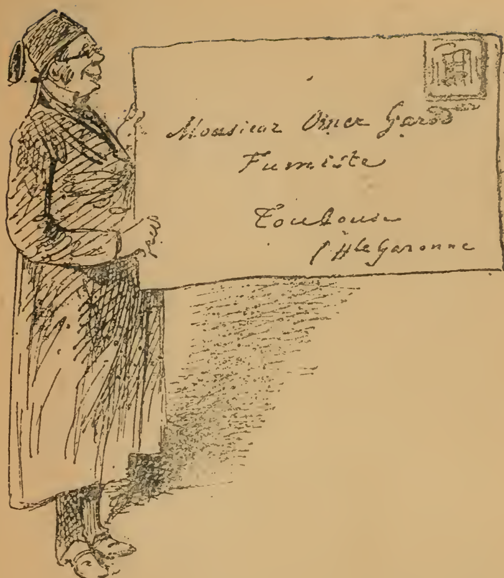
Nous avons supprimé de ce livre toutes les parties qui peuvent encombrer un manuel et ne sont d'aucune utilité pratique : la série de *lettres excentriques* publiées à la fin de ce volume est absolument inédite, et contribuera, nous l'espérons, à en tempérer l'aridité.

En dehors des formules que nous donnons, d'après les règles de la bienséance et du bon ton, nous engageons vivement le lecteur, ou plutôt l'écrivain, à consulter, en même temps que ce livre, son propre mouvement et son naturel. D'ailleurs, en raison de la variété si grande des situations comme des circonstances de la vie, nous avons voulu surtout lui présenter des cadres ou des canevas qu'il puisse modifier selon ses vues. En résumé, une lettre ne doit contenir que des pensées précises, et le meilleur moyen de bien écrire une lettre est de réfléchir d'abord à ce que l'on dirait, si la personne à qui on l'adresse était présente. On sera tout étonné ensuite d'écrire sa lettre sans difficulté, et d'écrire de la bonne prose, comme le Bourgeois gentilhomme, sans s'en douter.

X. Z.

INSTRUCTION SUR LE SERVICE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES





INSTRUCTION GÉNÉRALE

SUR LE SERVICE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

---

§ 1. — DE L'ADRESSE DES LETTRES

La poste a certainement la réputation de faire parvenir une lettre, bien que les adresses soient confuses. Un Marseillais, peu connu, se faisait

adresser une lettre, avec la suscription suivante :

	Timbre-poste
Monsieur Bouchagal	
En France.	

Et le service des postes, qui avait de l'amour-propre, parvenait à faire remettre la missive.

Néanmoins nous engageons, avant tout, le lecteur à écrire lisiblement et correctement l'adresse du destinataire. Indiquez également la profession et la demeure : si vous écrivez dans une grande ville comme Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, mettez le nom de la rue et le numéro très exactement, et disposez l'adresse de manière à placer votre timbre-poste à l'angle droit, comme par exemple :

	Timbre-poste
Monsieur Jourdan	
Commissionnaire	
11, *rue des Petites-Écuries*	
Paris	

ou simplement, si la profession du destinataire est suffisamment connue :

Monsieur Fabre *Notaire* **Muret** (Haute-Garonne)	Timbre-poste

Ajoutez le prénom, si plusieurs personnes portent le même nom, et si la profession n'est pas suffisante pour faire reconnaître la personne à laquelle vous écrivez.

Si la lettre est adressée à un militaire, n'oubliez pas d'indiquer les prénoms, nom, grade, numéro du bataillon, de la compagnie ou de l'escadron, et du régiment auxquels il appartient.

Ainsi :

Monsieur Jean Bérot *Caporal au* 39e *de ligne* 1er *bataillon,* 3e *compagnie* **Rouen** (Seine-Inférieure)	Timbre-poste

Dans une commune où il n'y a pas de bureau de poste, indiquez le bureau d'où dépend la localité, car aujourd'hui toutes les communes de France sont desservies par les facteurs ruraux. Pour les télégrammes adressés à une commune où il n'y a pas de bureau, la poste les remet par son service ordinaire, ou par *exprès* si vous le demandez.

Pour l'adresse dans une commune rurale, libellez ainsi :

Monsieur Aventignan	Timbre-poste
Sost	
par Mauléon-Barousse	
(Hautes-Pyrénées)	

§ 2. — AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES

N'oubliez pas d'affranchir exactement vos lettres, d'après les taxes que nous indiquons plus bas, vous vous exposeriez, dans le cas où la lettre ne serait pas affranchie ou aurait un affranchissement insuffisant, à ce que la lettre soit refusée par le destinataire, qui aurait à payer une surtaxe beaucoup plus élevée.

Pour éviter de mouiller le timbre-poste à coller sur le coin de l'enveloppe, mouillez l'enveloppe même et appliquez le timbre dessus; cela vous évitera de mettre à la bouche un timbre gommé, qui a souvent passé par des mains peu propres.

La taxe ordinaire est de quinze centimes; si vous n'avez que des timbres soit de un, soit de cinq ou dix centimes, formez l'affranchissement en réunissant ces timbres en quantité suffisante.

Voici la taxe des lettres ordinaires pour la France et l'Algérie :

INDICATION DU POIDS	LETTRES Affranchies.	LETTRES Non affranch.
	fr. c.	fr. c.
Jusqu'à 15 grammes	0 15	0 30
De 15 — à 30 grammes. .	0 30	0 60
30 — à 45 — . .	0 45	0 90
45 — à 60 — . .	0 60	1 20
60 — à 75 — . .	0 75	1 50
75 — à 90 — . .	0 90	1 80
90 — à 105 — . .	1 05	2 10
105 — à 120 — . .	1 20	2 40

Et ainsi de suite, en ajoutant par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, 15 centimes.

Les lettres insuffisamment affranchies sont taxées comme non affranchies, sauf déduction de la valeur des timbres-poste employés.

Les lettres jusqu'à concurrence de 15 grammes, et à destination de militaires en garnison au Tonkin, en Annam et au Cambodge, sont envoyées franco de port.

Pour toutes les colonies françaises le prix d'affranchissement des lettres est uniformément fixé à 25 centimes par 15 grammes.



§ 3 (1). — IMPRIMÉS, ÉCHANTILLONS, ÉPREUVES D'IMPRIMERIE CORRIGÉES, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES POUR LA FRANCE (CORSE, ALGÉRIE).

La taxe de ces articles est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement préalable. Le poids des imprimés et paquets de papiers d'affaires ne doit pas dépasser 3 kilogrammes; celui des échantillons, 350 grammes. La dimension des imprimés,

(1) Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les objets compris dans ce paragraphe sont taxés comme lettres; si l'affranchissement est insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance.

épreuves corrigées, et autres papiers d'affaires ne doit pas excéder 45 centimètres sur chaque face, et celle des échantillons, 30 centimètres. Ces objets ne doivent renfermer aucune lettre ou note manuscrite pouvant tenir lieu de correspondance, sous peine d'une amende de 150 à 300 francs, et en cas de récidive, de 300 à 3,000 francs; mais les échantillons peuvent porter des indications relatives uniquement au poids, au métrage ainsi qu'à la quantité disponible.

Les imprimés sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du papier; ils sont de deux classes :

1° *Journaux et ouvrages périodiques*, traitant ou non de matières politiques ou d'économie sociale, et paraissant au moins une fois par trimestre. La taxe est, par exemplaire, de 2 centimes jusqu'à 25 grammes; au-dessus de 25 grammes, le port est augmenté de 1 centime par 25 grammes ou fraction de 25 grammes. Moitié des prix ci-dessus, lorsque le journal est pour l'intérieur du département où il est publié ou pour les départements limitrophes; mais le poids du journal peut s'élever jusqu'à 50 grammes, sans qu'il soit perçu plus de 1 centime 1/2. Les journaux publiés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise ne

jouissent pas de la réduction pour les départements limitrophes.

L'envoi d'un seul exemplaire ou numéro donne toujours lieu à la perception d'un centime chaque fois qu'il est dû un 1/2 centime; mais quand l'envoi forme un seul paquet de plusieurs exemplaires, il est tenu compte des fractions de centimes (1).

2° *Circulaires*, *prospectus*, *catalogues*, *factures*, *avis divers et prix courants*, *livres*, *gravures*, *en feuilles*, *brochés ou reliés*, *avis imprimés ou lithographiés de naissance*, *mariage ou décès*, *cartes de visite*, *circulaires électorales*, *bulletins de vote et autres imprimés*. — Expédiés sous bandes, et portant une adresse particulière, le port pour chaque exemplaire ou paquet est de 1 centime par 5 grammes jusqu'à 20 grammes; de 5 centimes jusqu'à 50 grammes; et au-dessus de ce poids, de 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes excédant. — Les mêmes objets sont

(1) Un projet du Ministre des Postes établit une taxe uniforme et réduite; cette taxe sera fixée à 1 centime par 50 grammes avec un 1/2 centime par fraction de 15 grammes en plus.

Une taxe unique et réduite est également prochaine pour les imprimés.

reçus sous forme de lettre ou sous enveloppe ouverte; la taxe est de 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

3° *Échantillons et papiers d'affaires.* — Le port des échantillons de marchandises avec ou sans imprimés, des épreuves d'imprimerie corrigées et des papiers de commerce ou d'affaires placés soit sous bandes mobiles, soit dans des enveloppes non fermées, soit dans des sacs ou boîtes faciles à ouvrir, est fixé, pour chaque paquet, portant une adresse particulière, à 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes. Ils ne doivent contenir ni lettre, ni note de correspondance.

Sont reçus comme échantillons, tous objets du poids de 350 grammes et au-dessous et d'une dimension ne dépassant pas 30 centimètres, qui ne sont pas de nature à détériorer ou à salir les correspondances ou à en compromettre la sûreté, et qui ne sont pas soumis aux droits de douane et d'octroi. Par exception, sont admis les échantillons d'étoffes collés sur carte mince et flexible, qui n'excèdent dans aucun sens 45 centimètres de dimension. Modes d'envoi : bandes mobiles; sacs en toile ou en papier; boîtes; étuis fermés avec de simples ficelles faciles à dénouer; fioles transparentes assujetties convenablement dans des caisses

solides et garnies de matière pouvant absorber le liquide, en cas de rupture.

§ 4. — CARTES POSTALES

Le prix des cartes postales est de 10 centimes pour celles qui circulent en France ou en Algérie,



de bureau en bureau, ainsi que pour celles adressées dans les pays de l'Union postale universelle.

Le prix des cartes postales avec réponse payée est de 20 centimes. Le mot *réponse* doit figurer au recto de la deuxième partie de ces cartes.

Cartes-lettres. — Il vient d'être établi des cartes postales *fermées*, dites *cartes-lettres*, à 15 centimes pour le service intérieur, et à 25 centimes pour les pays de l'Union postale. Il est permis d'y insérer tout objet admis dans les lettres ordinaires, pourvu que le poids total ne dépasse pas 15 grammes. Elles pourront être recommandées comme les lettres. On ne pourra utiliser les timbres-poste découpés dans ces cartes.

§ 5. — VALEURS DÉCLARÉES

On peut envoyer des valeurs en les enfermant dans des lettres ou des boîtes, sous condition de les déclarer, conformément au règlement (v. p. 14).

En cas de perte, l'administration est tenue, sauf le cas de force majeure, au remboursement intégral de la déclaration. La limite de garantie des valeurs énumérées ci-dessus est de 10,000 francs, et la déclaration ne peut être reçue que jusqu'à concurrence de cette somme.

Les valeurs déclarées ne sont pas reçues à destination des colonies françaises ou des bureaux

français à l'extérieur ou aux armées, et réciproquement.

§ 6. — LETTRES A VALEURS DÉCLARÉES

Le port des lettres contenant des valeurs déclarées se compose :

1° De la taxe d'une lettre ordinaire, suivant le poids;

2° Du droit fixe de chargement de 25 centimes;

3° D'un droit de 10 centimes pour chaque 100 francs ou fraction de 100 francs de valeurs déclarées. Le port est toujours perçu à l'avance, et il est acquitté en timbres-poste.

§ 7. — BOITES A VALEURS DÉCLARÉES

Le port des boîtes à valeurs déclarées, perçu d'avance et en timbres-poste, se compose de :

1° Un droit fixe de chargement de 25 centimes;

2° Une taxe de 1 p. 100 de la valeur déclarée jusqu'à 100 francs, et de 50 centimes par chaque 100 francs ou fraction de 100 francs en plus jusqu'à 10,000 francs, suivant la déclaration faite par l'expéditeur.

La valeur ne peut être inférieure à 50 francs.

§ 8. — LETTRES ET OBJETS RECOMMANDÉS.

Les lettres recommandées ne sont assujetties à aucun mode spécial de fermeture. L'Administration



des Postes n'est tenue à aucune indemnité, soit pour détérioration, soit pour spoliation des objets recommandés. La perte, sauf le cas de force ma-

jeure, donne seule droit, au profit du destinataire, à une indemnité de 25 francs.

Il est permis d'insérer des valeurs payables au porteur dans les lettres recommandées sans en faire la déclaration.

Les objets recommandés payent en sus de la taxe qui leur est applicable, selon la classe à laquelle ils appartiennent, un droit fixe de 25 centimes; taxe et droit acquittés par l'expéditeur.

§ 9. — BONS DE POSTE.

Ces bons imprimés en bleu, ont chacun un fond de couleur différente : 1 franc, lilas; 2 francs, saumon; 5 francs, bleu; 10 francs, jaune; 20 francs, vert.

§ 10. — TIMBRES-POSTE.

Les timbres-poste sont de seize valeurs différentes, savoir : 1 centime, 2 centimes, 3 centimes, 4 centimes, 5 centimes, 10 centimes, 15 centimes, 20 centimes, 25 centimes, 30 centimes, 35 centimes, 40 centimes, 50 centimes, 75 centimes, 1 franc et 5 francs. Ces divers timbres sont différenciés entre eux par leur couleur.

Les timbres-poste doivent être collés à l'angle droit supérieur des lettres, au-dessus de l'adresse, par les particuliers eux-mêmes, et les lettres qui en sont revêtues doivent être également par eux jetées à la boîte, excepté les lettres et paquets *chargés* et ceux *recommandés*, qui sont déposés au guichet des bureaux.

Toute lettre revêtue d'un timbre insuffisant est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre (loi du 21 août 1871).

Le poids des timbres-poste est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

§ 11. — MANDATS DE POSTE.

La poste se charge, moyennant un droit de 1 p. 100, du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux, et délivre en échange des mandats payables à tout individu résidant en France, en Algérie, en Tunisie, dans les colonies françaises, dans les villes du Levant, de la Chine et du Japon, où la France entretient des bureaux de poste, ainsi qu'à tout militaire, marin ou employé de l'État aux armées ou sur les bâtiments de la flotte. Les envois originaires

ou à destination des colonies françaises ne peuvent dépasser 500 francs. Le droit de 1 p. 100 ne peut s'abaisser au-dessous de 25 centimes, quelle que soit la somme déposée jusqu'à 25 francs. Sont chargés de pourvoir à l'émission et au payement des mandats : 1° en France et en Algérie les receveurs, les distributeurs des postes et les facteurs-boîtiers; 2° les payeurs aux armées; 3° les receveurs des bureaux français établis dans les villes du Levant, à Shanghaï et à Yokohama.

Moyennant 10 centimes on peut avoir un avis constatant le payement du mandat.

Tout mandat-poste de 50 francs et au-dessous, pour ces mêmes militaires, est envoyé exempt de droit.

§ 12. — VALEURS DÉCLARÉES. — ENVOIS DE FONDS. — RECOUVREMENTS. — ABONNEMENTS. — PAYEMENT PAR VOIE TÉLÉGRAPHIQUE.

Des lettres contenant des valeurs déclarées peuvent être échangées avec les pays énumérés ci-après et moyennant payement, en sus des taxe et droit applicables aux lettres recommandées pour les mêmes destinations, d'un droit proportionnel calculé par 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés, de la manière suivante :

PAYS DE DESTINATION	DROIT proportionnel. par 100 fr.
	fr. c.
Allemagne (y compris Héligoland) . . . . Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Suisse .	0 10
Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Sénégal, Réunion, Cochinchine française, Annam, Tonkin, Nouvelle-Calédonie, Pondichéry, Antilles danoises.	0 20
Autriche-Hongrie, Danemark (y compris l'Islande et les îles Feroë), Norvège, Pays-Bas, Portugal (y compris Madère et les Açores), Roumanie, Russie, Serbie, Suède	0 25
Turquie, Égypte, Groënland, Colonies portugaises du Cap-Vert, de Saint-Thomé et de Loanda	0 35

Le montant de la déclaration pour chaque lettre ne peut excéder 10,000 francs.

Les lettres contenant des valeurs déclarées ne peuvent être admises que sous enveloppes fermées au moyen de deux empreintes, au moins, et en général de cinq, en cire fine, reproduisant uniformément un signe particulier à l'envoyeur et disposées de manière à retenir tous les plis de l'enveloppe.

L'indication du montant des valeurs déclarées doit être exprimée en francs et centimes et inscrite au haut de la suscription de l'enveloppe par

l'expéditeur, en toutes lettres et en chiffres, sans rature ni surcharge même approuvées.

Les timbres-poste apposés sur les lettres de valeurs déclarées *doivent être espacés les uns des autres.* Ils ne peuvent non plus être pliés sur les deux côtés de l'enveloppe.

Des envois de fonds peuvent être transmis par la voie de la poste, au moyen d'un mandat-carte ou d'un mandat avec avis d'émission, à destination des pays suivants :

1° Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bulgarie, Danemark et Antilles danoises, Égypte, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, moyennant un droit d'émission de 25 centimes par 25 francs ;

2° Grande-Bretagne, Inde britannique, Canada, le Japon, droit de 10 centimes par 10 francs ;

3° États-Unis d'Amérique, 15 centimes par 10 francs ;

4° Perse, Indes néerlandaises, 20 centimes par 10 francs ; en sus de la taxe postale de 25 centimes.

Le service des postes a été en outre autorisé à se charger : 1° du recouvrement des effets de commerce, quittances, factures, etc., moyennant un

droit de 25 centimes pour la transmission des valeurs et un prélèvement de 10 centimes par 20 francs ou fraction de 20 francs sur le montant de chaque valeur recouvrée, ce prélèvement ne dépassant, en aucun cas, le maximum de 50 centimes; 2° des abonnements aux journaux et publications périodiques, moyennant un droit de 1 p. 100 sur le prix de l'abonnement, plus un droit fixe de 10 centimes, pour la France. La poste se charge aussi des mêmes abonnements dans les pays suivants : Belgique, Danemark, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse; dans ce cas, le droit postal est fixé à 3 p. 100 avec minimum de 50 centimes pour la Suisse, et de 25 centimes pour les autres pays.

Le public peut aussi employer la voie télégraphique pour faire payer à destination, jusqu'à concurrence de 5,000 francs au maximum, les sommes déposées dans les bureaux de poste. Des mandats sont délivrés, transmis et payés dans les bureaux spécialement désignés à cet effet. Ils sont établis par les receveurs des postes et signés par le déposant qui ne peut y apporter aucune modification. Ils sont ensuite remis au déposant, qui reste chargé d'en requérir lui-même la transmission télégraphique dans les postes télégraphiques

des localités mêmes où les mandats ont été délivrés. Le payement du mandat doit être réclamé par le destinataire dans les *cinq* jours qui suivent son arrivée au bureau de poste de destination. Passé ce délai, il est renvoyé à l'Administration des Postes, qui le rembourse comme mandat ordinaire.

§ 13. — MANDATS-CARTES.

Les bureaux de poste de France tiennent gratuitement à la disposition du public des mandats-cartes.

Ce sont des cartons vert clair sur lesquels est imprimée une formule des plus simples et qui contient de plus un talon servant de récépissé à l'expéditeur. L'expéditeur n'a qu'à remplir la formule de ce mandat et à le déposer au premier bureau venu avec la somme envoyée et les frais habituels de 1 pour 100.

Le mandat déposé à la poste, celle-ci l'expédie gratuitement, sans frais de port, au bureau du destinataire. Ce dernier est prévenu, sans frais, que telle somme est à sa disposition dans tel bureau ; on ne distribue pas les mandats à domicile afin qu'ils ne puissent pas s'égarer et qu'ils ne soient vus que par les intéressés. La poste ne prélève que 1 pour 100 sur la somme envoyée, sans frais de timbre-poste, l'expéditeur peut donc, pour 5 centimes, envoyer un mandat de 5 francs.

RESSORT

DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

1° L'Europe entière;

En Asie : la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie, la Perse, Chypre, Aden, l'Inde britannique, française et portugaise, les établissements anglais du détroit, Java et les colonies néerlandaises, Siam, le Cambodge, l'Annam, la Cochinchine et le Tonkin, Hong-Kong, les principaux ports de Chine et du Japon, le Japon;

3° En Afrique : Tanger et les établissements espagnols de la côte du Maroc, les Canaries, Madère, les Açores, les colonies et établissements français, anglais, espagnols et portugais de la côte occidentale, Libéria, le Congo, Mozambique et les établissements portugais de la côte orientale, Zanzibar, Tamatave (Madagascar), Mayotte, Nossi-Bé, Sainte-Marie, la Réunion, Maurice, Rodrigues, les Seychelles et les Amirantes, Obock, Assab, Massouah et Souakim, l'Égypte, Tripoli, la Tunisie et l'Algérie.

4° L'Amérique tout entière;

5° En Océanie : les Indes néerlandaises, l'ensemble des colonies françaises, espagnoles et portugaises, l'île Laboan, les îles Hawaï ou Sandwich.

TARIF D'AFFRANCHISSEMENT

Lettres affranchies, 25 centimes par 15 grammes (non affranchies, 50 centimes).

Cartes postales simples : 10 centimes; avec réponse payée, 20 centimes.

Papiers de commerce ou d'affaires : 5 centimes par 50 grammes avec minimum de 25 centimes.

Échantillons de marchandises : 5 centimes par 50 grammes avec minimum de 10 centimes;

Journaux et imprimés : 5 centimes par 50 gr.

Correspondances de toute nature recommandées : droit fixe de 25 centimes en plus de la taxe d'affranchissement.

Quant l'Australie, jusqu'à présent, le tarif est pour :

Lettres simples affranchies,	60 cent. par 15 grammes.
Papiers d'affaires.	60 cent. jusqu'à 300 grammes.
Échantillons.	10 cent. par 50 grammes.
Journaux.	10 cent. par 50 grammes.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Infractions. — Il est expressément défendu de mettre dans la boîte une lettre qui contiendrait des matières d'or ou d'argent, des bijoux ou autres effets précieux. — Il est également défendu d'insérer dans un objet de correspondance autre qu'une lettre recommandée ou chargée, des billets de banque, bons, coupons de dividendes ou d'intérêts. — En cas d'infraction, payables au porteur l'expéditeur est puni d'une amende de 50 à 500 francs.

Payement des mandats. — Les mandats sont payables dans tous les bureaux de poste pendant deux mois, pour ceux payables en France et en Algérie et qui y ont été créés; pendant trois mois, pour ceux créés en France ou en Algérie au profit des militaires employés en Algérie; pendant neuf mois, ceux créés en France, en Algérie et aux colonies et payables soit aux particuliers résidant aux colonies, soit aux marins et militaires de l'armée de mer quelle que soit leur destination et enfin aux détenus. Les destinataires qui ont des mandats à

toucher peuvent, à leur choix, se présenter eux-mêmes dans les bureaux de poste avec leur lettre d'envoi ou en justifiant de leur identité, soit les



faire toucher par une autre personne, mais dans ce cas, on doit signer au verso, et faire affirmer la validité de sa signature.

Pour toucher soi-même un mandat, il faut apporter au bureau de poste un acte officiel d'identité, soit carte d'électeur, diplôme, permis de chasse, contrat de mariage, des enveloppes de lettres à son adresse, etc. De même pour retirer une lettre adressée *poste restante*, on doit produire au bureau de poste un passeport constatant son identité. On ne saurait trop se tenir au courant des circulaires qui changent d'ailleurs souvent à ce sujet, le mauvais vouloir d'un employé grincheux suffisant à vous refuser la délivrance d'une lettre chargée adressée poste restante, ou d'un mandat à toucher. Du reste, les usages varient avec les bureaux de poste, et l'on comprend que dans les petites villes on éprouve infiniment moins de difficultés puériles qu'à Paris.

Mandats télégraphiques. — On peut envoyer des mandats télégraphiques dans tous les bureaux mixtes (télégraphes et postes réunis), et dans tous les bureaux télégraphiques de France jusqu'à concurrence de 5,000 francs. Pour toucher ces mandats, on peut s'adresser à tous les bureaux télégraphiques, soit à Paris, soit en province ; tous les payent.

La taxe de ces mandats est de 1 p. 100; il est dû en plus au bureau télégraphique le prix de

l'expédition de la dépêche (5 centimes par mot, minimum 50 centimes), plus 50 centimes pour le coût de l'avis du télégramme au destinataire, et en outre, s'il y a lieu, les frais d'express.

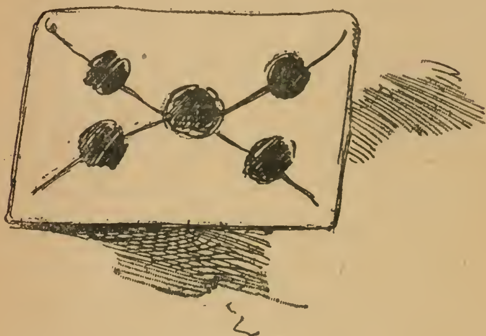
On peut expédier des mandats télégraphiques dans les pays ci-après : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Égypte, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suisse, en acquittant les droits suivants : 1° taxe postale, 25 centimes par 25 francs; 2° taxe exigible pour un télégramme ordinaire comportant le même nombre de mots.

Pour obtenir ces mandats, on verse d'abord l'argent dans un bureau mixte, ou un bureau télégraphique, qui donne avis de votre versement au bureau télégraphique de l'endroit où le mandat doit être payé.

De l'envoi des lettres chargées. Réclamation en en cas de non réception. — Mettre la valeur sous enveloppe, et la cacheter de cinq cachets de cire réunissant exactement les plis, conformément au modèle ci-après.

L'empreinte doit être bien nette, uniforme et porter des initiales : on ne reçoit aucun cachet de fantaisie.

Si une lettre chargée n'arrivait pas au destinataire, vous devez immédiatement adresser au mi-



nistre des postes et télégraphes, une réclamation dans le genre de celle-ci :

Monsieur le Ministre des Postes et Télégraphes,

Le 10 janvier dernier, j'ai déposé au bureau de poste de Paris, rue...., à l'adresse de M. X...., une lettre chargée portant le numéro .... (*numéro indiqué sur le reçu qui vous été donné à la poste*), et cette lettre n'est pas arrivée.

Veuillez, Monsieur le Ministre, donner l'ordre de faire des recherches à ce sujet et de m'en faire connaître le résultat.

Je suis, Monsieur le Ministre, etc.

(Signature et adresse.)

Taxe des avis de naissance, de mariage et de décès, des cartes de visite, et en général de tous les imprimés expédiés sous forme de lettre, ou sous enveloppe ouverte d'un côté.

			fr. c.
Jusqu'à 50 grammes		....	0 05
De 50 à 100	—	....	0 10
De 100 à 150	—	....	0 15
De 150 à 200	—	....	0 20
De 200 à 250	—	....	0 25
De 250 à 300	—	....	0 30

et ainsi de suite, en ajoutant 5 centimes pour 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Il faut apporter le plus grand soin à affranchir régulièrement ces sortes d'imprimés, car, en cas d'insuffisance, ils sont frappés d'une surtaxe égale à trois fois l'insuffisance de l'affranchissement.

On peut mettre plusieurs cartes de visite sous la même enveloppe, et si elles n'excèdent pas le poids de 50 grammes, elles coûtent 0,05 centimes.

Les cartes photographiques sont assimilées aux cartes de visite et peuvent s'envoyer aux mêmes conditions.

Au moment du jour de l'an, on doit déposer les cartes de visite plusieurs jours à l'avance si on ne veut pas qu'elles éprouvent trop de retard.

Les factures de débit ou de crédit peuvent être

envoyées sous enveloppe ouverte, au prix de 5 centimes, à la condition expresse qu'elles ne



renferment pas de correspondance; il en est de même des avis de traite.

Des recouvrements par la poste. — Les postes font le recouvrement des quittances, factures, billets, traites et de toutes les valeurs, commerciales ou

autres, payables en France ou en Algérie ; pourvu que la somme à recouvrer ne soit pas au-dessus de 1,000 francs.

Les bureaux de poste remettent, sur demande, des formules et des enveloppes préparées spécialement pour ce service ; on doit remplir les formules en y mettant son nom, son adresse, puis le nom et l'adresse du débiteur, ainsi que la somme à recouvrer.

Ce bordereau fait, on y joindra la valeur, on placera le tout dans l'enveloppe qui a été donnée et on y écrira l'adresse du bureau de poste qui doit encaisser ; puis, le tout sera remis à l'employé de la poste.

La taxe des recouvrements est de :

1° Le port pour l'envoi de la lettre, contenant le bordereau et la valeur, il est uniformément de 0,25.

2° Prélèvements calculés à raison de 0,10 par 20 francs ou fraction de 20 francs sans pouvoir dépasser 0,50 centimes.

3° Droit de 1 p. 100 perçu sur la somme envoyée, par mandat postal, au déposant.

Les valeurs payables à date fixe doivent pour la France être remises cinq jours avant cette date et dix jours pour l'Algérie.

Par suite de la convention de Lisbonne, le même

service est établi, à partir du 1er avril 1886, pour le recouvrement des valeurs de toute nature non protestables, dans les pays ci-après : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Égypte, Italie, Luxembourg, Pays-Bas (*les quittances seulement*), Portugal, Roumanie, Suède, Suisse.

La taxe d'affranchissement, en France est de 25 centimes par envoi.

L'enveloppe et le bordereau d'expédition sont remis gratuitement au déposant dans tous les bureaux de poste.

Le droit d'encaissement à l'étranger est :

En Belgique et en Roumanie : 10 centimes par 20 francs, avec maximum de 50 centimes ;

En Allemagne : 10 pfennigs par 20 marks, avec maximum de 40 pfennigs ;

Dans les autres pays : 10 centimes (ou l'équivalent en monnaie étrangère) par valeur encaissée.

Le droit d'encaissement, en France, sur les valeurs d'origine étrangère est de 10 centimes par 20 francs, avec maximum de 50 centimes.

Le surplus de la somme recouvrée est converti en un mandat de poste, qui est transmis sans frais au déposant.


TELEGRAPHES

TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

On peut ou bien préparer sa dépêche et l'apporter au bureau télégraphique, ou la préparer directement, dans le bureau même, qui met à cet effet, à la disposition du public, une plume qui n'écrit pas toujours, un encrier rempli de pulvérin et des feuilles de papier souvent impossibles.

Il faut avoir soin de diminuer le plus possible le texte de la dépêche, et écrire sa pensée sous la forme la plus restreinte, en ne conservant que les noms ou mots indispensables : on donne un reçu de la dépêche, moyennant 10 centimes.

Il faut écrire la dépêche sans ratures, ou approuver les ratures en signant au-dessous. La réponse peut être payée d'avance. L'expéditeur doit alors fixer le nombre de mots et payer la réponse en indiquant « réponse payée » sur le texte même de la dépêche. En l'absence de toute indication de

nombre de mots, la réponse est perçue pour dix mots.

Voici un modèle de dépêche.

Par exemple on a à télégraphier la phrase suivante :

Monsieur Moreau, notaire, 28, rue de la Ferronnerie, Bordeaux (Gironde), veuillez m'envoyer le plus tôt possible les pièces qui me sont nécessaires pour la fin de la semaine, l'acte d'achat, le bordereau de l'enregistrement. Agréez, monsieur, mes salutations empressées : Bonvin.

En style télégraphique, on résume :

Moreau	notaire	rue	Ferronnerie	Bordeaux	envoyez	urgence
1	2	3	4	5	6	7

pièces	acte	achat	bordereau	enregistrement.	Bonvin
8	9	10	11	12	13

Les quarante mots de la phrase se réduisent à treize qui suffisent à exprimer clairement ce qu'on demande.

Accusés de réception. — Tout expéditeur qui exige du bureau destinataire l'accusé de réception de sa dépêche doit payer, pour la recevoir, la somme que coûterait une dépêche simple pour le même parcours. Cet accusé de réception ne consiste que dans l'indication de l'heure de la dépêche à

domicile. La minute doit porter, avant l'adresse, ces mots : *Accusé de réception payé.*

Frais de transport des dépêches par la poste, au delà des lignes télégraphiques. — En France, les frais de poste n'existent que lorsque l'expéditeur veut recommander sa dépêche, la taxe dans ce cas est de 25 centimes. A l'étranger, l'envoi par poste est également gratuit, excepté pour les pays qui sont au delà des mers ; dans ce cas les taxes varient suivant les destinations.

Frais de transport par exprès, au delà des lignes télégraphiques.—En France, ils se règlent à raison de 50 centimes par kilomètre. A l'étranger, les frais de transport de dépêches par exprès sont perçus sur le destinataire.

TARIF DES DÉPÊCHES

TARIF FRANÇAIS

		fr.	c.
	Jusqu'à 10 mots. . . .	0	50
	Au-dessus de 10 mots, par mot supplémentaire.	0	05

Colonies françaises.

		fr.	c.
	Sénégal, Saint-Louis. .	2	50
	Madagascar, par Mozambique . . . . . . (plus 2 fr. 50 frais de poste.)	10	60
par mot de 10 caract.	Martinique .	13	65
par mot de 10 caract.	Guadeloupe.	13	15
Voie Marseille, Malte, Suez, par mot de 10 caract.	Cochinchine	6	75
Voie Marseille, Malte, Suez, par mot de 10 caract.	Annam. . .	7	65
Voie Marseille, Malte, Suez, par mot de 10 caract.	Tonkin . . .	8	15
p. poste Sidney par mot de 10 caract. Voie Marseille, Malte, Suez.	Nouvelle-Calédonie. . plus 2 fr. frais de poste.	11	60

TARIF POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

	fr.	c.
Jusqu'à 10 mots	1	00
Au-dessus de 10 mots et par mot supplémentaire.	0	10

TARIF EUROPÉEN
Sujet à variations.
(Par mot de 15 caractères.)

	fr.	c.
Allemagne	0	20
Autriche	0	25
Belgique	0	15
Bosnie et Herzégovine	0	30
Bulgarie	0	35
Danemark	0	30
Espagne	0	20
Gibraltar	0	25
Grande-Bretagne	0	20
Grèce continentale	0	55
Héligoland	0	20
Hongrie	0	25
Italie	0	20
Luxembourg	0	12½
Malte	0	40
Monténégro	0	30
Norvège	0	40
Pays-Bas	0	20

			fr.	c.
Portugal			0	20
Roumanie			0	30
Russie	d'Europe		0	50
	Caucase		0	50
	d'Asie	1re région	1	95
		2e région	3	10
Serbie			0	30
Suède			0	35
Suisse	frontière		0	10
	générale		0	15
Turquie	d'Europe		0	55
	d'Asie		0	55
	— Intérieur		0	55
	Tripoli		1	20
Iles	Chio, Céfalonie, etc.		0	60
	Corfou		0	60
	Rhodes, Métélin, Samos		0	60
	Candie et Chypre		0	60
Paros			0	55

Pour l'Europe le mot est au maximum de 15 caractères.
Le régime extra-européen — 10 —

Observations sur le compte des mots. — Les mots composés comme *aujourd'hui*, *après-demain*, ne sont comptés que pour un mot. Les noms du département, de la commune, de la rue et les désignations relatives aux numéros des habitations, ne sont comptés chacun que pour un mot dans la dépêche (applicable au tarif intérieur seulement). Les noms de famille formés de plusieurs mots comptent pour le nombre des mots employés à les

exprimer. Tout caractère isolé, lettre, ou chiffre, compte pour un mot. Les traits d'union, apostrophes, les signes de ponctuation, les alinéas ne sont pas comptés. Pour chaque passage souligné, on compte un mot en sus.

Chiffres. — Les nombres en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois cinq chiffres, plus un mot pour l'excédant. Les virgules qui séparent les chiffres et les barres de division sont comptées pour un chiffre. Même manière de compter pour les lettres ou groupes de lettres représentant des marques de commerce.

Renseignements sur le service télégraphique à Paris. — Dans tous les bureaux de poste auxquels on a réuni le service télégraphique, les heures d'ouverture pour les opérations télégraphiques sont identiques à celles du service postal.

Les dimanches et jours fériés, les bureaux municipaux ne sont ouverts que de huit à neuf heures du matin et de une à deux heures du soir. Les bureaux limités ne sont ouverts que de huit à dix heures du matin et de midi à trois heures du soir.

Le bureau de la Bourse reste ouvert toute la nuit.

Cartes-télégrammes. — L'administration des télégraphes met en vente des cartes-télégrammes, de 30 centimes non fermées, de 50 centimes en double grandeur et fermant, ou de 60 centimes pour les cartes-télégrammes avec réponse payée. On peut écrire le nombre de mots que l'on veut : ces télégrammes sont transmis par les tubes pneumatiques et circulent aujourd'hui dans toute l'enceinte des fortifications de Paris.



Téléphone public. — Des cabines téléphoniques sont à la disposition du public, moyennant une taxe de 50 centimes par cinq minutes de conver-

sation. Il ne peut être accordé de suite, entre les mêmes correspondants, plus de deux conversa-



tions de cinq minutes. Nous ne donnons pas de plus longs renseignements sur ce sujet tout spé-

cial; notons toutefois que son emploi est très apprecié pour les communications à Paris et qu'il tend à se généraliser à l'extérieur.



COLIS POSTAUX



COLIS POSTAUX

ET TRANSPORTS DE GRANDE ET DE PETITE VITESSE

L'administration des postes qui, de concert avec les chemins de fer, avait entrepris le transport à prix réduits des petits paquets, l'avait avantageusement remplacé par le service des colis postaux à un prix uniforme, quelle que fût la distance. Ainsi le tarif spécial commun pour le transport à grande vitesse par les chemins de fer français fut établi comme suit :

SERVICE POSTAL

CHEMINS DE FER
de l'État, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest
et do Paris-Lyon-Méditerranée

Tarif spécial commun pour le transport à grande vitesse des petits colis dont le poids n'excède pas 5 *kilogrammes*

PRIX POUR CHAQUE COLIS (Enregistrement, timbre de récépissé, impôt compris.)	De gare à gare.	De gare à domicile.
	fr. c.	fr. c.
Colis dits postaux, de 0 à 3 kilogr . . .	0 60	0 85
Colis non postaux { de 0 à 3 kilogr. . .	1 00	1 25
Colis non postaux { de 3 à 5 kilogr. . .	1 20	1 45

La remise à domicile n'est faite par les compagnies que dans les localités desservies par un service de factage ou de correspondance.

Nouveau tarif. — Mais un progrès nouveau est sur le point de se réaliser. Par suite de la convention de Lisbonne, le ministre des postes, après s'être entendu avec les Compagnies des chemins de fer, projette les modifications suivantes :

1° Le colis postal porté de 3 à 5 kilogrammes.

2° Le tarif unique fixé à 1 franc par colis livré à domicile, de toutes les gares.

3° Le colis pourra être envoyé contre remboursement jusqu'à concurrence de 500 francs.

4° Déclaration de la valeur de l'envoi avec garantie de la valeur.

5° Moyennant une surtaxe de 50 p. 100 seront admis les colis dépassant 1 mètre 50 centimètres ou exigeant des précautions particulières.

En attendant l'adoption de ce projet, nous rappelons les conditions actuelles d'envoi ·

Conditions relatives aux colis dits postaux. — Les colis dits postaux doivent être affranchis, ce qui les distingue des colis non postaux qui peuvent être expédiés en port dû.

Sont admis sous la dénomination de colis dits postaux, les colis, *sans déclaration de valeur*, ne dépassant pas le poids de 3 kilogrammes et ne contenant ni lettres ou notes ayant le caractère d'une correspondance.

L'affranchissement au départ du prix de transport, et, en cas de remise à domicile, de la taxe supplémentaire correspondante, est obligatoire.

Ces colis font l'objet de bulletins d'expédition et d'affranchissement spéciaux.

Ces bulletins sont mis en vente dans toutes les gares et dans les bureaux de ville désignés des chemins de fer. Ils s'appliquent indistinctement à tout parcours fait sur ces réseaux.

Sauf le cas de force majeure, lorsqu'un colis postal a été perdu ou avarié, l'expéditeur, et à défaut, sur la demande de celui-ci, le destinataire a droit à une indemnité correspondante au montant réel de la perte ou de l'avarie, sans toutefois que cette indemnité puisse dépasser 15 francs.

Un colis postal peut être expédié contre un remboursement dont le maximum est fixé à 100 francs. Les frais occasionnés par l'encaissement de ce remboursement sont égaux à ceux du transport d'un colis postal, c'est-à-dire 60 centimes si le remboursement est payable à la gare ou au bureau de départ, et 85 centimes s'il est payable au domicile de l'expéditeur, dans une localité desservie par un service de factage ou de correspondance rattaché à la gare de départ. Ces frais doivent être acquittés en même temps que ceux du transport du colis.

Conditions relatives aux colis de 0 *à* 5 *kilogrammes.* — Sont admis au bénéfice du prix ci-dessus les colis dont la valeur n'excède pas la somme de 100 francs.

Ces colis appelés aussi *petits colis* ou *colis non postaux* peuvent être expédiés soit en port dû, soit en port payé, ou affranchi.

Sauf le cas de force majeure, lorsqu'un colis a été perdu ou avarié, l'expéditeur, et à défaut, sur la demande de celui-ci, le destinataire a droit à une indemnité correspondante au montant réel de la perte ou de l'avarie, sans toutefois que cette indemnité puisse dépasser 100 francs.

Ces colis pourront être grevés d'un remboursement dont le montant ne devra pas excéder la somme de 100 francs. Le retour du remboursement sera taxé au tarif des finances.

Conditions communes. — Les colis doivent être emballés avec soin et porter l'adresse exacte du destinataire avec la mention : *Livrable en gare*, ou *à domicile*.

Les colis sont acceptés par les Compagnies aux conditions qui leur sont propres, sans augmentation de taxe, dans les bureaux de ville portés à la connaissance du public par un avis spécial.

Le présent tarif n'est pas applicable : 1° au trans-

port de l'or, de l'argent, soit en lingots, soit monnayés ou travaillés, du plaqué d'or ou d'argent, du mercure ou du platine, ainsi que des bijoux, broderies, dentelles, pierres précieuses, objets d'art (statues, tableaux, bronzes d'art) et autres valeurs pour lesquels il existe dans les tarifs généraux des Compagnies une taxe *ad valorem ;* 2° aux matières explosibles, inflammables ou dangereuses dénommées dans les arrêtés ministériels; 3° aux colis renfermant des petits animaux vivants désignés à l'article 37 des conditions générales des tarifs généraux de grande vitesse des compagnies; 4° aux expéditions pour lesquelles l'article 2 de la loi du 30 mars 1872 impose la création de récépissés spéciaux.

L'application du présent tarif reste soumise aux conditions des tarifs généraux de grande vitesse en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions qui précèdent.

Le présent tarif ne sera appliqué qu'autant que l'expéditeur en aura fait la demande expresse.

COLIS POSTAUX INTERNATIONAUX

TARIF DES COLIS POSTAUX INTERNATIONAUX DONT LE POIDS N'EXCÈDE PAS 3 KILOGRAMMES

Prix pour chaque colis d'une gare quelconque des réseaux français :

	fr. c.		fr. c.
Sur un port de la Corse, de l'Algérie et de la Tunisie	0 85	Sur la Suisse	1 10
Sur une station de la Corse, de l'Algérie et de la Tunisie	1 10	Sur l'Allemagne (voie directe)	1 10
Sur les colonies françaises	2 60	— (voie de Belgique)	1 60
Sur l'Italie	1 35	Sur la Belgique	1 10
Sur l'Égypte	2 35	Sur le Luxembourg (voie directe)	0 85
		— (voie de Belgique)	1 35
		— (voie d'Allemagne)	1 35

Nota. — La taxe à ajouter aux prix ci-dessus pour chaque colis en destination de la Corse, de l'Algérie et de la Tunisie, en cas de remise à domicile par les compagnies, dans les localités desservies par un service de factage ou de correspondance, est de 25 centimes.

Pour les autres pays, la station de départ n'a aucune perception à faire pour la livraison à domicile, dont les frais sont invariablement à la charge du destinataire.

Conditions relatives aux colis dits postaux internationaux. — Ces colis doivent être emballés avec soin et porter l'adresse exacte du destinataire avec la mention : livrable en gare, ou à domicile.

Ils doivent, en outre, être scellés par un cachet à la cire, par un plomb ou par un autre moyen avec empreinte ou marque de l'expéditeur.

Chaque colis doit être accompagné d'autant de

déclarations de douane qu'il y a de pays intéressés au transport.

Sont admis au bénéfice ci-contre, sous la dénomination de colis dits postaux internationaux, les colis sans déclaration de valeur, ne dépassant pas le poids de 3 kilogrammes, le volume de 20 centimètres cubes et la dimension sur une face quelconque de 60 centimètres, et ne contenant ni lettres ou notes ayant le caractère de correspondance.

L'affranchissement au départ du prix de transport, et, en cas de remise à domicile, de la taxe supplémentaire correspondante, est obligatoire pour les colis dits postaux internationaux.

Les colis dits postaux internationaux ne pourront être grevés d'aucun remboursement.

Avis de réception. — L'expéditeur de tout colis postal pourra, s'il le désire, obtenir un avis de réception de cet objet en payant d'avance, au moment du dépôt, un droit fixe de 0 fr. 25, en sus de l'affranchissement de chaque colis. Cette mesure est applicable aussi bien aux colis circulant dans l'intérieur de la France qu'à ceux échangés avec la Corse, l'Algérie, la Tunisie, les colonies françaises et les bureaux de poste français établis dans les pays étrangers.

TRANSPORT PAR LES CHEMINS DE FER

TARIF RELATIF AUX VOYAGEURS

Prix par tête et par kilomètre (grande vitesse).

	fr.	c.
1re classe	0	1232
2e classe	0	0924
3e classe	0	06776

Les militaires paient le quart du tarif.

Au-dessous de 3 ans, les enfants ne paient rien, à la condition d'être portés sur les genoux des personnes qui les accompagnent.

De 3 à 7 ans, les enfants paient demi-place et ont droit à une place distincte: toutefois, dans un compartiment, deux enfants ne pourront occuper que la place d'un voyageur.

Au-dessus de 7 ans, les enfants paient place entière.

EXCÉDANTS DE BAGAGES (1), ARTICLES DE MESSAGERIE, MARCHANDISES, DENRÉES, LAIT.

De 0 *à* 40 *kilog.* 0 fr. 55 (dont 0 fr. 1035 pour

(1) Chaque voyageur a droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages. Les enfants transportés à moitié prix ont droit à 20 kilogrammes.

l'État), par 1,000 kilog. et par kilomètre, applicables de 5 en 5 kilog. jusqu'à 10 kilog.; au-dessus, de 10 en 10 kilog., avec minimum de 25 centimes.

Au-dessus de 40 kilog., 0 fr. 44 (dont 0 fr. 08 pour l'État), par 1,000 kilog., applicables de 10 en 10 kilog., avec minimum de 0 fr. 40 par expédition.

Il est perçu par chaque Compagnie, pour les colis *au-dessus* de 40 kilog., 1 fr. 76 (dont 0 fr. 3314 pour l'État), par 1,000 kilog. pour frais de chargement, de déchargement et de gare.

Les colis d'un poids inférieur à 40 kilog. sont exempts de tous droits de manutention.

Minimum de taxe. — La taxe est établie sur une distance minimum de 6 kilomètres.

Droit de quittance. — Chaque billet de voyageur, dont le prix est supérieur à 10 francs, est passible d'un droit de quittance de 10 centimes au profit de l'État.

Le même droit est perçu pour une expédition de marchandise, voiture, etc., dont les frais de transport dépassent 10 francs, mais seulement lorsque le destinataire demande une quittance de ces frais.

Enregistrement. — Il est perçu pour l'enregistrement des bagages, articles de messagerie, denrées, lait, finances, valeurs, chiens, voitures, cercueils, chevaux et bestiaux, un droit fixe de 10 centimes par expédition.

Timbre. — Chaque expédition de marchandise en grande vitesse, denrées, lait, finances, voitures, cercueils, chevaux et bestiaux, doit être accompagnée d'un récépissé timbré, dont le coût est de 0 fr. 35 perçus au profit de l'État.

Les bagages et les chiens ne sont pas soumis à la même obligation.

Prise et remise à domicile. — Les taxes indiquées ci-dessus pour le transport des marchandises et des finances sont applicables de gare en gare.

Lorsque les colis sont pris au domicile de l'expéditeur ou remis au domicile du destinataire, il est dû une taxe supplémentaire qui varie selon le poids et le lieu de prise ou de remise à domicile.

PETITE VITESSE

Payement du transport. — Les expéditions sont effectuées, à la volonté de l'expéditeur, en port

dû ou en port payé; néanmoins, les articles sujets à détérioration ou sans valeur ne sont admis qu'en port payé à l'avance.

Remboursements. — Les sommes qui suivent les expéditions à titre de remboursement sont soumises, au retour, à la taxe portée au tarif général de la grande vitesse pour le transport des finances.

Ces tarifs, qui comportent une réduction sur le prix du cahier des charges, stipulent généralement une augmentation du délai de transport.

Lettre de voiture. — Toute expédition de petite vitesse est constatée par une lettre de voiture timbrée dont le coût est de 70 centimes. La Compagnie n'accepte que pour le coût du timbre (0 fr. 70) le débours des lettres de voiture fournies par les expéditeurs.

Délais de transport. — Les animaux, denrées, marchandises et objets quelconques à petite vitesse sont expédiés, transportés et livrés, de gare en gare, sur chaque réseau, dans les délais fixés par l'arrêté ministériel du 12 juin 1866, dont extrait ci-après :

Les animaux, denrées, marchandises et objets

quelconques, à petite vitesse, seront expédiés dans le jour qui suivra celui de la remise.

La durée du trajet, pour les transports à petite vitesse, sera calculée à raison de vingt-quatre heures par fraction indivisible de 125 kilomètres.

Ne seront pas comptés les excédants de distance jusques et y compris 25 kilomètres. Ainsi, 150 kilomètres compteront comme 125, 275 comme 250, etc.

Observations sur la remise au chemin de fer de la marchandise à transporter, sur l'expédition et sur la livraison. — Dans les localités où la Compagnie du chemin de fer a établi un bureau à l'intérieur de la ville avec un service de factage et de camionnage, la marchandise peut être remise à ce bureau ou à la gare même, au choix de l'expéditeur.

Les colis remis au bureau de ville ou à la gare doivent être accompagnés de la note d'expédition mentionnée plus haut et *indiquant le tarif à appliquer : tarif général, spécial ou commun.*

Les agents de la Compagnie qui sont préposés à la réception des marchandises en font la reconnaissance, le pesage et remettent ensuite à l'expéditeur un récépissé qui est détaché de la lettre de voiture, ou bien ils émargent sur un carnet à ce destiné par l'expéditeur.

La reconnaissance des colis et l'apposition de la signature du préposé à la réception sur le récépissé ou sur le carnet, constituent le contrat de transport et engagent la responsabilité de la Compagnie.

En cas d'emballage défectueux ou de mauvais état de la marchandise présentée au transport, la Compagnie peut ou refuser les colis, ou faire toute réserve contre les actions qui pourraient être intentées contre elle à l'arrivée, en cas d'avarie résultant du défaut d'emballage ou de l'état défectueux dans lequel se trouverait la marchandise au moment du départ.

Les Compagnies doivent effectuer avec soin, exactitude et célérité, et sans tour de faveur, le transport des objets qui leur sont confiés.

Elles sont obligées de veiller à la conservation de ces objets pendant tout le trajet.

Elles sont responsables de la perte et des avaries des marchandises qu'elles se chargent de transporter, sauf en cas de réserves dûment faites au départ, ainsi qu'il est prévu ci-dessus, ou en cas de force majeure.

A leur arrivée à destination, les marchandises sont déchargées et elles sont inscrites sur un registre *ad hoc* au fur et à mesure de leur réception. Il n'est rien dû pour cette inscription à l'arrivée.

Lorsque l'expéditeur a demandé, au départ, la remise à domicile, la marchandise est livrée d'office au destinataire par la Compagnie, s'il existe un service de camionnage organisé par celle-ci (1).

A défaut de cette indication, la Compagnie adresse au destinataire un avis de l'arrivée de la marchandise. Le destinataire peut alors, ou faire enlever ses colis à la gare, ou demander à la Compagnie de lui en faire la livraison à domicile.

Au moment de la livraison, le destinataire acquitte le prix de transport s'il n'a pas été payé au départ, donne décharge des colis sur le registre de livraison ou de factage, et la Compagnie lui remet la lettre de voiture; le contrat de transport est exécuté.

Si, au moment où les colis sont mis à la disposition du destinataire, il y a retard, avarie, déchet ou manquant, celui-ci est libre ou de refuser les colis, ou de prendre livraison sous réserves du chef des retards, avaries, etc.

En cas de refus, la Compagnie avise immédiatement l'expéditeur, et il est statué ensuite sur les questions de responsabilité.

(1) D'après le cahier des charges, les Compagnies sont tenues d'avoir un service de camionnage dans les villes qui ont plus de 5,000 habitants, et qui sont situées à moins de 5 kilomètres de la gare.


LETTRES
OFFICIELLES
PÉTITIONS
Henriot

LETTRES OFFICIELLES

ET PÉTITIONS

§ 1er. — PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les règles de la correspondance varient avec la forme de lettre qu'on a à écrire.

Pour les lettres non-officielles, c'est-à-dire n'ayant aucune forme précise et rigoureuse, on doit tenir compte du rang, de la position de la personne à qui l'on s'adresse, du motif d'intérêt, de respect, de reconnaissance et d'affection qui vous l'inspire, du sexe, de l'âge et du degré de parenté, en un mot, de la situation de la personne à laquelle on écrit.

Pour les lettres officielles, il y a des formules précises, rigoureuses, immuables, qu'il faut suivre méticuleusement.

Nous parlerons ci-dessous et donnerons des

types de lettres non-officielles; mais nous croyons devoir avertir le lecteur que les formes que nous indiquons peuvent et doivent même être souvent modifiées, que ce n'est ici que le canevas sur lequel on doit broder. Autant, en matière officielle, on doit se conformer purement et simplement aux formes précises, autant, quand il s'agit de lettres ordinaires, peut-on élargir le texte, ajouter à la sécheresse de la formule quelques mots particuliers, quelque pensée intime, qui en corrige la froideur et l'aridité.

Une lettre officielle ne doit contenir qu'un texte réglé.

Une lettre ordinaire doit être, sous une forme courtoise, affectueuse ou polie, une pensée écrite, et développée à l'infini.

Du choix du papier. — Il est d'usage de se servir de beau papier format in-4° à l'égard des personnes d'un rang hiérarchique élevé ou auxquelles on témoigne de la déférence, et du format in-8°, pour les lettres familières et les billets ; il est inutile d'ajouter que le papier taché ou froissé doit être sévèrement banni. Les lettres de commerce seules peuvent être écrites sans impolitesse sur une feuille simple.

§ 2. — DES PÉTITIONS

Les pétitions doivent être écrites sur papier *tellière* ou *ministre*, dont le format est in-folio (environ 30 centimètres sur 20).

Cérémonial des pétitions. — En général, une pétition doit être concise et se renfermer autant que possible dans la page afin que son objet s'embrasse d'un coup d'œil, évitez donc en l'écrivant, si cela se peut, d'avoir à tourner la feuille, et ne négligez pas de laisser à gauche une marge d'au moins le tiers de la feuille. Cependant pour les suppliques et les pétitions adressées à des souverains, à des personnages de l'ordre le plus élevé, il est d'usage de n'écrire que deux lignes au bas de la première page en laissant un grand blanc au milieu, et de continuer au verso.

Au haut de la pétition, en marge et du côté gauche, en première page, indiquez brièvement le but de votre demande. Ainsi :

Pétition pour obtenir de M. le Ministre un emploi de garde champêtre.

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

. . . .
. . . .

Commencez par écrire au haut de la page les titres et qualités de la personne à qui vous écrivez. Les formules que nous donnons ci-dessous serviront d'exemples.



Ne craignez pas de laisser des marges aussi larges que possible. Elles serviront pour les annotations, les apostilles des personnes qui la recevront ou l'appuieront, et, en outre, c'est encore une formule de respect. En tout cas, évitez les ratures, et écrivez très lisiblement. Cette recommandation est

d'autant plus importante que les ministres ou les hauts personnages à qui l'on s'adresse n'ont guère de temps à perdre et qu'ils jetteraient impitoyable ment au panier toute pétition qui ne serait pas lisible au premier coup d'œil.

Voici quelques formules respectueuses pour terminer le corps de la pétition ; elles sont nécessaires et consacrées : inutile de les modifier.

Formule ordinaire de respect.

Je suis avec le plus profond respect,
Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.
M***

Formules officielles.

Pour le Pape :

A Notre Très Saint Père le Pape,

Très Saint Père,

. . . .

Je suis avec le plus profond respect,
Très Saint Père,
De Votre Sainteté,
Le très humble et très obéissant serviteur.

Pour le Président de la République :

A Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

. . . .

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,
Monsieur le Président,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Pour un Souverain :

A Sa Majesté le Roi

Sire,

. . . .

Je suis avec un très profond respect
Sire,
De Votre Majesté,
Le très humble et très obéissant serviteur.

Pour un Prince :

A Son Altesse Royale, ou Impériale

Monseigneur,

. . . .

Je suis avec un profond respect,
Monseigneur,
De Votre Altesse Royale,
Le très humble et très obéissant serviteur

A un Ministre :

A Son Excellence
Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères,

Monsieur le Ministre,

. . . .

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération,
Monsieur le Ministre,
De Votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur.

A un Cardinal :

*A Son Éminence Monseigneur le Cardinal-Archevêque de P***,*

Eminence,

. . . .

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect
Monseigneur,
De Votre Éminence,
Le très humble et très obéissant serviteur.

Au Préfet du département de la Seine :

A Monsieur le Préfet de la Seine,

Monsieur le Préfet,

. . . .

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, les assurances de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être
Monsieur le Préfet,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

A un Préfet :

*A Monsieur le Préfet du département de ***.*

Monsieur le Préfet,

. . . .

Veuillez agréer l'assurance de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Les pétitions doivent être pliées en quatre dans le sens de leur longueur, et toujours mises sous enveloppe.



L'adresse doit indiquer les principaux titres de la personne à qui la pétition est adressée, et se terminer par ces mots : *En son Hôtel.*

§ 3. — DU TIMBRE DES PÉTITIONS

L'article 12 de la loi du 7 brumaire an VII assujettit à des droits de timbre les pétitions et mémoires présentés ou adressés au gouvernement, aux administrations et à certains établissements publics.

La loi excepte du timbre :

1° Les pétitions adressées directement au Sénat, à la Chambre des députés ou au chef de l'État;

2° Les demandes de congés et les secours pour les anciens soldats et militaires au service;

3° Les pétitions des déportés ou réfugiés aux colonies;

4° Les observations des propriétaires relativement au classement cadastral, en tant que ces observations sont, directement et en temps voulu, remises par les maires;

5° Les réclamations en décharge ou réduction de contribution directe, ayant pour objet une cote inférieure à 30 francs;

6° Les réclamations sur la confection du rôle des écoles primaires;

7° Les réclamations relatives à la liste du jury et des électeurs;

8° Les mémoires adressés au gouvernement et

à l'administration des Domaines par les Chambres de commerce;

9° Les réclamations contre les frais de vérification des poids et mesures.

En dehors de ces exceptions, les pétitions et mémoires, même en forme de lettres, rédigés sur papier libre, exposent le pétitionnaire à une amende de 5 francs, sans préjudice du décime et du droit de timbre.

§ 4. — COMMENT ON DOIT ENVOYER UNE PÉTITION

A moins d'impossibilité absolue de faire différemment, on ne doit jamais envoyer une pétition par la poste; il faut, soit la faire présenter par un tiers, soit la remettre soi-même au secrétariat ou chez le concierge d'un ministère. Il est bon, dans ce cas, de la présenter dans une enveloppe de grand format, et d'une façon respectueuse.

§ 5. — DES LÉGALISATIONS

Il est quelquefois nécessaire de faire légaliser sa signature, ou celle d'un fonctionnaire, qui signe un acte vous concernant.

On fait légaliser sa signature par le maire de sa



commune : depuis un décret en date de décembre 1885, les signatures des officiers de l'état civil

doivent en outre être légalisées par le tribunal Pour ces questions, il est urgent de s'adresser au secrétariat de la mairie, où on peut obtenir tous renseignements.

§ 6. — MODÈLES PRATIQUES DE PÉTITIONS

Nous donnons quelques modèles ci-dessous ; il est inutile d'ajouter que ce ne sont que des types, et qu'on doit modifier, avec le motif qui inspire la pétition, le texte littéral ; remplacer les noms propres que nous mettons pour faciliter l'intelligence du modèle, enfin exprimer respectueusement et clairement les motifs, qui peuvent faire accueillir favorablement la pétition.

1. *Demande d'une pension, adressée au Président de la République.*

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous exposer que mon époux Joseph Dubreuil, garde des forêts de l'Etat, à la

résidence de Tarbes, a été mortellement atteint dans une rencontre avec des délinquants et qu'il a péri victime de son dévouement et de son devoir. Je suis restée sans secours, avec trois malheureux enfants, et je n'ai confiance que dans votre haute bienveillance et dans votre bonté bien connue. Je viens solliciter votre appui et joignant à cette lettre les pièces qui constatent mon malheur, j'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monsieur le Président,

Votre servante,

Veuve Joseph Dubreuil.

2. *Recours en grâce pour une femme en faveur de son mari, condamné à mort, ou à une peine grave.*

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

C'est une malheureuse femme, une mère et une épouse qui, désespérée, vient se jeter à vos genoux pour implorer une grâce. Votre haute clémence peut seule l'accorder, et j'attends de votre généreuse

bonté un mot qui doit sauver la vie d'un homme Laissez un père à mes pauvres enfants : que leu innocence soit ma seule défense et que mon mal heur profond et immérité ne retombe pas sur eux

Mon mari a été condamné à mort par arrêt de la Cour d'assises de...... (ou aux travaux forcés, ou à la réclusion).

Ne me refusez pas l'espoir que vous vous laisserez toucher par mes larmes. Je prie Dieu d'avoir pitié de nous, et confiant dans votre clémence,

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre servante très humble et désespérée,

Femme Charrier.

Paris, 127, rue des Gobelins.

3. *Recours en grâce d'une mère en faveur de son fils condamné à mort.*

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

Une malheureuse mère au désespoir vient se jeter à vos pieds pour implorer la grâce de son fils

condamné à mort (ou a une peine grave) par jugement du.... pour (*indiquer la nature du crime*)....

Sans doute sa faute est grande, et je ne veux pas méconnaître les droits de la justice ; mais mon fils est jeune, il a subi l'influence fatale de la mauvaise fréquentation plutôt qu'il n'a suivi des instincts vicieux; il est susceptible de revenir par mes conseils, dans la bonne voie.

Je vous supplie, Monsieur le Président, d'écouter la prière d'une mère qui se porte garante du sincère repentir de son enfant.

Et confiante dans votre humanité bien connue, elle a l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissante servante,

(Signature et adresse.)

4. *Demande d'un bureau de tabac, adressée au Président de la République, par une veuve de militaire ou d'un employé de l'État.*

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

J'ose m'adresser à vous pour solliciter une

grande faveur, mais cette hardiesse m'est inspirée par la plus grande nécessité. Veuve d'un officier qui a été toute sa vie un modèle d'abnégation et de dévouement, un homme de devoir, un soldat irréprochable (*donner des détails*), je me trouve avec quatre enfants, dans l'impossibilité de leur donner un peu d'éducation, faute de ressources; dans un état de gêne qui est presque la misère, je m'adresse à vous, Monsieur le Président, pour solliciter le bureau de tabac de la ville de..... (département de.....) qui est actuellement vacant.

Si vous vouliez accueillir favorablement ma oemande, c'est à vous que je serais éternellement reconnaissante, et que je devrais plus que la vie, l'avenir de mes chers enfants.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble servante,

Luce GAVART, veuve DÉSAUBIERS.

(Adresse et noms.) rue à



5. *Lettre de demande d'un bureau de tabac par un militaire en retraite.*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous exposer que, blessé à la bataille (de Magenta) et amputé de la main gauche, j'ai dû, à mon grand regret, abandonner la carrière militaire et garder un repos qui m'est d'autant plus pénible que j'aurais voulu consacrer toute ma vie au service de mon pays.

Dans ces circonstances, père de famille et marié,

mes enfants constituent une charge que mes ressources sont impuissantes à supporter.

C'est donc de votre haute intervention, Monsieur le Président, que j'attends un appui : je viens solliciter auprès de vous l'obtention d'un bureau de tabac, actuellement vacant à.....

J'ose espérer que vous voudrez bien accueillir ma demande et je reste, Monsieur le Président,

Votre très dévoué serviteur,

J. Lardinois,
Ex-lieutenant au 3e régiment d'infanterie.

(Nom et adresse.)

(Joindre à la pétition les diverses pièces justificatives et pouvant former à l'appui le dossier le plus favorable).

6. *Demande de secours par une veuve d'employé au Président de la République.*

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande crainte, et réduite au désespoir que j'ose m'adresser à vous. Dénuée de tout secours, impuissante à dominer la cruelle situation qui m'est faite par la mort de mon mari, qui fut, pendant seize ans, employé au service de

l'État; veuve avec trois enfants en bas âge, j'ai recours à votre bonté si connue pour solliciter un secours qui puisse m'aider à nourrir ces pauvres êtres, à qui j'apprendrai de bonne heure à bénir le nom de leur bienfaiteur.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très infortunée et humble servante,

Héloïse Bigot.

(Ajouter pièces à l'appui, nom et adresse.)

7. *Demande de décoration par un militaire en retraite.*

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président,

C'est un ancien soldat qui s'adresse à votre haute bienveillance, et vous soumet une demande pour obtenir la croix de la Légion d'honneur.

Je joins à l'appui les certificats et pièces qui prouvent que j'ai toujours fait mon devoir, et que, fidèle et modeste serviteur du pays, j'ai combattu

dans l'armée de la Loire, en Tunisie et au Tonkin, à..... (*citer les noms*, *les campagnes*, *etc...*)

J'ose espérer que vous voudrez bien m'accorder cette précieuse distinction, qui sera pour mes longs services la plus belle récompense qu'un soldat puisse ambitionner.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

J. Brenier,
Capitaine en retraite.

(Nom, domicile, pièces justificatives, certificats, etc...)



8. *Demande de secours adressée à l'épouse du Président de la République*

Madame,

A bout de ressources, et poussée à la dernière extrémité, j'ose m'adresser à votre inépuisable bonté, pour vous exposer ma situation affreuse.

Vous seule pouvez comprendre, Madame, ce qu'une mère peut endurer quand ses enfants souffrent du froid, crient la faim, et que, dans l'impossibilité de travailler, elle ne peut que pleurer et prier Dieu. Votre charité, qu'on n'a jamais implorée en vain, est le seul espoir qui me reste, et tous les malheureux s'adressent à vous, Madame; je vous en supplie, daignez lire les pièces ci-jointes qui vous prouveront que mon infortune est bien sans égale et que je suis, hélas, victime d'un malheur immérité!

J'ai l'honneur, d'être, avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble et très obéissante servante,

Veuve Comin.

(Joindre les pièces, nom et adresse.)



9. *Demande d'audience particulière à un ministre.*

A Monsieur le Ministre de......
(Indiquer le Ministère)

Monsieur le Ministre,

Désireux de vous entretenir de.... (*indiquer en peu de mots le but de l'audience*, *et le motif de la demande que l'on veut exposer*), j'ai l'honneur de venir solliciter de votre haute bienveillance, une audience particulière. Si vous vouliez bien m'accorder cette faveur, daignez me faire savoir l'heure et le jour où j'aurais l'honneur d'être reçu par vous.

Dans l'attente d'une réponse favorable, j'ai l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Z...

(Date, adresse.)

10. *Demande de billets pour visiter les musées et manufactures de l'Etat, adressée au Ministre de l'Intérieur.*

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer, qu'étant à Paris pour quelques jours seulement, je désirerais profiter de mon court séjour pour visiter les musées et manufactures de l'Etat.

Je viens vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien autoriser M. le chef du cabinet, à m'adresser des cartes d'entrées pour visiter ces établissements.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Ministre

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Z..

(Nom, qualités, profession et adresse.)

11. *Lettre adressée au Grand Chancelier de la Légion d'Honneur pour demander un brevet.*

A Son Excellence, Monsieur le Grand Chancelier
de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Excellence,

J'ai l'honneur de venir vous demander l'obtention d'un brevet sur parchemin constatant ma nomination dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, par décret du 1er janvier 1858.

Je joins à ma demande un récépissé de M. le Receveur des finances, constatant le versement de 12 francs, pour droits de chancellerie.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Grand Chancelier,

De Votre Excellence,

Le très humble serviteur,

Z...

Nota. — Pour les lettres adressées au Garde des Sceaux Ministre de la Justice, au Ministre des Affaires étrangères, ou au Grand Chancelier de la Légion d'honneur, l'usage est d'employer le mot d'*Excellence*.

12. *Lettre demandant de l'étranger la copie d'un acte authentique.*

A Son Excellence Monsieur le Ministre
des Affaires étrangères.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer que mon fils, Jean-Adrien Bouillet, embarqué à bord du *Natal*, transport de la Compagnie des Messageries maritimes, a été laissé à l'hôpital de Suez, où il est décédé.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres pour qu'une copie authentique de l'acte de décès me soit adressée, en même temps que l'état de sa succession, qui se compose des diverses marchandises qu'il a emportées avec lui.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre très humble et très reconnaissant serviteur,

Joseph Bouillet.

(Nom, adresse.)



13. *Demande d'une permission pour communiquer avec un détenu.*

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Mon fils a été arrêté, il y a huit jours, en vertu d'un mandat décerné par Monsieur le Procureur de la République, sous l'inculpation de vol.

Je ne peux croire que mon pauvre enfant soit coupable, et j'espère qu'il pourra facilement démontrer son innocence.

J'ai vainement essayé, depuis son arrestation, de parvenir jusqu'à lui, et j'ose espérer que, grâce à

votre haute intervention, il me sera permis de le voir, en attendant sa mise en liberté qui, je l'espère, ne tardera pas.

Dans cette espérance, je vous prie d'agréer,

Monsieur le Ministre,

L'hommage respectueux de votre servante,

A. B.

(Nom et adresse.)

14. *Formule de pétition.*

A Messieurs les membres de la Chambre des Députés.

Les soussignés, habitant la commune de Marignac, prennent la liberté de vous exposer les conséquences de la profonde calamité qui vient de les atteindre. Leur petite ville a été presque entièrement dévastée par un incendie; cent familles sont sans abri.

Ils viennent vous demander aujourd'hui, non pas une exonération d'impôts ni une indemnité à laquelle leur infortune ne leur donne peut-être pas droit, mais un secours qui permettra aux plus nécessiteux de vivre en attendant qu'ils puissent reprendre leur travail.

Espérant, Messieurs, que vous voudrez bien accueillir leur demande, les soussignés ont l'honneur d'être vos dévoués serviteurs.

(Signatures.)



15. *Demande de naturalisation.*

A Son Excellence le Garde des Sceaux
Ministre de la Justice.

Monsieur le Ministre,

Je viens solliciter de votre haute bienveillance l'insigne honneur d'être naturalisé Français.

Je me trouve, ainsi que l'attestent les pièces ci-jointes, dans les conditions prescrites pour obtenir ma naturalisation.

Dans l'espoir que vous daignerez accueillir favorablement ma demande, j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence,

Le très humble, etc.

(Date, adresse.)

16. *Demande d'autorisation pour établir une fabrique ou une manufacture.*

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que, d'après les conditions du décret du 19 octobre 1810, ma demande pour établir à... une manufacture de... ayant été affichée dans les communes avoisinant le lieu du futur établissement, sans rencontrer d'objections, rien ne paraît s'opposer à sa création.

Dans cet état de choses, je viens solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation définitive. J'ose espérer que vous me l'accorderez sans difficulté, et en attendant votre décision,

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

Z.

17. *Demande pour la prolongation d'un brevet.*

A Monsieur le Ministre du Commerce.

Monsieur le Ministre,

Le soussigné Joseph Demay a l'honneur de vous exposer qu'il a obtenu un brevet d'invention (*donner les détails de l'objet du brevet*) en date du 15 février 1872. N'ayant pas encore couvert les dépenses qu'a nécessitées l'exploitation de ce brevet, le soussigné vient solliciter de votre haute bienveillance une prolongation de dix ans.

Il a l'honneur, etc.

18. *Demande d'un certificat constatant l'absence d'un militaire.*

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

Le sieur Dubuisson a l'honneur de vous informer que son fils, Charles Dubuisson, soldat au 14e régiment de chasseurs à cheval, 2e escadron, 3e peloton, a disparu dans le dernier combat de..., au Tonkin. Son nom ne figurant pas sur la liste officielle des blessés ou des hommes tués, le soussigné a l'honneur de vous demander, Monsieur le Ministre, toutes les recherches ayant été inutiles, de vouloir bien lui faire délivrer un certificat qui constate sa présence au corps au moment de la disparition en même temps que les faits à ce relatifs qui ont suivi.

Ce certificat lui est indispensable pour faire prononcer le jugement d'absence du dit sieur Dubuisson, son fils.

Dans l'espoir que vous daignerez faire droit à cette demande, le soussigné a l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

J. Dubuisson.

(Adresse, nom.)



19. *Réclamation d'une somme due à un militaire décédé.*

A Monsieur le Ministre des Finances.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer que le sieur Galantin, ancien militaire pensionné, est décédé, ainsi que le constate l'acte de décès ci-joint, le

28 février dernier. Il lui est dû pour arrérage de sa pension une somme de deux cent onze francs.

Seul héritier du sieur Galantin, comme le prouvent les pièces ci-jointes, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien m'autoriser à toucher ladite somme.

J'ai l'honneur, etc.

(Nom, adresse, pièces à l'appui.)

20. *Demande d'une retenue sur la solde d'un militaire.*

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

La soussignée, Jeanne-Marie Batifol, mariée au sieur Batifol, ancien maréchal des logis d'artillerie, jouissant d'une pension de retraite de six cents francs, demeurant à Lafourguette, banlieue de Toulouse, a l'honneur de vous informer que le sieur Batifol l'ayant abandonnée, elle conserve à sa charge trois enfants qui ne sont pas encore en âge de se suffire.

Le sieur Batifol ayant refusé d'allouer telle somme que ce soit pour ses enfants, la soussignée

vient supplier Monsieur le Ministre de la Guerre d'ordonner en sa faveur une retenue du tiers sur le montant de la pension de son mari.

Attendant de votre haute justice cette réparation qui lui est certainement due, la soussignée a l'honneur de vous adresser ci-joint un certificat du maire, constatant la véracité des faits,

Et vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, l'hommage du profond respect
De votre très humble servante,

Femme BATIFOL.

(Noms, adresse, certificat du Maire. Pièces à l'appui.)

21. *Demande d'autorisation de se marier pour un soldat.*

A Monsieur le Général commandant la 34e division militaire.

Monsieur le Général,

Le soussigné, Pierre Leroux, né à Vannes (Morbihan), depuis onze ans réengagé, actuellement adjudant au 14e régiment de ligne, vient solliciter de votre bonté l'autorisation de se marier avec sa

parente, Marguerite Vidal, habitant la ville de Bourges. Il a l'honneur d'affirmer à Monsieur le Général que Mlle Marguerite Vidal possède dans cette ville un établissement qui lui assure largement des moyens d'existence.

Espérant que Monsieur le Général ne trouvera rien qui soit de nature à lui faire refuser l'autorisation nécessaire, le soussigné a l'honneur d'être avec un profond respect,

De Monsieur le Général,

Le très humble et dévoué subordonné.

P. LEROUX.

22. *Lettre de demande de secours pour une veuve dont le mari a été tué au service.*

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

La soussignée, Adèle Besançon, a l'honneur de vous exposer que son mari, le sieur Besançon, maréchal des logis au 12e régiment d'artillerie, a été tué à l'affaire de Lang-Son, et a laissé trois

enfants en bas âge, sans aucune autre ressource que sa pension, qui n'est pas encore liquidée.

La soussignée vient vous supplier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien lui accorder un secours supplémentaire, qui lui permette d'attendre la liquidation de sa pension. Elle joint à sa demande l'attestation du colonel commandant le 12e d'artillerie, qui constate la brillante conduite de son mari, dans le combat où il a trouvé la mort.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, elle a l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, etc....

(Nom et adresse; certificat du maire constatant la position de la réclamante.)

23. *Lettre d'un officier en activité de service, demandant la permission de se marier.*

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

Le soussigné, Joseph de Bascons, né à La Flèche, le 15 janvier 1856, lieutenant au 13e régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Rouen, a l'honneur de vous exposer qu'un projet de mariage, agréé par les deux familles, existe entre mademoi-

selle Alice de Viguers et lui. La famille de sa fiancée est à tous les titres digne de la plus haute considération. La situation de fortune est très brillante, et rien ne manque, pour réaliser cette union, que l'autorisation qu'il vient vous demander, et qu'il espère que vous voudrez bien ne pas lui refuser.

Dans cet espoir, le soussigné a l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre, etc...

(Dans ces demandes, il est absolument nécessaire de joindre les pièces prouvant que la future possède en réalité un capital de vingt-quatre mille francs, et en tout cas, de n'écrire cette lettre au Ministre qu'après avoir suivi la voie hiérarchique.)



24. *Lettre demandant au Ministre de la Marine le passage gratuit pour se rendre en Algérie ou en Tunisie.*

Monsieur le Ministre,

Le soussigné a l'honneur de vous exposer qu'ayant formé le projet de s'établir en Algérie, dans le département de ....., où il a obtenu une

concession de terrain, il partira prochainement avec sa famille, pour s'installer définitivement comme colon.

Le soussigné a l'honneur de solliciter de M. le Ministre de la Marine le passage gratuit à bord d'un bâtiment de l'État, pour lui ainsi que pour sa famille.

Il joint à sa demande les certificats du maire de sa commune, constatant l'exiguïté de ses ressources et affirmant son honorabilité. Il ose espérer qu'après avoir attentivement examiné son dossier, vous voudrez bien, Monsieur le Ministre, faire droit à sa demande.

Dans cet espoir, il a, Monsieur le Ministre, l'honneur d'être, etc...

25. *Lettre au Ministre de l'Intérieur, demandant l'entrée à l'Asile national de Vincennes.*

Monsieur le Ministre,

Le soussigné a l'honneur de vous exposer que, travaillant à la reconstruction de la porte Saint-Denis, il est tombé d'un échafaudage et s'est grièvement blessé; il a dû subir l'amputation d'un bras et se trouve dans l'impossibilité de travailler

Le soussigné a l'honneur de faire remarquer à M. le Ministre qu'il a une femme et des enfants, dont il était le seul soutien, et, en les recommandant à ses secours, il le prie de vouloir bien autoriser son admission à l'asile national de Vincennes.

Il joint les pièces et certificats constatant la vérité des faits qu'il vient de vous soumettre et, espérant que vous accueillerez avec faveur sa demande, il a l'honneur, Monsieur le Ministre, etc...

(Nom, adresse, pièces.)

26. *Lettre d'une mère demandant une bourse dans un lycée ou dans un collège.*

A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de venir solliciter de votre protection la faveur d'obtenir pour mon fils aîné, Pierre D..., une bourse dans un lycée ou dans un collège national. Veuve d'un commandant qui a bravement fait son devoir pendant la guerre de 1870, et qui est mort des suites de ses blessures, je n'ai pas, je dois l'avouer, les ressources suffisantes pour donner à mes fils l'éducation nécessaire.

J'ose espérer que vous voudrez bien prendre en considération la situation dans laquelle je me trouve et que voudrez bien accueillir favorablement ma demande.

Je suis, avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble servante.

(Adresse et pièces à l'appui).



27. *Lettre de demande pour faire admettre un jeune homme dans un séminaire.*

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de .....

Monseigneur,

J'ai recours à vous pour obtenir une faveur insigne. Depuis l'âge le plus tendre, élevé dans les principes religieux que je n'ai cessé de lui incul-

quer, mon fils Paul manifeste le plus vif désir d'entrer dans les ordres sacrés. C'est surtout depuis l'époque de sa première communion qu'il a pris la résolution irrévocable de se consacrer à Dieu.

J'ose espérer, Monseigneur, que vous daignerez accorder votre bénédiction à mon enfant, et, tenant compte de l'état de mes faibles ressources, lui donner gratuitement une place au séminaire de Polignan.

Dans cet espoir, je supplie

Votre Grandeur

d'agréer les remerciements respectueux, etc.

28. *Demande d'exhumation et de réinhumation.*

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de faire exhumer les restes de mon grand-père, pour les faire réinhumer dans un terrain voisin du même cimetière (ou dans tout autre), dont j'ai acquis la concession à perpétuité.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, votre humble serviteur.

(Cette demande doit être faite sur papier timbré et légalisée avant d'être envoyée.)

29. *Lettre au Directeur général de l'Enregistrement, pour un délai de paiement.*

A Monsieur le Directeur général.

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter de vous un délai de quelques mois pour liquider l'arriéré de la somme de ....., dont je suis débiteur envers le Trésor. Poursuivi par le percepteur de mon arrondissement, je suis dans une gêne excessive, due à des circonstances fortuites (*dire le motif qu'on peut invoquer*), et, comme jusqu'ici j'ai toujours payé très régulièrement, j'espère que vous voudrez bien m'accorder le répit que je demande.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur, que je rembourserai l'État, dans le délai le plus court; j'espère que vous tiendrez compte de ma bonne volonté, et que vous n'aurez jamais d'autres délais à m'accorder.

Dans cette attente, je suis avec respect, Monsieur le Directeur général,

Votre très humble serviteur,

K.....

30. *Lettre pour réclamer une succession dont le Domaine s'est emparé par déshérence.*

A Monsieur le Directeur général des Domaines.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le sieur Goujon étant décédé, le 1er avril 1881, dans la commune de Mauléon-Barousse (Hautes-Pyrénées), M. le juge de paix du canton, en l'absence d'héritiers, a fait procéder à la vente aux enchères des valeurs mobilières du défunt. Cette vente, après le prélèvement des frais, s'élève à une somme de onze cent quarante francs, d'après le procès-verbal ci-annexé : les biens immeubles sont sous le coup d'un séquestre.

Héritier du sieur Goujon, dont je suis parent au quatrième degré, je viens réclamer de votre haute justice la main-levée du séquestre, et l'autorisation de mise en possession de ces biens. Les pièces ci-jointes vous prouveront que je suis légalement, au degré successible, le plus proche héritier du défunt.

Dans l'attente de cet acte de réparation, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur,

Votre serviteur très humble,

Z...



31. *Demande de dégrèvement de la contribution foncière.*

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que, victime de l'inondation qui a ravagé, au mois de juin dernier, notre malheureux département, j'ai essuyé des-pertes considérables, et qu'il ne me reste plus un vestige de récolte.

Permettez-moi de vous exposer cette triste situation et d'espérer que, vu ce douloureux événement, vous voudrez bien ordonner qu'il me soit

fait remise, cette année, de ma contribution foncière.

J'ai l'honneur, Monsieur le Préfet, d'être respectueusement

Votre très humble serviteur,

Z...

(Nom, adresse; certificat du maire.)

32. *Lettre pour réclamer la radiation d'une taxe de prestation indûment imposée.*

Monsieur le Préfet,

Gavart (Anatole) habitant le hameau des Barrettes, commune de Buzency, arrondissement de Lunel, a l'honneur de vous exposer qu'il a été imposé pour un service de prestations dans la commune de Bolande, arrondissement de Mersein, bien qu'il ait constamment habité les Barrettes depuis le mois de mai 1884, et qu'il n'ait conservé dans la commune de Bolande aucune propriété ni aucun établissement.

Il a l'honneur de vous demander la radiation de cette taxe, et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de son respect.

GAVART.



33. *Lettre demandant la radiation au rôle des prestations.*

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que j'ai atteint, depuis le 18 janvier 1886, ma soixantième année, ainsi que l'atteste mon acte de naissance, ci-joint. J'ai l'honneur de vous demander, en conséquence, de vouloir bien ordonner ma radiation du rôle des

prestations que j'aurais pu devoir à la commune.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, votre très humble serviteur.

(Nom, prénoms, adresse.)

(Joindre l'acte de naissance ou un certificat du Maire.)

34. *Lettre pour demander une autorisation de colportage.*

Monsieur le Préfet,

Le soussigné, Jean-Michel Lovin, domicilié à Jouy (arrondissement de Rambouillet), a l'honneur de vous adresser les pièces ci-jointes, et de vous remettre une demande en autorisation pour le colportage des livres, dessins, gravures et reproductions photographiques.

Il espère que vous voudrez bien lui accorder cette autorisation, et a l'honneur d'être,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Jean-Michel Lovin.

(Joindre à cette demande, conformément à la loi, l'acte de naissance, certificat de bonne vie et mœurs, certificat du percepteur constatant le payement de la patente pour l'année, et une copie de signalement vue et légalisée par le Maire.)

35. *Demande pour obtenir l'ouverture d'un débit de boissons.*

Monsieur le Préfet,

Le soussigné, François Desbeaux, ancien militaire, domicilié dans la commune de Serguigny (Eure), a l'honneur de vous exposer qu'il désirerait y ouvrir un débit de boissons. Il peut fournir les meilleurs renseignements sur son honorabilité et ses antécédents, et espère, Monsieur le Préfet, que vous voudrez bien lui accorder l'autorisation nécessaire.

Il a l'honneur, d'être, avec respect,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Z...

36. *Lettre pour demander le maintien d'un bureau de tabac.*

A Monsieur le Directeur général des Contributions indirectes.

Monsieur le Directeur,

J'ai eu la douleur de perdre ma sœur, titulaire du

bureau de tabac, sis à Muret (Lot), et comme je partageais la direction de cet établissement, que nous n'avons jamais donné lieu à une plainte de l'administration, j'ose espérer que vous voudrez bien me conserver le dépôt que vous lui aviez confié.

Je tâcherai, Monsieur le Directeur, de me rendre digne de ces nouvelles fonctions, et je vous garantis que personne ne pourra mettre plus de zèle dans leur accomplissement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur,

Votre humble servante,

Anna Barau.

37. *Lettre pour demander le défrichement d'une forêt.*

Monsieur le Préfet,

Propriétaire de la forêt de Mauléon-Barousse, connue sous le nom de Domaine du Hourmiguet, et contenant l'enclave n° 1419 du cadastre, je viens vous demander l'autorisation de faire défricher la part de bois qui est du ressort de la commune de Ourde (canton de Mauléon-Barousse).

Le défrichement de ce bois est soumis à votre

autorisation préfectorale, les arbres étant déjà plantés depuis plus de trente ans, et sur une étendue de 450 hectares. Les conditions de défrichement seraient excellentes non seulement pour ma propriété, mais pour la commune, et je ne vois rien qui puisse donner lieu à un refus de l'Administration.

J'ai l'honneur, Monsieur le Préfet, d'être votre très humble serviteur.

Z...

38. *Lettre pour faire restituer un trop-perçu de l'Administration des Domaines.*

A Monsieur le Directeur général de l'Enregistrement et des Domaines.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous exposer qu'ayant dépos au bureau de l'enregistrement de Salies-du-Sala (Haute-Garonne), un acte de... (*indiquer la nature de l'acte*), le Receveur m'a fait payer une taxe supérieure à celle à laquelle est soumis cet acte.

Il y a donc eu une erreur évidente de M. le receveur, et j'espère que vous voudrez bien faire

faire une enquête et me tenir compte de l'argent indûment perçu dans vos bureaux.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur,

Votre très humble serviteur.

Z...

39. *Lettre pour une transaction au sujet d'une contravention.*

A Monsieur le Directeur général des Contributions indirectes.

Monsieur le Directeur général,

Un procès-verbal, à la date du 20 janvier dernier, a été dressé contre moi, à la requête de l'administration des Contributions indirectes, constatant que j'ai vendu (*soit des allumettes de contrebande*, *soit des cigares étrangers*, *soit des cigarettes faites à la main*, *etc.*, *indiquer l'objet.*

Je sais, Monsieur le Directeur, que j'ai enfreint les règlements, et que j'ai mérité les rigueurs de l'amende. Néanmoins, j'ose faire appel à votre bienveillance et solliciter une transaction. Je suis dans une situation pénible; j'ai deux enfants en

bas âge, et, à bout de ressources, j'ai été poussé à commettre une infraction, sans me douter des risques que je courrais. Je serais trop cruellement puni si une condamnation rigoureuse venait me frapper pour la première fois.

Je vous supplie, Monsieur le Directeur, d'avoir égard à mes antécédents et à la triste situation de ma famille; veuillez me laisser quelque espoir et agréer l'hommage de mon plus profond respect.

Z...

40. *Lettre relative à une réduction d'impôt.*

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que j'ai été taxé illégalement dans le recensement des portes et fenêtres, qui a eu lieu pour ma maison, sise rue Chaptal, n° 11. On a taxé comme fenêtres de simples ouvertures donnant sur un passage clos et couvert.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien faire faire une enquête, et j'espère que vous voudrez bien, après vérification, donner des ordres pour qu'il soit fait droit à ma réclamation.

Dans cette attente, j'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, Monsieur le Préfet,

Votre très humble serviteur.

H...

41. *Lettre pour demander l'alignement.*

Monsieur le Préfet,

Possesseur, dans la ville de Toulouse, d'une maison sise rue Bouquière, 13, je suis dans l'obligation de faire refaire la façade, et j'ignore quel est l'alignement fixé sur le cadastre.

Je viens vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien me le faire communiquer.

J'ai l'honneur, dans cette attente, d'être votre très humble serviteur.

Z...

42. *Lettre pour demander un règlement de mémoire.*

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous rappeler que j'ai exécuté les travaux de... (*indiquer quelles fournitures*, *quels travaux*, *quelles conditions ont été faites*).

J'ai remis, pour le règlement desdits travaux, un mémoire détaillé au Secrétariat de la Préfecture. Après vérification de l'Architecte départemental, mon mémoire reste fixé à la somme de... qui devait m'être versée à la fin du mois dernier.

N'ayant rien reçu encore, je viens, Monsieur le Préfet, vous réitérer ma demande, espérant que vous voudrez bien me faire payer le montant de ce mémoire, le plus tôt possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mon profond respect.

Z...,
Entrepreneur.

43. *Lettre pour réclamer sur la taxe des chiens, ou tout autre impôt indûment perçu.*

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'exposer à M. le Préfet, que j'ai été indûment taxé comme étant propriétaire d'un chien.

Or, je puis prouver que je n'ai jamais possédé de chien, que je n'en ai point, et que, malgré cela, j'ai été frappé d'une triple taxe pour défaut de déclaration.

Il suffit, Monsieur le Préfet, de faire faire une enquête pour prouver la vérité de ce fait. Je joins à cette lettre, en attendant, un certificat du propriétaire de la maison que j'habite, qui affirme que je n'ai jamais possédé de chien.

J'ai l'honneur de vous prier de faire droit à ma réclamation.

Dans cette attente, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, votre très humble serviteur.

Z...

44. *Lettre pour demander le dégrèvement de la contribution personnelle.*

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que je suis, depuis le 15 avril dernier, locataire d'un logement dont le loyer ne dépasse pas cent vingt francs; or, je suis toujours porté comme étant soumis à la taxe personnelle, bien que les loyers au-dessous de cent cinquante francs n'y soient pas sujets.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien me faire rayer du rôle des contributions.

Dans cette attente, j'ai l'honneur d'être, avec respect, votre très humble et très obéissant serviteur.



45. *Réclamation relative à une lettre égarée.*

A Monsieur le Ministre des Postes et Télégraphes.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer que j'ai été avisé

de l'envoi d'une lettre chargée, qui m'était adressée par M. Soulan, cultivateur à Esbareich (Hautes-Pyrénées). Depuis quinze jours, que cette lettre m'a été adressée, je ne l'ai point encore reçue : je viens vous prier de vouloir bien faire une enquête à ce sujet, et de m'en faire connaître le résultat.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,
Monsieur le Ministre,
Votre, etc.

46. *Lettre pour demander un emploi de facteur.*

A Monsieur le Ministre des Postes et Télégraphes.

Monsieur le Ministre,

Le soussigné, Jean-François Lestourdeur, né à Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 13 janvier 1854, a l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'emploi de facteur au bureau de Loures (Hautes-Pyrénées). Il a l'honneur de joindre à sa demande :

1° Un certificat de bonne vie et mœurs, signé par le maire de Perpignan ;

2° Un certificat de bonne santé et de constitution robuste, visé par le docteur B...

Le soussigné espère que Monsieur le Ministre accueillera favorablement sa demande ; dans cet espoir, il a l'honneur d'être, avec un profond respect,

De Monsieur le Ministre,

Le très humble serviteur,

F. LESTOURDEUR.

47. *Lettre pour demander l'emploi de garde forestier.*

A Monsieur le Directeur général des Forêts.

Monsieur le Directeur général,

Le soussigné, Jean-Baptiste Moures, né à Mane, canton de Salies-du-Salat, ancien maréchal des logis au 16e régiment d'artillerie, ayant obtenu son congé après dix ans de service, actuellement domicilié à Salies, arrondissement de Saint-Gaudens (département de la Haute-Garonne), a l'honneur de solliciter sa nomination à l'emploi de *garde forestier* de l'État, vacant actuellement à Bissous.

Il joint à sa demande des certificats de bonne vie et mœurs, son certificat de bonne conduite sous les drapeaux, et une attestation du médecin

de Salies, constatant qu'il est encore en parfaite santé et en état de rendre des services comme garde.

Dans l'espérance que vous voudrez bien accueillir favorablement sa demande, il a l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

J.-B. MOURES.

48. *Lettre à un maire pour demande de renseignements.*

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance quelques renseignements sur le sieur Germain Bonnat, qui a habité votre commune pendant sept ans et y exerçait les fonctions de garde champêtre.

Je désirerais savoir si le sieur Germain Bonnat, habite toujours votre commune, ou en cas de départ, si vous connaissez son domicile actuel; s'il s'est marié et dans ce cas, s'il a des enfants, enfin si son honorabilité est toujours à l'abri de tout reproche.

Je vous serais infiniment obligé, Monsieur le

Maire, si vous vouliez bien me fixer sur ces points.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Z...

(Joindre un timbre pour la réponse.)

49. *Requête d'une dame demandant l'autorisation du Tribunal en l'absence de son mari.*

Monsieur le Président du Tribunal de première instance de....

La soussignée, Madeleine Viard, épouse Caumette, a l'honneur de vous exposer que son mari étant en mission au Tonkin, et ne pouvant en temps utile recevoir une lettre d'autorisation pour recueillir la succession de son frère, Nicolas Viard, qui l'a laissée son unique héritière, elle a recours à vous pour que vous l'autorisiez à accepter, tout au moins sous bénéfice d'inventaire, cette succession.

Elle a l'honneur d'être, Monsieur le Président, votre très humble servante.

Femme Caumette.

50. *Requête au Tribunal, au cas où le mari a refusé l'autorisation nécessaire.*

A Monsieur le Président du Tribunal de première instance de....

Monsieur le Président,

La soussignée, Marguerite Béraud, épouse Bougarol, a l'honneur de vous exposer qu'elle a inutilement sommé son mari d'avoir à lui accorder l'autorisation de toucher une somme à laquelle elle a droit. Elle vient vous supplier, Monsieur le Président, de vouloir bien lui permettre de citer son mari en Chambre du conseil, pour que, après avoir pris connaissance des faits, vous puissiez m'accorder l autorisation qui m'est nécessaire.

Elle a l'honneur d'être, Monsieur le Président, avec respect, votre très humble servante.

Femme Bougarol.

51. *Lettre pour demander un enfant de l'hospice, afin d'en faire un apprenti.*

A Messieurs les Administrateurs de l'hospice de Z...

J'ai l'honneur de vous exposer que j'aurais l'inten-

tion de prendre un enfant, à qui j'apprendrais, en qualité d'apprenti, la profession de (menuisier). Si vous vouliez me confier un enfant de l'âge d'environ quinze ans, je m'engage à le mettre en état de gagner sa vie, par son travail, après l'expiration du temps d'apprentissage, et en attendant, à pourvoir à tous ses besoins, avec la sollicitude d'un père de famille.

Dans l'attente d'une réponse favorable, j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble serviteur.

Z...

52. *Demande d'un congé militaire.*

A Monsieur B...., Général commandant la 34e brigade.

Monsieur le Général,

Le soussigné, Hippolyte Bonard, soldat au 39e régiment de ligne, 4e bataillon, 1re compagnie, réengagé en date du 16 février 1883, au service depuis 1873, a l'honneur de vous exposer qu'à la suite de rhumatismes et de douleurs contractés au Tonkin pendant la dernière campagne, il ne peut plus, à son grand regret, continuer son service.

Il a l'honneur de solliciter un congé renouvelable de façon à pouvoir soigner son état et tâcher de reprendre le plus tôt possible son service dans de bonnes conditions.

Dans cet espoir, il a l'honneur, d'être, avec respect,

Monsieur le Général,

Votre très humble et obéissant subordonné.

Hippolyte Bonard.



53. *Demande de secours pour une veuve de militaire.*

A Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer les faits suivants : Mon mari, adjudant au 1er régiment de tirailleurs Tonkinois, a été grièvement blessé dans l'affaire de Tuyen-Kan. Il vient de mourir des suites de sa blessure, et me laisse sans ressources avec deux enfants en bas âge. Je n'ai plus qu'à me confier à votre bienveillante justice, en sollicitant de votre charité, un secours qui me permette d'élever mes enfants dans le souvenir de leur père et dans l'amour de leur pays. C'est un service que je demande au nom de mon mari, qui est mort après avoir fait bravement son devoir, qui n'a jamais marchandé son temps et son énergie, et qui a été au régiment le modèle du bon serviteur.

Je joins à ma demande, Monsieur le Ministre, un certificat du colonel qui atteste la conduite héroïque de mon mari à Tuyen-Kan, et j'espère que vous voudrez bien y avoir égard.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de ma reconnaissance et de mon profond respect.

Z...

54. *Lettre pour solliciter l'assistance judiciaire.*

A Monsieur le Procureur de la République.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous exposer que j'ai été indignement volé par un homme qui avait toute ma confiance et qui abuse de ma situation précaire pour me refuser toute satisfaction. Obligé de prouver devant le tribunal ce que j'avance, je suis contraint de solliciter le secours de l'assistance judiciaire, qui m'est indispensable pour pouvoir citer l'individu dont s'agit, devant le tribunal.

Je joins à ma demande, une déclaration du maire de ma commune qui constate l'état plus que restreint de mes ressources.

Dans l'espoir que vous accueillerez ma demande, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Procureur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Z...

55. *Lettre pour porter plainte contre un notaire.*

A Monsieur le Procureur de la République.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, malgré mes

nombreuses démarches pour obtenir de maître Zarin, notaire, le solde de mes comptes et la remise de papiers importants dont il est possesseur, je ne puis avoir la moindre réponse. Je me suis adressé en vain à la Chambre des notaires; je n'ai plus qu'à solliciter votre haute intervention, qui doit suffire à me faire obtenir une réponse définitive de maître Zarin, le solde de mes comptes et la remise des papiers qu'il conserve indûment.

Dans cette attente, j'ai l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Procureur,

Votre très humble serviteur,

Z...

56. *Lettre d'un père demandant une bourse dans un Lycée.*

A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer que mon fils, petit-neveu du colonel de Z... et cousin germain du général P..., désirerait préparer son admission

à l'École de Saint-Cyr. Il a dans sa famille de nobles exemples, qui le poussent à prendre la carrière militaire. Malheureusement l'état restreint de mes ressources m'empêche de le seconder, et je viens solliciter de votre haute bienveillance une bourse qui lui permettrait de continuer ses études dans un Lycée.

Je joins à ma demande un certificat du Principal du collège, dans lequel il a obtenu jusqu'à présent tous les prix, et un certificat du Maire constatant l'insuffisance de mes moyens.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre très humble serviteur,

Z...

57. *Demande d'exonération du versement de quinze cents francs pour le volontariat.*

A Monsieur le Préfet de...

Monsieur le Préfet,

Mon fils vient de subir avec succès les examens du volontariat, et il a été admis dans un rang excellent ; malheureusement, mes ressources sont

tellement restreintes en ce moment par la stagnation des affaires, que je ne puis être en état de verser la somme de quinze cents francs qui lui est nécessaire. Mon fils, sachant combien il est utile à mon commerce, préfère renoncer au bénéfice du volontariat. Dans ces conditions, Monsieur le Préfet, je m'adresse à vous pour que vous veuilliez bien m'accorder une exonération soit totale, soit partielle de la somme exigée.

Je joins, à l'appui de ma demande, les pièces qui constatent la vérité des faits que j'avance, ainsi que les certificats de considération dont notre famille jouit, et dont mon fils est parfaitement digne.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mon profond respect.

Z...

58. *Demande d'un jeune soldat pour faire partie de la réserve.*

A Monsieur le Préfet du département de ***.

Monsieur le Préfet,

Faisant partie de la classe, j'ai l'honneur de vous exposer que mon travail est indispensable au sou-

tien de ma famille, qui se trouverait sans ressources et réduite tout à fait à l'indigence par mon absence, et je viens vous supplier de vouloir bien me faire comprendre dans la réserve.

Le certificat ci-joint du maire de ma commune, appuyé par deux témoins dont les fils sont au service, et visé par M. le Sous-Préfet, constate en toute vérité ma situation. Aussi j'ose attendre de votre haute bienveillance une décision favorable qui tranquillisera ma famille.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et très obéissant serviteur.




LETTRES
DE JOUR DE L'AN
ET
DE FETE
Henriot



LETTRES DE JOUR DE L'AN

ET DE FÊTE

---

1. *Lettre de bonne année d'un enfant à ses parents.*

Mon cher papa, ma chère maman,

Le jour de l'an serait pour moi un grand bonheur, si j'étais auprès de vous pour vous faire tous mes souhaits; mais, puisque cette joie m'est refu-

sée, il ne me reste que la toute petite consolation de vous écrire pour vous dire que je vous aime de tout mon cœur.

Je fais des vœux ardents pour votre bonheur, et tous les efforts que je pourrais faire dans mes études ne me coûteront plus, puisqu'ils feront votre bonheur.

Le temps me semble bien long loin de vous; j'espère bientôt vous voir, vous embrasser de tout cœur, et je vous envoie en attendant de bons baisers bien affectueux.

Votre fils qui vous aime.

X.

2. *Lettre d'un enfant à ses grands-parents.*

Mes chers grands-parents,

Je suis tout triste de n'être pas auprès de vous aujourd'hui, pour recevoir les bonnes caresses auxquelles je suis habitué, et vous donner les miennes. Ma lettre seule vous dira toute la tendresse de mon cœur; si elle ne vous la dit pas assez bien, accusez ma plume, mais ne me croyez pas indifférent.

Je joins à ma lettre les notes de mes professeurs; elles ne sont pas trop mauvaises, et je suis heureux de pouvoir vous prouver de cette façon toute la reconnaissance de mon petit cœur pour les bontés que j'ai reçues de vous.

Je vous prie d'agréer, chers parents, mes vœux bien sincères et bien affectueux.

Votre respectueux petit-fils, etc...

Z.

3. *Lettre d'une jeune fille à sa mère.*

Ma chère mère,

Le jour de l'an ne serait pas déjà destiné à un échange de bons souhaits, que je le choisirais, ma bonne mère, pour vous exprimer encore une fois toute ma tendresse... Vous la connaissez déjà, mais il m'est doux de l'affirmer encore. J'ai toujours un si grand plaisir à lire ces sortes d'affirmation, quand elles viennent de vous, que je ne doute pas de celui que vous aurez à lire la mienne.

L'absence m'est toujours bien pénible : on ne peut s'habituer tout d'un coup à être privée des mille petits soins dont vous saviez si bien entourer

mon enfance; mais je fais tous mes efforts pour que ma conduite réponde à vos enseignements, ma chère mère.

J'attends avec impatience une de vos bonnes lettres, elles sont mes plus grandes joies loin de vous; et je vous renouvelle l'assurance de ma plus respectueuse affection.

Votre fille qui vous embrasse, etc.



4. *Lettre d'une jeune fille à son père.*

Mon cher père,

Il m'est bien doux de venir en ce jour consacre vous dire encore une fois que mon cœur est plein des sentiments de respect et d'affection que votre tendre sollicitude m'a toujours inspirés. Je me sens bien heureuse, étant loin de vous, de pouvoir vous en donner ici le témoignage et de vous assurer que je fais tous mes efforts pour répondre à vos vues et mériter la continuation de votre tendresse.

J'espère avoir bientôt de vos nouvelles, car c'est un besoin pour mon cœur que de vivre avec vous, mon cher et bon père, et de vous savoir content et bien portant.

Votre fille respectueuse, etc.

5. *Lettre à un parrain.*

Mon cher parrain,

Si je vous adresse aujourd'hui tous mes vœux, c'est moins pour me conformer à un usage que pour obéir au besoin de mon cœur. Vous avez tou-

jours été pour moi un second père, et il m'est doux de vous dire toute ma reconnaissance.

Je travaille avec assiduité. Les notes que vous trouverez ci-incluses vous diront tout le soin que je prends à me montrer digne de vos bontés, mon cher parrain; elles ne sont, du reste, qu'un faible tribut de ma gratitude à votre égard. Tous mes souhaits vous arriveront par ma lettre, sans qu'il soit nécessaire que je les énumère; vous les savez, puisque vous connaissez mon attachement pour vous.

Je vous embrasse affectueusement en me disant le plus respectueux des filleuls.

EUGÈNE.

6. *Lettre à une marraine.*

Ma chère marraine,

C'est avec une grande joie que je vois revenir ce jour consacré à l'expression de l'affection, de la reconnaissance et du respect, puisqu'il m'offre l'occasion de vous rappeler tous les sentiments de cette nature que je vous ai voués comme à une seconde mère. Je n'oublierai jamais votre tendre et constante sollicitude et je m'efforcerai toujours

de m'en montrer digne. Veuillez en être assurée, ma chère marraine, et croire à mes meilleurs souhaits pour l'accomplissement de tous vos désirs.

Votre respectueuse et toute dévouée filleule.

7. *Lettre à un oncle, une tante, ou à un parent.*

Nous sommes trop éloignés cette année, mon cher oncle, ma chère tante, pour que je vous témoigne de vive voix l'expression de mon affection..... Je suis donc forcée de recourir à un moyen bien impuissant : ma plume, malgré son inhabileté, vous transmettra tous les vœux que nous formons ici, moi et les miens, pour votre bonheur. Vous voudrez bien les accepter comme je vous les envoie, sans emphase, mais bien sincères.

Votre nièce qui vous aime...

8. *Lettre à un ami.*

Je n'emploierai pas les formules banales qui sont plus ou moins acceptées en ce jour, mon cher ami; notre vieille et solide amitié m'en dispense

Mais je veux toutefois te dire que l'absence n'en diminue rien; elle est bien telle que tu sais : toujours vraie et profonde.

Mes affaires doivent me retenir encore quelque temps éloigné de cette chère ville natale, ce que je déplore : c'est la première fois que cette époque de l'année me voit hors de chez moi et loin de mes amis. C'est là une triste nécessité, mais qui ne m'empêche pas de te serrer cordialement la main.

Tout à toi.

9. *Lettre de bonne année à un protecteur.*

Monsieur,

Je ne saurais me rappeler toute la bienveillance dont vous avez toujours fait preuve à mon égard sans me faire aujourd'hui un devoir, doux à remplir, de vous en redire toute ma gratitude.

Veuillez donc accepter tous les vœux que je forme, pour vous d'abord et pour votre honorable famille; ils sont ardents et sincères : c'est leur seul mérite.

Votre reconnaissant et dévoué...

10. *Lettre à une personne à qui on n'envoie pas d'étrenne.*

Ma lettre ne vous arrivera pas avec le petit cadeau qui l'accompagnait tous les ans, ma bonne petite amie; mais je sais toute la bonté de votre cœur, et son désintéressement allège la peine que j'ai d'être obligée de compter avec ma bourse.

L'année est extrêmement malheureuse pour moi et les miens, de véritables désastres ont fondu sur nous, et il s'ensuit une foule d'ennuis que je vous conterai à ma prochaine visite.

Dites-moi que vous n'êtes pas trop déçue, ma mignonne, que j'ai bien fait de compter sur votre raison. Ce qui est différé n'est d'ailleurs pas perdu, et je compte, quand les beaux jours viendront, vous en donner la preuve.

Je vous embrasse mille fois et vous prie de transmettre à vos parents l'assurance de mon attachement sincère.

Bien à vous.

11. *Lettre à une mère pour sa fête.*

Ma chère mère,

Votre fête me fournit l'occasion de vous expri-

mer mes sentiments bien affectueux, et je ne saurais y manquer. J'adresse chaque jour des vœux à la Providence pour votre bonheur. Vous voir, jouissant tranquillement de la vie, et qu'elle soit bien douce pour vous, chère mère, est mon plus grand désir.

Je ne puis me souvenir, sans en être tout attendri, des soins attentifs, des tendresses et des caresses dont vous saviez si bien entourer mon enfance... L'éloignement me pèse, parce qu'il me prive de vous; il semble à votre grand fils qu'il saurait se faire encore tout petit, pour bénéficier toujours des câlineries du jeune âge.

Écrivez-moi, chère mère; que je lise toujours vos sages conseils. Ils sont sacrés, et mon vœu le plus ardent est de les avoir pour guide pendant de bien longues années.

Votre fils respectueux.

12. *Lettre de fête... à un parent, à un ami ou à une amie.*

J'avais fait le projet de vous porter moi-même mes souhaits de fête, cher ami, mais un accident qui est survenu bien mal à propos a renversé tous mes projets... Je me suis foulé le pied en sortant

de chez moi, et me voilà alité pour huit jours, sans espoir de pouvoir échapper même un instant aux prescriptions du médecin.

Je fais expédier un bouquet à votre adresse, ma chère amie; il vous dira les vœux que je forme pour vous, et combien je regrette de n'avoir pu les exprimer de vive voix.

Acceptez-les, avec l'assurance de mon affection dévouée.

13. *Lettre pour un anniversaire de naissance.*

Mon cher monsieur (ou mon cher ami),

Permettez-moi de saisir l'occasion de cet heureux jour pour vous renouveler, en mon nom et celui de ma famille, l'expression de notre sincère et cordial attachement.

Puissions-nous encore longtemps vous transmettre à pareil jour le témoignage d'amitié et d'estime que vous méritez si justement par tout le bien que vous avez fait, tous les services que vous rendez avec cette aménité et ce désintéressement qui forment le fond de votre caractère ! C'est le vœu le plus ardent de

Votre tout dévoué.



14. *Lettre d'un fiancé à sa future, à l'occasion du jour de l'an.*

Ma bien-aimée Adèle,

Je suis heureux de saisir l'occasion que me présente le jour de l'an pour causer avec vous; le consentement mutuel de nos parents autorise d'ailleurs cet entretien.

Le temps me semble bien long, ma bien-aimée, et la distance qui nous sépare devient de jour en jour plus pénible. Je maudis l'exil qui me retiendra encore pendant quelque temps loin de vous, et ce n'est qu'en évoquant votre douce image que j'arrive à calmer mon impatience.

Votre père recevra aujourd'hui un petit paquet

que j'expédie pour vous : c'est un petit souvenir,



une parure qui ne pourra pas certes ajouter à vos charmes, mais que vous porterez avec plaisir, en

souvenir de celui qui ne cesse de penser à vous.

Tous les papiers nécessaires sont arrivés. Veuillez prier votre père de s'occuper activement des détails urgents; il me serait bien pénible de voir encore se prolonger le moment que nous désirons.

Adieu, ma chère bien-aimée. Je n'ose vous embrasser encore; mais j'ose me dire le plus impatient des fiancés.

Lettres de Remerciements Félicitations Condoléances





LETTRES

DE REMERCIEMENTS, EXCUSES, FELICITATIONS CONDOLÉANCES

---

1. *Lettre de remerciement à une personne qui, par sa protection, a fait obtenir une place.*

Monsieur,

Grâce à votre protection, me voilà en possession d'une place que j'ambitionnais depuis bien longtemps; j'en suis très heureux, et ne doute pas qu'elle me conduise à un avenir honorable.

La reconnaissance sans bornes que je vous garde peut être un sûr garant que je ne négligerai rien pour me concilier l'estime et la bienveillance de mes chefs.

Toute ma famille se joint à moi pour vous prier d'agréer, Monsieur, en même temps que ses remerciements, l'expression de son profond respect.

2. *Lettre de condoléance sur la perte d'un emploi.*

Monsieur,

Je suis aussi étonné que peiné de la nouvelle qui annonce la perte de votre emploi.

A quoi faut-il attribuer cette disgrâce aussi imprévue que subite?

Ne seriez-vous pas victime de quelque délation, de quelque basse calomnie? C'est la seule hypothèse possible pour quiconque connaît votre valeur et le zèle que vous avez toujours mis à remplir vos fonctions.

Dans ce cas, l'injustice inqualifiable dont vous êtes victime sera, sans doute, bientôt réparée.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous prie de vouloir bien agréer mes sentiments d'estime et d'amitié respectueuse.



3. *Lettre de condoléance à un veuf.*

Mon cher ami,

J'apprends avec une bien vive émotion la nouvelle de la mort de Mme X...

Permettez-moi de vous dire toute la part que je prends à votre douleur si légitime.

Les qualités exquises de l'aimable compagne que vous perdez étaient connues de tous, et chacun avait pu maintes fois apprécier sa bonté parfaite et sa haute intelligence.

Je n'essaierai pas de vous consoler, cher ami : tout discours est impuissant en face d'un coup

aussi péniblement imprévu; songez seulement aux affections qui vous restent, à ces chers petits enfants dont la tendresse saura mieux que personne ce qu'il faut à votre tristesse.

Bon courage, cher ami, et croyez-moi toujours votre dévoué,

4. *Lettre pour annoncer la mort d'un grand-parent, d'un père, d'une mère.*

Mon cher monsieur,

Je suis en proie à la plus vive douleur : mon excellent père vient de succomber de la façon la plus inattendue et sans qu'un seul symptôme de maladie ait laissé prévoir ce triste événement.

Je sais qu'une grande amitié, cher Monsieur, vous unissait à celui qui n'est plus; vous étiez à même de juger cette bonne nature, et vous pouvez, par cela même, comprendre l'état où me jette ce deuil imprévu.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Z...



5. *Lettre pour annoncer, à un frère, la mort d'un père ou d'une mère.*

Je ne puis retenir mes larmes, mon cher frère, en prenant la plume pour vous écrire. Notre pauvre mère est morte hier des suites de la maladie dont elle était atteinte. Nous sommes tous terrifiés ; cet événement, quoique prévu, hélas ! nous laisse sans consolation.

Notre chère mère a témoigné à son dernier moment toute la peine qu'elle éprouvait de votre absence. Nous avons regretté, comme vous le regretterez certainement, de ne pouvoir vous faire arriver assez à temps pour recueillir le dernier soupir de notre chère morte.

Venez maintenant au plus vite, mon frère; votre présence est tout à fait indispensable pour les arrangements de famille.

Nous vous exprimons tous notre affectueuse amitié, et nous vous attendons impatiemment.

Votre frère,

Z...

6. *Lettre de consolation d'une mère, ou d'un père, à sa fille qui vient de perdre un enfant.*

Votre douleur me navre, ma chère fille, et me navre d'autant plus que je n'y vois pas de consolation. Je pleure avec vous le pauvre petit ange perdu, c'est toute ma force; les phrases banales ne font qu'irriter le cuisant chagrin d'une mère telle que vous.

Soignez cependant votre santé, ma bien-aimée fille, songez qu'elle appartient encore à votre mari, à votre famille et aussi un peu à votre vieille mère qui vous écrit malgré les pleurs qui obscurcissent ses yeux. Résignez-vous, les volontés de Dieu sont parfois terribles; mais je connais votre piété, et fais appel aux pieux sentiments dans lesquels vous avez été élevée.

Adieu, ma chère enfant, écrivez-moi; j'ai besoin

d'être tranquillisée sur votre santé. Je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

7. *Pour annoncer la mort de sa femme.*

Mon cher ami,

Je ne sais comment vous exprimer la douleur qui m'accable ! Ma femme vient de rendre le dernier soupir à la suite d'une courte maladie.

Ce malheur, dont je n'avais jamais osé mesurer l'immensité, me prive désormais de toute joie en ce monde.

Plaignez-moi, mon ami, et recevez l'expression de mes sentiments dévoués.

8. *Lettre à un ami pour se réconcilier après une discussion.*

Tu le vois, mon cher ami, je mets de côté toute question d'amour-propre en t'écrivant le premier.

Oublions nos torts respectifs ! Il ne faut pas qu'une vieille et solide amitié comme la nôtre se puisse briser pour quelques paroles violentes échangées en un instant d'emportement. J'avoue ma vivacité excessive, et dis-moi que tu ne cesses pas de me regarder comme ton meilleur ami.

9. *Réponse à la précédente.*

Je ne saurais garder rancune à ton excellente amitié, et je regrette, mon cher ..., de n'avoir pas été le premier à te tendre la main... Viens, demain, chez moi; tu connais l'heure de mon déjeuner : nous causerons ensemble des souvenirs de jeunesse.

Tout à toi.

Z...

10. *Lettre de félicitations à un ami qui vient de se marier.*

Mon cher ami,

Je viens te dire avec quelle joie j'apprends la nouvelle de ton mariage : enfin, tu as compris que la vie n'est pas une simple fantaisie, et qu'il faut être positif. Au fond, vois-tu, il n'y a de vrai que l'affection solide et sincère d'une femme sérieuse et bonne, qui partage vos chagrins et double vos joies. C'est donc avec la plus grande satisfaction que j'ai appris que ta fiancée était Mlle V... Il ne m'appartient pas de faire son éloge : ses yeux et

son cœur parlent plus éloquemment que moi. Qu'il me suffise de t'adresser mes félicitations les plus sincères, mes vœux de bonheur les plus ardents; permets-moi d'adresser à ta fiancée les hommages de mon profond respect.

Je te serre cordialement la main. Ton tout dévoué.

Z...



11. *Lettre de félicitations à un chevalier de la Légion d'honneur.*

Cher monsieur,

Enfin, on vous a rendu justice. L'*Officiel* de ce matin contient votre nomination, et personne

n'en est plus heureux que moi, si ce n'est vous. C'est donc au nom de notre joie commune que je vous adresse mes plus cordiales félicitations.

En attendant que j'aie le plaisir de vous serrer la main, et de vous dire de vive voix toute la satisfaction que j'éprouve, agréez, je vous prie, mes plus affectueux compliments.

X...

12. *Lettre de félicitations quelconques.*

Cher monsieur,

C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai appris la bonne nouvelle que vous voulez bien m'annoncer.

Personne plus que moi ne peut être heureux de cette réussite : c'est un premier pas, et je ne doute pas de vos prochains succès.

Croyez-moi, très sympathiquement, votre affectionné.

Z...



13. *Lettre de convocation à une assemblée de famille.*

Monsieur et cher parent,

Vous êtes prié, comme étant directement intéressé à la succession de..., de vouloir bien vous rendre au conseil de famille qui se réunira le 18 de ce mois, à dix heures du matin, chez M. le juge de paix du canton.

Nous attachons une grande importance à votre présence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre tout dévoué.

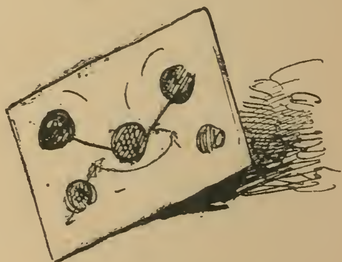
14. *Lettre de condoléance sur un malheur.*

Monsieur,

Votre silence m'inquiétait et m'inspirait les

appréhensions, hélas, les plus tristement fondées. Je viens d'apprendre le malheur qui vous frappe, et je veux vous assurer que je compatis de tout cœur à cette affliction bien imméritée. Reprenez courage; et si la sympathie d'un ami peut vous soulager, dans ces tristes circonstances, croyez, Monsieur, à mes sentiments d'affection bien sincères. Ce n'est pas un indifférent, c'est un ami qui prend part à votre légitime douleur, et qui vous prie de recevoir l'assurance de son affectueuse considération et de son parfait dévouement.

X...



15. *Autre sur le même sujet.*

Cher monsieur,

J'ai appris avec chagrin que vous veniez d'être

victime d'un sinistre (ou d'une perte d'argent) qui vous atteint profondément.

Ce malheur immérité afflige tous ceux qui connaissent votre intelligente activité, votre constante probité ainsi que vos tendres préoccupations pour votre famille. Placez-moi au nombre de ces amis, et, si en leur nom une parole sincère d'encouragement peut vous réconforter, veuillez en accepter ici l'expression, et croire à tout mon dévouement

X...

16. *Lettre pour se plaindre du manque de réponse à une demande de renseignements.*

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire, le 15 courant, pour vous prier de me fournir quelques renseignements au sujet de...

Je viens vous prier de vouloir bien me répondre à ce sujet, car l'affaire est de quelque importance, et j'attache à votre réponse le plus grand intérêt.

Excusez, Monsieur, mon indiscrétion et recevez l'assurance de ma parfaite considération,

17. *Lettre de félicitations à un ami qui vient d'obtenir une position.*

Mon cher ami,

J'apprends avec joie votre nomination. Il y avait longtemps que vous la méritiez à tous égards, et ce n'est que justice qui vous a été rendue. D'ailleurs, maintenant que vous êtes en si bonne voie, vous n'allez pas vous arrêter en route, et je suis convaincu que d'ici à peu de temps j'aurai de nouvelles félicitations à vous adresser.

Tous mes compliments, cher ami, et bien à vous.

Z...

18. *Lettre à un supérieur (à un patron) pour s'excuser d'une action ou de paroles inconvenantes.*

Monsieur,

Je viens implorer votre indulgence au sujet de ma conduite d'hier et vous faire toutes mes excuses pour un moment d'oubli qu'il m'est impossible d'expliquer autrement que comme un acte de folie. Je suis bien honteux de mon inconvenance envers

vous, Monsieur, qui m'avez toujours traité avec égards et je vous assure que j'en suis péniblement affecté. Je vous prie donc de croire à mes sincères regrets, et de ne plus vous souvenir que de ma bonne volonté au travail et au soin de vos intérêts.

Si j'ai oublié un instant que je suis père de famille et que mon emploi est mon unique moyen d'existence, permettez-moi d'espérer que vous me mettrez à même de réparer mes torts et de vous exprimer ma reconnaissance.

Votre très humble et très obéissant serviteur.


LETTRES DE MARIAGE
HENRIOT

LETTRES DE MARIAGE

---

1. *Lettre à un père pour lui demander sa fille en mariage.*

Monsieur,

Depuis bientôt un an que je connais Mademoiselle votre fille, la sympathie qu'elle m'inspira tout d'abord n'a fait que s'accroître tous les jours... j'apprécie aujourd'hui toutes les qualités qui la distinguent, la rendent charmante aux yeux de tous, et je viens, Monsieur, vous faire la demande formelle de sa main.

Je n'ai pas plus à vous parler de ma situation que de mon caractère, vous les connaissez et cela me dispense de plaider ma propre cause ; mais ce

que je puis affirmer hautement, cher Monsieur, c'est que j'aime Mlle..., de tout cœur et que, sans être trop présomptueux, je crois pouvoir la rendre heureuse.

Je ne dis pas, Monsieur, qu'une réponse défavorable me jetterait dans le désespoir, mais j'attends impatiemment la lettre qui doit fixer mon sort.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



2. *Lettre d'un père qui accorde la main de sa fille.*

Monsieur,

J'apprécie votre procédé, la délicatesse de vos intentions me touche et j'y réponds en affirmant que je suis heureux de vous recevoir chez moi.

Ma maison vous est ouverte, vous pouvez venir présenter vos hommages à ma fille... Il m'est doux de penser que vous saurez rendre heureuse cette chère enfant, seule joie de ma vie ; ma tranquillité est assurée d'avance, car je crois confier le soin de son bonheur à un galant homme.

Je vous salue cordialement, Monsieur, et j'attends le plaisir de votre visite.

Z...

3. *Lettre d'un père qui refuse son consentement.*

Monsieur,

C'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de vous refuser la main de ma fille... son inexpérience et sa santé encore trop délicate me font un devoir de la garder encore auprès de moi.

Croyez-bien, Monsieur, que je reconnais tout ce que votre démarche a de flatteur pour nous, et j'espère que mon refus ne changera rien à notre estime réciproque.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.



4. *Lettre de demande en mariage à une veuve.*

Madame,

Vous avez pu vous apercevoir des sentiments que j'éprouve pour vous ; le respect que vous avez su m'inspirer m'a seul empêché, jusqu'ici, de vous en faire l'aveu.

Je ne saurais cependant tarder plus longtemps, Madame, à vous dire que mon plus ardent désir est de voir uni mon sort au vôtre.

Vous me connaissez depuis peu, mais je ne doute pas que vous ne sachiez apprécier la loyauté de

mes sentiments et surtout l'amour profond que j'ai pour vous, Madame.

Daignez, Madame, m'honorer d'une réponse à laquelle j'attache le plus haut prix et me croire votre ami le plus respectueux....

X...

5. *Réponse favorable.*

Monsieur,

J'avais, pour ainsi dire, juré de ne pas me remarier, mais l'estime que vous m'inspirez change aujourd'hui mes résolutions.

J'accepte l'offre de votre main et j'apprécie à sa juste valeur tout le prix de la loyale affection que vous me vouez.

Soyez aussi persuadé, Monsieur, que je m'efforcerai de mériter la trop bonne opinion exprimée dans votre lettre; votre excellente réputation et la bonté parfaite de votre caractère me font espérer trouver encore en ce monde le bonheur que je croyais à jamais perdu.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

X...

6. *Réponse d'une veuve qui refuse une demande en mariage.*

Monsieur,

Bien que très flattée de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, je réponds par un refus... J'ai pris vis-à-vis de moi-même l'engagement de ne pas me remarier et je n'y saurais manquer.

Vous m'excuserez, Monsieur, si je n'expose pas à votre jugement les questions toutes personnelles qui déterminent mon refus.

Veuillez croire à mes regrets et à ma parfaite considération

X...

7. *Lettre de demande en mariage par un ouvrier.*

Mademoiselle,

Les qualités d'ordre, de travail et d'économie que j'ai reconnues en vous, m'inspirent depuis déjà longtemps des sentiments affectueux à votre égard... Je vous aime enfin et serais heureux que vous veuilliez consentir à devenir ma femme.

Si j'apprécie vos qualités, vous pouvez aussi savoir qu'une existence rangée a été jusqu'à ce jour la mienne ; je n'ai fréquenté ni les cabarets ni les mauvaises sociétés qui sont à notre époque la perte de la jeunesse.

Il m'a donc été facile d'amasser quelques économies ; jointes aux vôtres, elles pourront nous procurer un petit avoir qui, en nous mettant à l'abri de la gêne, nous permettra d'élever les enfants, s'ils surviennent.

Songez à ma proposition, Mademoiselle, et si vous l'acceptez, rendez-moi, par une prompte réponse, le plus heureux des hommes.

8. *Lettre pour demander à ses parents l'autorisation de se marier.*

Mes chers parents,

Il s'agit d'une grave nouvelle, et c'est avec vous que je veux en causer tout d'abord.

Depuis déjà longtemps je désirais me marier, faire une fin, comme le disent les gens soi-disant spirituels, lorsque le hasard ou mieux la providence a placé sur mon chemin une jeune fille qui me semble réunir toutes les qualités rêvées.

Cette jeune fille se nomme... Vous connaissez sans doute ses parents et leur situation.

Ils donnent à leur enfant une petite dot, mais jointe avec quelques économies que j'ai réalisées jusqu'ici, elle suffira, avec de l'ordre et des goûts raisonnables, à nous assurer une position aisée.

Je suis trop enthousiasmé de Mademoiselle... pour en faire le portrait; mon cher père me trouverait trop amoureux et ma bonne mère pourrait bien ne pas s'en rapporter à mon appréciation... Tout le monde pourtant s'accorde à trouver à celle que je désire appeler ma femme les qualités les plus solides, tant celles du cœur que de l'esprit.

Je compte sur votre consentement, mes chers parents, il ne peut me manquer.

Joignez-y mon acte de naissance et tous les papiers nécessaires.

Je vous embrasse tous deux, bien chers parents, et je vous envoie l'assurance de ma respectueuse affection.

Votre fils.

9. *Lettre à un père pour le même objet.*

Mon cher père,

Me voici parvenu à l'âge qui donne droit à tout homme de se marier.

J'espère que votre volonté ne mettra pas obstacle à mon désir.

Veuillez donc, mon cher père, me faire l'envoi d'un consentement en règle, c'est-à-dire notarié, et joindre à cet envoi celui des pièces nécessaires, telles qu'acte de baptême et acte de naissance.

Je vous prie de vouloir bien agréer l'expression des sentiments respectueux de votre fils.

10. *Lettre à un père (ou à une mère) pour obtenir le consentement qu'il semble refuser.*

Mon cher père,

Voilà bien des lettres que je vous écris, à vous et à ma mère, sans obtenir de réponse... C'est aujourd'hui à vous seul que j'en appelle et je compte n'être pas déçu.

En quoi le mariage dont je vous ai soumis le projet peut-il vous déplaire ? tout le monde apprécie les qualités solides qui font de Mlle X..., non pas l'être insignifiant que l'on rencontre souvent à notre époque, mais une femme vraiment distinguée, sérieuse, douce et intelligente. Je ne puis croire, mon bon père, que la question seule de fortune vous préoccupe tous deux à ce point... Ma fiancée n'est pas

riche, cela est vrai, mais comptez-vous pour rien l'honneur d'appartenir à une famille aussi complètement honorable que la sienne? et puis enfin mon travail, qui prend tous les jours plus d'extension, n'est-il pas suffisant pour nous faire une vie à l'abri de tout besoin ?

Songez-y, mon père, je soumets encore une fois ces considérations à votre réflexion ; j'aime Mlle X... et ne renoncerai pas à l'espoir d'en faire ma femme ; mais il me serait aussi bien douloureux d'user, à votre égard, des moyens extrêmes que me donne la loi.

J'espère de tout mon cœur n'avoir pas à en venir à ce fâcheux moyen.

Daignez agréer, mon cher père, l'expression de mon affection respectueuse.

11. *Lettre d'un jeune homme qui envoie à son père les sommations respectueuses.*

Mon cher père,

Je suis navré, que vous me mettiez dans la triste nécessité de recourir à la loi... J'aime Mlle X..., je la veux pour femme et ne saurais renoncer à ce projet.

Vous recevrez donc, mes actes de respect, mais je tiens à vous dire tout le chagrin que me cause ma propre détermination.

Croyez-moi, malgré tout, votre fils respectueux et affectionné.

Z...

12. *Lettre d'une jeune fille qui désire ne pas se marier.*

Ma chère mère,

C'est à vous que je m'adresse; votre tendresse si grande m'autorise à vous parler avec un entier abandon, et c'est sur elle que je compte pour apaiser le ressentiment de mon bon père.

Je ne puis me décider à épouser M...; j'ai voulu tout d'abord autoriser ses visites, comme vous m'aviez conseillé de le faire espérant toujours arriver à reconnaître les qualités dont chacun le pare... hélas! sa soumission n'a rien changé à mes sentiments. Je n'aime pas et n'ai pas même la sympathie qui pourrait me faire supporter l'idée d'une union avec M...

N'insistez pas, ma bonne mère; aucune considération ne saurait me faire changer d'avis, pas plus la question de position sociale que la question de

fortune... mon seul regret, et celui-là est assez violent pour me rendre malheureuse, est de vous contrister et d'aller contre les volontés de mon père.

J'espère que vous saurez me tenir compte des efforts que j'ai faits pour vaincre cette antipathie incroyable, car je les ai faits consciencieusement, et j'attends une lettre de pardon.

Laissez-moi vous dire toute ma tendresse pour vous et pour mon père et croyez-moi, chère mère, la plus affectueuse des filles.

13. *Lettre de rupture.*

Monsieur,

Malgré le vif désir que j'aurais eu de vous accepter dans ma famille, je me vois forcé de vous faire part de la décision que je viens de prendre.

Votre situation n'est pas encore établie, et je craindrais que les lourdes charges de la vie ne soient un obstacle à votre bonheur et à celui de ma fille.

Soyez persuadé, Monsieur, que cette décision ne diminue en rien l'estime que j'ai pour vous; seu-

lement, vous voudrez bien comprendre que votre présence chez moi nous serait à tous pénible. Croyez, cher Monsieur, à toute la peine que je ressens de cette rupture.

Veuillez agréer l'assurance de ma parfaite considération.

X...



14. *Lettre de faire part d'un mariage, avec invitation.*

Mon cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je viens vous faire part de mon mariage avec Mlle X... Il sera célébré le 30 jan-

vier, à l'église de la Trinité, à onze heures. Je compte sur vous; j'espère que vous voudrez bien nous faire le plaisir d'assister à la messe ainsi qu'au dîner, qui aura lieu à cinq heures, chez....

En attendant le plaisir de vous voir, veuillez agréer l'assurance de mon amitié et de ma parfaite estime.

X...

15. *Autre lettre de faire part de mariage.*

Mon cher Monsieur,

Vous m'avez toujours témoigné tant d'intérêt et de bienveillante cordialité que je pense vous voir accueillir avec plaisir la nouvelle de mon mariage avec Mlle X... qui aura lieu (*ou* a eu lieu) le...

Cette union me présage le bonheur, et j'espère que vos souhaits de bonne amitié ne me manqueront pas.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes meilleurs sentiments.

16. *Lettre annonçant la naissance d'un enfant.*

Cher Monsieur,

Je viens vous annoncer l'heureux accouchement

de ma femme. Ce matin, à deux heures, elle a donné le jour à une fille (ou à un garçon).

Votre tout dévoué,

X...

17. *Autre lettre annonçant un accouchement difficile.*

Cher Monsieur,

Je viens vous faire part de la pénible, mais après tout, heureuse délivrance de ma femme. C'est après bien des angoisses pour moi, et surtout pour elle de bien vives souffrances pendant de longues heures, qu'elle est enfin, hier soir, accouchée d'un garçon (d'une fille). Maintenant elle est hors de danger et l'enfant aussi.

Votre tout dévoué.

18. *Conseils d'une mère à sa fille.*

Ma chère fille,

Vous voici arrivée à l'époque la plus solennelle de votre vie; je crois qu'à ce moment, si important, les conseils d'une mère qui vous aime peuvent vous être de grande utilité; aussi je ne veux

pas laisser passer ce jour sans m'entretenir quelques instants avec vous.

Je ne doute pas, ma chère enfant, que les réso-



lutions que vous avez prises ne soient très bonnes. Vous les suivrez, j'en suis persuadée.

Je veux d'abord vous recommander beaucoup de prudence dans votre manière d'agir. Evitez tout ce qui pourrait occasionner, je ne dis pas des

doutes, mais bien certains sentiments de jalousie dans le cœur de celui qui va devenir votre mari. Fuyez les sociétés de ces femmes légères qui, sous le nom de femmes du monde, peuvent le plus souvent donner, par leur conduite autant que par leurs paroles, les plus pernicieux exemples à toute jeune épouse qui veut rester honnête.

Réprimez tous vos mouvements de vivacité ; opposez à ceux de votre mari une constante modération : vos réponses ne sauraient jamais l'apaiser, votre silence, au contraire, ne fera que le calmer et le rendre plus doux à votre égard.

Je ne veux pas vous en dire davantage, ma chère fille, sachant bien que votre esprit et votre cœur y suppléeront. Excusez-moi de venir vous entretenir de morale en ce moment où vous devez être tout à votre bonheur ; prenez mes avis comme ceux d'une mère qui n'a en vue que votre félicité, et croyez toujours à ma plus tendre affection.

19. *Lettre d'un père à son fils sur le point de se marier.*

Mon cher fils,

Les bonnes dispositions dont vous paraissez animé, la bonne conduite que vous avez toujours

eue jusqu'à ce jour, me permettent de concevoir les plus belles espérances sur votre avenir.

Laissez-moi néanmoins attirer votre attention sur quelques points qu'un homme avancé en âge a pu mieux observer.

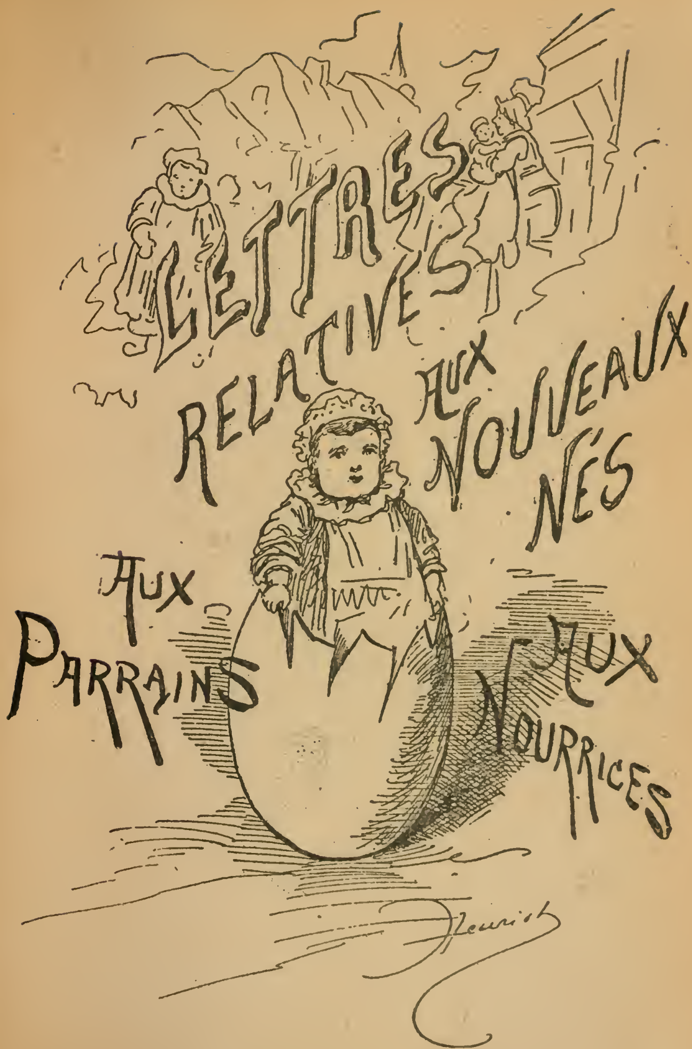
Songez, mon bien cher fils, qu'à dater de ce jour, vous n'êtes plus seul: vos préoccupations vont augmenter, votre ardeur au travail doit redoubler.

Souvenez-vous que si vous pouvez, si vous devez même avoir de l'empire sur votre femme, vous ne devez l'employer qu'à réprimer en elle par la persuasion ce qui pourrait vous paraître nuisible à votre bonheur, et en un mot qu'à la conduire au bien. N'oubliez pas que le secret d'une affection durable est tout entier dans les bons procédés qu'un mari doit avoir pour sa femme, et que ces prévenances, ces égards, ces mille petits soins, auxquels elle sera sensible doivent être votre constante préoccupation.

Il n'est pas besoin de vous faire remarquer que vous vous êtes engagé à rendre heureuse celle qui va devenir votre épouse, devant Dieu et devant les hommes, et que, pour assurer la concorde et l'ordre dans votre ménage, vous devez d'abord renoncer à ces plaisirs qui sont uniquement l'apanage des jeunes gens. Cela vous détournerait de vos tra-

vaux aussi bien que de l'économie que la prévoyance vous commande, car il vous faut songer à l'avenir, aux enfants.

Je termine, mon cher fils, en vous souhaitant tout ce qui peut contribuer à votre bonheur à tous deux, et en vous priant de me croire votre affectionné père.


LETTRES RELATIVES AUX NOUVEAUX NÉS
AUX PARRAINS
AUX NOURRICES



LETTRES
RELATIVES
AUX NOUVEAU-NÉS, AUX PARRAINS ET AUX NOURRICES

Lettre à un ami pour l'engager à être parrain.

Cher Monsieur,

Je viens, au nom de notre ancienne amitié, vous demander d'être le parrain de l'enfant auquel ma femme va bientôt donner le jour. C'est là un moyen

de vous unir plus étroitement à nous, si cela est possible, en vous faisant entrer dans notre famille, et, d'autre part, de donner à l'enfant qui va naître un conseiller et un appui si un malheur venait à le séparer de nous.

Acceptez, cher ami, la demande que je vous adresse, et soyez assuré de notre reconnaissance.

Votre ami dévoué,

2. *Lettre pour accepter d'être parrain.*

Bien cher ami,

C'est avec empressement et reconnaissance que j'accepte l'offre que vous me faites. Je suis heureux et fier d'avoir à protéger un enfant qui, j'espère, sera votre portrait. Mais Dieu veuille que vous soyez là, guide plus sûr, soutien plus ferme, et que mon seul but, mon unique occupation soit de prodiguer à cette chère créature toute mon affection.

3. *Lettre pour refuser d'être parrain.*

Mon cher ami,

Je suis très honoré de l'offre que vous me faites, mais malheureusement je me vois forcé de refuser.

A l'époque que vous m'indiquez pour le baptême du nouveau-né, je serai depuis quelque temps déjà parti pour mon voyage aux Indes, dont je vous ai parlé.

Veuillez être assuré, cher ami, de tous mes regrets.

Votre reconnaissant et dévoué,

4. *Lettre d'une nourrice dont le nourrisson est malade.*

Monsieur et Madame,

Nous nous empressons de vous écrire pour vous dire que le petit n'est pas très bien portant. Le médecin est venu, il nous a dit qu'André avait une angine (*ou telle autre maladie indiquée par le médecin*, *mettre le nom*). Il a fait une ordonnance, et le petit a bien pris les médicaments. Croyez, Monsieur et Madame, que notre zèle ne se relâchera pas un instant. Nous vous tiendrons au courant de cette maladie que le médecin a dit ne pas être grave jusqu'ici.

Nous vous saluons,

Vos dévoués serviteurs,

Z...

5. *Lettre d'une nourrice dont le nourrisson est en danger de mort.*

Monsieur et Madame,

C'est le cœur bien inquiet que nous vous annonçons une pénible nouvelle. Votre pauvre petit est bien malade, nous vous avons dit la dernière fois qu'il avait une angine. Elle est plus forte encore. Le médecin est venu le voir plusieurs fois, et nous a dit de vous écrire qu'il y avait du danger, mais qu'il espérait le sauver. Nous vous demandons de venir au plus vite.

Nous avons l'honneur de vous saluer sincèrement.

Z...

6. *Lettre d'une nourrice dont le nourrisson est hors de danger.*

Monsieur et Madame,

C'est avec bien de la joie dans le cœur que je vous annonce que le petit Henri est hors de danger. Hier matin, nous étions encore inquiets; mais

quand le docteur est venu, il nous a complètement rassurés. Il n'est donc pas absolument nécessaire que vous veniez, cependant si vous venez, vous nous ferez grand plaisir.

Votre très humble et dévouée servante.

7. *Lettre d'une nourrice dont le nourrisson a fait sa première dent.*

Monsieur et Madame,

C'est le cœur plein de joie que nous venons vous annoncer une bonne et heureuse nouvelle. Le petit Armand, que nous aimons tant et que nous soignons autant que nous l'aimons, vient de faire sa première dent. Il a eu un peu de fièvre, mais aujourd'hui il est complètement remis.

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Lettre d'une nourrice dont le nourrisson est mort.

Monsieur,

C'est la mort dans l'âme que nous venons vous annoncer une bien triste nouvelle. Votre petit n'est

plus. Il s'est envolé au ciel, hier matin à six heures. Nous l'avions soigné sans relâche de notre mieux; et le médecin, qui est venu fort souvent, pourra vous assurer de notre zèle !

Nous avons déclaré son décès à la mairie de notre commune et, si vous le désirez, nous lèverons son extrait mortuaire.

Votre très humble, etc.

9. *Lettre d'une nourrice qui ne peut continuer l'allaitement d'un enfant.*

Monsieur et Madame,

Je viens vous dire que je ne puis continuer l'allaitement de votre enfant, la raison est que je suis devenue enceinte. Cependant, je ne veux pas l'abandonner, il est sevré, et je lui donne de bon lait. Le médecin m'a conseillé de lui donner des panades et des bouillies. Du reste il continue toujours à profiter, et nous montre qu'il ne souffre pas trop de ce changement subit. Soyez sûrs que je le soigne comme si c'était mon propre enfant.

Votre très humble servante.

X...



10. *Lettre d'une nourrice pour le* 1er *janvier.*

Monsieur et Madame,

Je ne veux pas laisser passer le jour de l'an sans vous souhaiter une bonne et heureuse année. Votre cher petit se porte à merveille, je ne cesse de l'entourer de soins, et je l'aime comme s'il était mon propre enfant ; je suis fière de lui, sa santé, je le répète, est très florissante.

En attendant le plaisir de vous voir, Monsieur

et Madame, nous sommes vos très humbles serviteurs.

P.-S. — Le petit Eugène vous embrasse bien.



11. *Lettre d'une nourrice pour réclamer ce qui lui est dû.*

Monsieur (ou Madame),

Nous sommes obligés de vous rappeler que vous ne nous avez pas envoyé d'argent depuis trois mois, et nous vous prions de croire que nous en avons le plus grand besoin pour que votre enfant ne soit pas exposé à pâtir avec nous. Veuillez donc réparer ce retard et mettre de l'exactitude dans le paiement des mois de nourrice, car nous ne cessons d'avoir tous les soins possibles pour notre cher nourrisson.

Nous vous saluons bien sincèrement.

12. *Lettre à un Maire de village pour demander des renseignements sur une nourrice.*

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous demander ce que vous pensez de la femme B..., qui habite votre commune, et chez qui j'ai mis mon enfant en nourrice. On m'assure qu'il est mal tenu. Mais je pense que ce

ne sont là que les paroles de quelques personnes jalouses; je ne puis croire que ce pauvre être reste abandonné des heures entières dans son berceau, et que la femme B... et son mari passent dans la commune pour de mauvaises gens.

Je suis persuadé, Monsieur le Maire, que vous comprendrez l'intérêt de ma demande et que vous me donnerez les renseignements que j'attends avec impatience.

Veuillez agréer, etc.

LETTRES DE DEMANDES D'ARGENT





LETTRES

RELATIVES

A DES DEMANDES D'ARGENT

---

1. *Lettre à un père, à un correspondant, pour lui demander de l'argent.*

Mon cher père,

J'occupe, vous le savez, une place honorable, mais, malheureusement, les appointements que je gagne sont loin de suffire à mes dépenses bien

que je vive avec beaucoup d'économie. Je vais être néanmoins forcé de faire quelques frais indispensables pour la saison qui approche, et je viens vous demander de vouloir bien m'envoyer un peu d'argent.

Vous pouvez être sûr, mon cher père, que cet argent, m'étant tout à fait indispensable, sera bien employé; du reste, je vais bientôt ne plus avoir à vous adresser pareille demande, car mes appointements doivent être augmentés sous peu.

Je vous remercie d'avance, mon cher père, et vous prie de me croire

Votre fils reconnaissant et respectueux.

2. *Lettre d'un ouvrier à son père ou à sa mère, sur le même sujet.*

Mon cher père,

Voilà déjà cinq semaines que je suis sans ouvrage. Les quelques économies que j'avais pu faire pendant que je travaillais ont été vite dépensées, et à l'heure où je vous écris je me trouve sans ressources.

Nous sommes au milieu de la morte-saison, et

malgré les efforts que je fais pour trouver de l'ouvrage, je ne puis travailler nulle part.

Veuillez, je vous en prie, m'envoyer un peu d'argent, car je ne sais ce que je vais devenir. Du reste, vous pouvez être certain que je vous rendrai cet argent sur mes premières économies, aussitôt que le travail sera revenu.

Je suis, mon cher père, votre fils respectueux et reconnaissant.

3. *Lettre d'une femme à son mari en voyage, pour lui demander de l'argent.*

Mon cher ami,

Voici déjà bien longtemps que tu es parti. Je trouve le temps bien long sans toi ; je suis même inquiète, n'ayant pas, depuis quelques jours, reçu de tes nouvelles.

Tu serais bien aimable de songer à celle qui te suit partout de la pensée ; écris-moi promptement pour me dire que tu te portes bien et pour m'envoyer un peu d'argent.

Les appointements que tu reçois doivent, je pense, te permettre de répondre à mon appel ; tu

sais que ce que je gagne ne me suffit pas pour élever mes enfants et tenir mon ménage.

J'espère donc que tu me répondras bientôt.

Je t'embrasse et te remercie.

4. *Demande du remboursement d'une somme d'argent prêtée.*

Monsieur,

Il vous souvient sans doute que, dans la première quinzaine du mois de.... 18..., je vous ai prêté une somme montant à 250 francs; vous me promîtes de me la rendre dans le courant de l'année.

Je vous rappelle que l'époque que vous m'aviez fixée est passée depuis longtemps; j'avais compté sur cette somme. Elle me fait défaut, en sorte que je me trouve, aujourd'hui, moi-même gêné.

Veuillez, je vous prie, me la faire parvenir dans le plus bref délai possible.

J'ai l'honneur d'être votre dévoué.

5. *Lettre plus pressante sur le même sujet.*

Monsieur,

Je ne puis m'expliquer votre silence. Je vous ai

écrit, il y a déjà quelque temps, et je n'ai reçu aucune réponse.

Cette manière d'agir est d'autant moins convenable, que ce prêt a été fait sans intérêt.

Hâtez-vous, Monsieur, de terminer cette affaire; je vous ai déjà dit que je me trouvais gêné; si vous persistiez à ne pas me faire réponse, je me verrais forcé d'employer vis-à-vis de vous des mesures aussi regrettables pour vous que pour moi.

6. *Lettre à un ami pour lui emprunter de l'argent.*

Mon cher ami,

Je viens vous demander de me rendre un service; je m'adresse à vous, parce que je vous sais l'homme le plus serviable et le plus désintéressé de tous mes amis. Je me trouve en ce moment fort gêné; l'administration à laquelle j'appartiens a retardé la date de ses paiements, je viens vous demander de me prêter une somme de.... que je vous rendrai aussitôt que j'aurais touché mes appointements. Pouvez-vous me rendre ce service? Si oui, je suis certain que vous ne manquerez pas de me donner cette marque nouvelle d'amitié.

Je suis votre bien reconnaissant.

7. *Autre lettre dans le même but.*

Monsieur,

J'avais compté jusqu'à ce jour sur le billet que m'avait fait le sieur V... Celui-ci ne m'a pas payé, et il se trouve que je suis sans argent. J'ai un remboursement très pressé à effectuer, et je m'adresse à vous comme à un véritable ami. Auriez-vous la bonté de me prêter cette somme qui se monte à... somme qui ne peut vous gêner, mais qui me sera du plus grand secours. Je vous la rendrai sûrement dans le courant du mois.

Je ne doute pas un seul instant, Monsieur, que vous voudrez bien me rendre ce service, et suis à l'avance votre reconnaissant.

8. *Réponse favorable.*

C'est avec le plus vif plaisir, cher ami, que je vous rendrai le service que vous me demandez. Soyez persuadé que je suis heureux de vous être agréable.

Vous pouvez compter sur moi. Venez vous présenter demain à mon bureau, et je vous remettrai la somme convenue.

9. *Réponse négative.*

Mon cher ami,

Je suis désolé de vous refuser le service que vous me demandez. J'ai eu moi aussi affaire avec des personnes qui ne peuvent me payer, en sorte que mes ressources sont à peine suffisantes pour mes besoins journaliers.

Croyez à tous mes regrets et à ma sincère amitié.




LETTRES
DE
MILITAIRES



LETTRES DE MILITAIRES

---

1. *Lettre d'un soldat à son colonel pour demanaer une permission.*

Mon colonel,

André Aubry, soldat de votre régiment, 1re compagnie, 2e bataillon, etc., a l'honneur de vous prier d'avoir la bonté de lui accorder un congé de deux mois, pour aller dans sa famille et rendre ses devoirs à sa mère en danger.

Il espère que vous lui accorderez la permission demandée, et son espoir est d'autant plus fondé

qu'il s'est appliqué, jusqu'à ce jour, à mériter l'estime de ses chefs.

Dans l'attente d'une réponse favorable, il est mon colonel, avec le plus grand respect,

Votre très humble serviteur.



2. *Lettre d'un soldat à ses parents pour annoncer sa nomination au grade de caporal.*

Mes chers parents,

Je viens vous annoncer avec grand plaisir ma nomination au grade de caporal.

C'est par ma bonne conduite, c'est en suivant les bons conseils que vous m'avez donnés que j'ai mérité cette distinction.

Vous comprendrez, mes chers parents, que je suis obligé de payer la bienvenue à mes camarades; j'espère que vous ne me refuserez pas une petite somme d'argent, quelque minime qu'elle soit.

Votre fils dévoué et reconnaissant.

V...

3. *Lettre d'un soldat malade à ses parents.*

Mes chers parents,

Je viens vous annoncer une nouvelle fâcheuse, c'est que je suis entré hier à l'hôpital avec une grosse bronchite. Ma maladie, m'a dit Monsieur le Major, n'est pas dangereuse, seulement j'en aurai, je pense, pour un assez long temps. Je suis dans la salle... lit n°... (*dire le nom et le numéro*). S'il vous est possible de m'envoyer un peu d'argent en me donnant de vos nouvelles vous me ferez grand plaisir.

Votre fils dévoué.

X...



4. *Lettre d'un soldat annonçant son départ.*

Mes chers parents,

Je viens de recevoir ma feuille de route pour aller à Paris rejoindre le 36e régiment d'infanterie de ligne.

J'éprouve un grand regret en vous quittant, mais il faut payer son tribut à la patrie, aussi je pars, malgré tout, le cœur assez gai. Je me souviendrai des bons conseils que vous m'avez donnés, je les mettrai en pratique. Soyez persuadés, mes chers parents, que je veux, avant tout, devenir un bon soldat et un honnête homme.

Aussitôt que je pourrai obtenir une permission, si courte qu'elle soit, j'en profiterai pour me trouver


19

au milieu de vous dont je vais être séparé pendant si longtemps.

Je vous serais bien reconnaissant, mes chers parents, si vous vouliez m'envoyer un peu d'argent pour régler quelques comptes que j'ai avec plusieurs fournisseurs de la ville où je suis. Je ne doute pas que vous n'accédiez à ma demande, et je vous en remercie à l'avance.

Votre fils respectueux et reconnaissant.

5. *Lettre d'un soldat annonçant son arrivée au régiment.*

Mes chers parents,

Je suis arrivé hier, un peu fatigué du long voyage qu'il m'a fallu faire, cependant je suis en bonne santé, assez content, bien que je regrette de vous avoir quittés.

Je vais commencer à faire l'exercice dans quelques jours. J'espère que le métier militaire me sera facile à supporter, et que mon application et ma bonne conduite m'attireront l'estime de mes supérieurs.

Je vous remercie bien, mes chers parents, de l'argent que vous m'avez envoyé; j'ai quitté la

ville où je travaillais depuis quelque temps, ne laissant derrière moi que les regrets de mes amis.

Votre fils dévoué et respectueux.



6. *Lettre d'un soldat pour annoncer qu'il a obtenu un premier congé.*

Mes chers parents,

Je viens d'obtenir mon premier congé; je vais pouvoir me reposer des fatigues du métier mili-

taire, pendant deux mois; il est inutile de vous dire que je vais en profiter pour me rendre auprès de ma famille.

Que le temps qui m'a tenu loin de vous m'a paru long, et que je suis content de vous revoir!

Donc, à après-demain, mes chers parents, je pourrai vous embrasser et vous prouver une fois de plus que je suis votre fils affectueux.

7. *Lettre d'un soldat à son général pour obtenir une prolongation de congé.*

Mon Général,

Vous m'avez fait l'honneur de répondre favorablement à la demande de congé que je vous ai adressée il y a deux mois. Je me vois forcé de vous prier de prolonger ce congé. J'ai eu la douleur de perdre mon père, et les arrangements de famille font que ma présence est devenue nécessaire pendant encore quelque temps.

J'espère, mon Général, que vous voudrez bien prendre ma demande en considération, et me permettre de rester dans ma famille pendant encore un mois ou deux.

Dans cet espoir, j'ai l'honneur d'être,

Mon Général,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

8. *Lettre d'un soldat à ses parents annonçant qu'il a reçu son congé.*

Mes chers parents,

Je suis bien content de vous annoncer qu'ayant accompli mon temps de service (ou ayant été réformé), j'ai reçu mon congé. Je vais donc partir pour aller vous revoir, vous pensez avec quel plaisir après avoir été si longtemps séparés!

J'aime à croire que vous le partagez et que je vous retrouverai en bonne santé.

Votre affectionné fils.

LETTRES DE DEMANDES D'EMPLOIS



LETTRES

DE RECOMMANDATIONS ET DE DEMANDES D'EMPLOIS

---

1. *Lettre pour demander la protection d'un homme important.*

Monsieur,

Votre obligeance et votre bonté sont désormais trop connues pour que je ne m'adresse pas à vous, persuadé que vous écouterez favorablement ma demande. J'ai moi-même eu à ressentir particulièrement vos bienfaits, et le souvenir en est trop profondément gravé dans ma mémoire, pour que je les oublie jamais. Permettez-moi de m'adresser

à vous et de vous supplier de m'être, une fois de plus, favorable en cette occasion.

Je voudrais (*dire clairement et en peu de mots l'objet de la demande*). Sans doute, Monsieur, rien n'augmentera ma gratitude, rien ne pourra faire grandir l'estime que j'ai pour vous, mais cependant, en usant un peu de votre haute influence, vous aurez la satisfaction d'avoir rendu service à un homme dont la reconnaissance vous est à jamais acquise.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

2. *Lettre pour recommander une personne à une autre influente, à son député, par exemple.*

Monsieur le député,

Vous m'avez fait l'honneur de me promettre votre appui dans le cas où je pourrais en avoir besoin. Je n'ai pas, jusqu'à présent, usé de votre offre obligeante ; mais il se trouve qu'aujourd'hui j'y dois avoir recours, non pour moi, mais pour une personne à laquelle je m'intéresse au plus haut point.

Cette personne est Monsieur V..., employé à

l'administration de X... : son application et sa bonne conduite lui ont attiré l'estime de ses supérieurs; il désire obtenir un grade plus élevé, et un mot de vous, Monsieur, à son directeur lui vaudrait, je n'en doute pas, une faveur dont il est digne.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement ma demande, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3. *Lettre de recommandation quelconque.*

Cher Monsieur,

Je n'ai pas craint d'abuser de votre bonté, en vous adressant Monsieur M..., muni d'une lettre de moi. Il habite comme moi Orléans ; il est, du reste, un homme estimable à tous les points de vue. Il ne peut, (au milieu de cette ville de Paris), trouver facilement sa voie sans quelques protections ; et comme je vous sais très obligeant, et même en état de lui rendre service, je ne doute pas que vous ne le fassiez avec cette amabilité qui vous caractérise. En agissant ainsi, c'est à moi que vous rendez service ; vous ne négligerez pas, j'en suis assuré, l'occasion d'être agréable à votre ami reconnaissant et tout à votre disposition.

X...



4. *Demande de recommandation.*

Monsieur,

C'est avec la plus grande confiance que je viens m'adresser à vous au sujet de cette affaire dont je vous ai, je crois, déjà parlé (*expliquer l'affaire*). Vous voudrez bien considérer que votre crédit est pour moi de la plus haute importance. Si vous voulez parler en ma faveur à M..., l'affaire se terminera très facilement, mais si vous différiez, les

conséquences pourraient être pour moi des plus graves et, partant, des plus fâcheuses.

J'espère donc, Monsieur, que vous m'écouterez avec toute votre bienveillance, et dans cet espoir je reste votre très reconnaissant serviteur et ami.

X...

5. *Demande d'emploi dans une maison de commerce.*

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter de vous une place de comptable dans vos magasins. Je connais suffisamment la comptabilité pour occuper une place de quelque importance dans votre maison.

Je dois vous dire, Monsieur, que je suis recommandé par Monsieur X..., et que si vous voulez bien m'accepter dans vos bureaux, je ferai tous mes efforts pour me rendre digne de cette marque d'estime, et de l'intérêt que M. X... veut bien me porter.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

6. *Lettre d'un ouvrier pour être admis dans un atelier*

Monsieur,

Je viens d'apprendre qu'il se trouve une place

vacante dans vos ateliers. Je suis aujourd'hui sans ouvrage, et je me présente à vous, persuadé que je pourrai remplir les conditions que vous demandez.

J'ai les meilleures recommandations de M... et M..., mes anciens patrons, que j'ai quittés pour cause de maladie. Je joins à cette lettre quelques certificats qui pourront vous renseigner sur mon compte.

Dans l'espoir que vous ne repousserez pas ma proposition, Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

7. *Lettre d'un employé à son patron pour demander à rentrer dans la maison.*

Monsieur,

Je viens, pénétré du plus vif désir de réparer la faute que j'ai commise, vous demander de rentrer dans votre maison. Si je me suis laissé aller à prononcer certaines paroles malséantes, si j'ai obéi un moment à la trop grande vivacité de mon caractère, je m'en repens sincèrement, veuillez le croire.

Jamais plus, Monsieur, vous n'aurez à vous plaindre de moi ; je devrai ma situation à votre bonté et à votre condescendance, si vous voulez bien me

reprendre; et je m'appliquerai par ma conduite et mon zèle à vous montrer ma reconnaissance.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je suis, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

8. *Demande d'emploi à un ami.*

Mon cher ami,

Je traverse en ce moment une crise qui me force à avoir recours à votre obligeance. Je viens vous demander de me procurer une place dans votre administration (ou votre maison) pour m'aider à sortir de peine. Si modeste qu'elle soit, cette position me sera, je vous assure, d'un bien grand secours, et je vous regarderai désormais comme mon bienfaiteur.

Recevez, à l'avance, les remerciements d'un ami.

9. *Lettre pour demander des renseignements sur un domestique.*

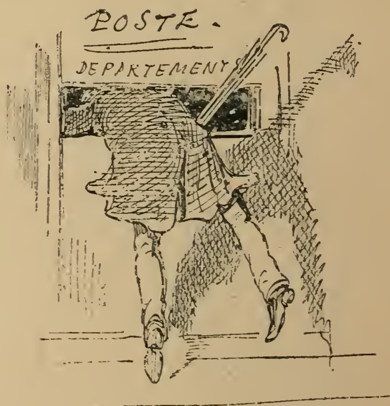
Monsieur (ou Madame),

Le nommé X..., valet de chambre, s'est présenté chez moi hier : il dit avoir passé un assez long

temps à votre service et vous avoir entièrement satisfait.

Il paraît, en effet, être un honnête homme, seulement je serais plus rassuré sur son compte si vous vouliez bien me fournir quelques renseignements à son sujet. Je vous en serais bien obligé. Dans l'espoir d'une prompte réponse, Monsieur, en vous assurant de ma parfaite considération, j'ai l'honneur de vous saluer.

(Ne pas oublier de mettre au bas de la lettre votre nom et votre adresse).



LETTRES D'INVITATIONS



LETTRES D'INVITATIONS

---

1. *Lettre d'invitation à dîner.*

Cher Monsieur,

Je fête jeudi prochain l'anniversaire de ma naissance, et je réunis pour cela mes meilleurs amis. Comme je connais vos sentiments à mon égard, et

que je m'honore de votre amitié, vous me feriez le plus grand plaisir en étant des nôtres au jour fixé : Nous dînons habituellement à six heures.

2. *Réponse favorable.*

Cher Monsieur,

C'est avec le plus grand plaisir que j'accepte votre aimable invitation. Je serai donc chez vous jeudi à l'heure convenue.

Merci de la marque d'amitié que vous venez de me donner une fois de plus.

Votre affectionné

3. *Réponse défavorable.*

Cher Monsieur,

Combien je regrette de ne pouvoir me rendre à votre aimable invitation. Je suis en ce moment en affaire avec Monsieur X..., dont je vous ai parlé, je dois précisément terminer jeudi cette négociation.

Veuillez, je vous prie, m'excuser et croire aux meilleurs sentiments que cette occasion m'aurait permis de vous exprimer.

Votre tout dévoué



4. *Autre lettre d'invitation à dîner.*

Cher Monsieur,

Vous m'avez manifesté plusieurs fois le désir de faire connaissance avec notre parent (ou ami) M..., il a de son côté le même désir : venez donc sans façon dîner chez nous mardi prochain à 6 heures. Vous l'y rencontrerez et j'ai lieu de croire que ce sera à notre mutuelle satisfaction.

Je vous salue bien cordialement.

5. *Invitation à une soirée.*

M. et Mme X*** prient Monsieur et Madame Z*** de vouloir bien leur faire l'honneur de passer chez eux la soirée de samedi prochain, 17 janvier.

6. *Réponse négative.*

M. et Mme Z*** sont désolés de ne pouvoir se rendre à l'aimable invitation de Monsieur et Madame X***, mais ils ont déjà pris d'autres engagements.

7. *Autre, après avoir d'abord accepté l'invitation.*

Cher Monsieur,

Je vois qu'il me sera impossible de me rendre, suivant ma promesse, à votre si gracieuse invitation. Un devoir de famille (une affaire importante) qui me survient nécessite impérieusement mon absence au delà même du jour fixé par votre soirée.

Croyez à mes regrets bien sincères.

Votre tout dévoué

LETTRES D'AFFAIRES



LETTRES D'AFFAIRES

PROPRIÉTAIRES, FERMIERS, FOURNISSEURS

---

1. *Lettre à un propriétaire pour lui demander un délai pour le payement d'un terme de loyer.*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de m'accorder un sursis de quelques jours pour payer le terme qui est échu hier.

Vous savez, Monsieur, que nous traversons une crise pénible : le travail chôme, et ma femme (mes enfants), par surcroît, n'est pas bien portante. Je vous ai payé jusqu'à ce jour avec la plus scrupu-

leuse exactitude; croyez que je continuerai, si vous voulez bien m'accorder le sursis que je vous demande pour attendre la reprise du travail.

J'ai bien l'honneur de vous saluer, Monsieur, avec une parfaite considération.



2. *Lettre à un propriétaire pour lui demander une prolongation de bail.*

Monsieur,

Le bail des lieux que j'occupe est près d'expirer, et il est très important pour moi de connaître la décision que vous voulez prendre au sujet de la

prolongation de bail que je viens vous demander.

Je désire prolonger ce bail aux mêmes conditions que précédemment et pour le même temps.

Je ne doute pas qu'en raison des bons rapports que nous avons toujours eus ensemble, vous n'accueilliez ma demande favorablement. Cependant je vous prie de me répondre le plus promptement possible, car, si vous aviez d'autres vues, je voudrais avoir assez de temps pour chercher ailleurs un local à ma convenance.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

3. *Lettre à un propriétaire pour lui demander une résiliation de bail.*

Monsieur,

Le bail que j'ai signé avec vous expire dans deux ans. Une circonstance imprévue m'oblige à quitter subitement les lieux que j'occupe en ce moment.

Je ne crois pas, Monsieur, vous causer grand dommage en vous priant de m'accorder la résiliation de mon bail, car le prix des loyers augmente

sans cesse, et je ne doute pas que vous ne trouviez tout de suite un nouveau locataire.

Aussi suis-je persuadé que vous consentirez à ce que je vous demande, gracieusement et sans pensée d'indemnité : les bons rapports que nous avons toujours eus ensemble sont pour moi une garantie.

En attendant votre réponse, Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer, en vous priant de me croire votre très obligé



4. *Lettre d'un fermier annonçant un sinistre.*

Monsieur,

J'ai une nouvelle bien triste à vous annoncer. Le feu s'est déclaré hier soir dans la grange ren-

fermant la plus grande partie de la récolte de cette année. Le bâtiment est entièrement détruit et a tout dévoré. On ne connaît pas les causes de cet incendie. Le maire, après avoir dressé procès-verbal, commence une enquête. Je compte bien, Monsieur, vous tenir au courant du résultat de ses recherches.

Je suis encore tout frappé de ce malheur qui me fait perdre le fruit de mes travaux de cette année, et vous cause aussi une perte sensible.

Votre très humble serviteur

5. *Lettre d'un fermier qui a essuyé des pertes et qui demande du temps à son propriétaire.*

Monsieur,

Vous savez que les mauvais temps ont complètement perdu nos blés cette année. Je n'ai pu retirer du reste de ma récolte seulement de quoi payer le labourage et la semence. Je vous serais donc fort reconnaissant si vous vouliez bien m'accorder un sursis de..... pour m'acquitter complètement envers vous. Mon exactitude à vous payer mes termes de fermage me fait espérer que vous

voudrez bien, Monsieur, ne pas rejeter ma demande.

Je suis votre très humble et très obéissant serviteur

6. *Autre lettre d'un fermier à son propriétaire, après désastre complet.*

Monsieur,

Un ouragan terrible est venu hier ravager nos cantons en quelques minutes. Il a passé comme une véritable trombe, couvrant tout d'eau, renversant les maisons, les arbres fruitiers et autres, et bouleversant le sol, de telle sorte qu'il est tout raviné et qu'en beaucoup d'endroits la bonne terre a été entraînée. Il ne reste plus rien des récoltes; et cela est arrivé si subitement que nous n'avons pu sauver les bestiaux, sauf les chevaux. Les murs de la ferme s'écroulent de plusieurs côtés ou sont déjà par terre; il va falloir de fortes réparations. Quant à nous notre mobilier est perdu. Enfin c'est une désolation générale!

Vous avez eu peut-être déjà la nouvelle de ce grand désastre, dont vous êtes victime en même temps que nous, car cet événement de force ma-

jeure m'enlève tout moyen de m'acquitter de mon fermage. Néanmoins, privé de tout mon avoir, fruit de mon travail, j'ai à cœur de le regagner et je compte donc sur votre bonté pour m'aider dans cette pénible position.

Dans cet espoir, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre respectueux et reconnaissant fermier

7. *Lettre à un maire pour avoir expédition d'un acte de mariage.*

Monsieur le Maire,

Le 6 mars 1856, il a été contracté mariage entre Paul-Louis Durant et Joséphine-Marie-Élisabeth Picard. J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien faire lever un extrait de l'acte de mariage, et de me l'envoyer dans le plus bref délai possible. Ci-joint un mandat postal pour les frais de cette expédition.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maire, votre très humble et très obéissant serviteur

8. *Lettre à un curé pour demander un extrait d'acte de baptême.*

Monsieur le Curé,

Veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer l'extrait

de l'acte de baptême de Pierre-Marie Abel, qui a été baptisé en votre église le 12 avril 1867. Je vous en serai fort reconnaissant.

Vous me permettrez, Monsieur le Curé, de vous adresser ce petit mandat pour les pauvres de votre paroisse; votre charité si connue voudra bien accueillir, j'espère, ma modique aumône.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Curé, votre très humble et très obéissant serviteur

9. *Lettre à un sous-préfet pour demander des renseignements.*

A Monsieur le Sous-Préfet de Chinon.

Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai l'honneur de vous demander si, dans votre arrondissement, se trouve toujours un nommé Joseph-Armand Bequat, ouvrier imprimeur. Cet homme doit être âgé aujourd'hui d'environ quarante à quarante-cinq ans. Signes particuliers : cheveux très bruns, yeux vifs, voix sonore. Des personnes qui s'intéressent à lui, désireraient avoir quelques renseignements précis à son égard. Si vous vouliez avoir l'obligeance de faire faire des

recherches et de m'en transmettre le résultat, je vous en serais fort reconnaissant.

Veuillez agréer,

Monsieur le Sous-Préfet,

l'assurance de ma haute considération.

(Ne pas négliger d'affranchir et de mettre un timbre pour la réponse.)

10. *Lettre à un huissier pour le charger d'une affaire.*

Monsieur,

Je vous adresse le billet protesté du sieur V..., qui habite votre ville; j'y joins un pouvoir, afin de le poursuivre. Je pense que voudrez bien prendre le soin de cette affaire de manière à en opérer bientôt le recouvrement. Si cependant des démarches que vous ferez, il résulte que le sieur V... n'est pas solvable, vous vous abstiendrez de poursuivre, attendu que je ne veux pas faire de frais inutiles.

Veuillez avoir la bonté de m'accuser réception de ces pièces.

Recevez, Monsieur, mes civilités sincères.

11. *Demande d'un règlement de mémoire.*

Monsieur,

Je vous ai remis, le 14 du mois précédent, mon mémoire de serrurerie montant à la somme de 500 fr. 80. Vous avez fait corriger ce mémoire par un architecte, qui l'a réduit à 430 francs, et je ne suis pas opposé à cette réduction.

Je viens vous demander de me payer, selon la promesse que vous m'aviez faite, car je manque un peu d'argent, dans ce moment où j'ai besoin de toutes mes ressources, pour me livrer à une entreprise considérable.

Veuillez donc, Monsieur, me faire connaître le jour où je pourrai aller toucher le montant de mon mémoire.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

12. *Demande plus pressante sur le même sujet.*

Monsieur,

Deux longs mois se sont déjà écoulés depuis que j'ai eu l'honneur de vous demander le payement

de mon mémoire à la réduction duquel j'avais consenti. Je n'ai reçu aucune réponse. Je ne puis attendre plus longtemps, n'ayant pas trouvé de travail depuis que je vous ai livré ces matériaux, dont, s'il vous en souvient, vous avez été fort satisfait.

Je vous prie de ne pas tarder davantage à m'envoyer la somme que vous me devez, autrement je me verrais forcé d'employer vis-à-vis de vous des mesures de rigueur auxquelles il me serait pénible d'avoir recours à l'égard d'un homme que j'estime au plus haut point.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

13. *Demande d'un acompte sur un mémoire.*

Monsieur,

J'ai exécuté, dans votre maison de la rue du Bac, un important travail de peinture dont le total s'élève à 3,000 francs environ. Je prends la liberté de vous demander un acompte de 1,500 francs sur cette somme. Cet argent m'est indispensable pour continuer mes opérations. Je ne doute pas. Monsieur, qu'après les éloges que vous n'avez cessé de me prodiguer pour le zèle et l'exactitude que j'ai ap-

portés dans l'exécution de mes travaux, vous n'accueilliez favorablement ma demande.

Dans cet espoir, je suis, Monsieur, votre recon naissant

14. *Lettre d'un compagnon maçon à un entrepreneur en bâtiments pour réclamer ce qui lui est dû.*

Monsieur,

Malgré un travail zélé et exact, voilà bientôt trois mois que je n'ai rien reçu de vous. Vous comprendrez qu'il m'est très pénible d'attendre aussi longtemps le montant de mes journées.

Je compte donc recevoir d'ici à la fin de la semaine au moins la moitié de la somme que vous me devez, et qui s'élève à 240 francs. Vous voudrez bien me payer le reste de ce qui me revient à la fin de cette quinzaine.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer.

15. *Lettre d'une veuve d'un entrepreneur pour réclamer le solde d'un mémoire fourni par son mari.*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rappeler que mon mari vous a fait divers travaux dont il vous a remis de

son vivant le mémoire, sur lequel il a reçu à compte la somme de.....

Dans la position où je me trouve actuellement, il me serait bien nécessaire de recevoir le solde de ce compte, et je viens vous prier de me le faire remettre.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

16. *Lettre à un notaire relativement à une liquidation dans laquelle on a des droits.*

Monsieur,

Ma parenté avec M. D... me donne droit à une part dans sa succession. J'attends de vous un rendez-vous qui me permettra de vous donner connaissance des pièces à l'appui de mes droits.

Avec la considération la plus parfaite, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre dévoué

17. *Lettre à un avocat pour le charger d'une affaire.*

Monsieur,

Voudriez-vous vous charger d'une affaire impor-

tante qui doit s'engager devant le tribunal de votre ville ?

Voici en peu de mots le motif du procès (*entrer sommairement dans quelques détails*).

Si vous acceptez de défendre mes intérêts, je vous enverrai les pièces nécessaires. Vous aurez l'obligeance de me faire savoir à quel montant s'élèveront vos honoraires.

Veuillez être assuré, Monsieur, de ma parfaite considération.



18. *Lettre à un homme de loi ou à un avoué pour le charger d'une affaire.*

Voulez-vous avoir l'obligeance de vous charger d'une affaire de la plus haute importance pour moi. C'est l'excellente réputation dont vous jouissez qui m'engage à m'adresser à vous (*exposer brièvement et clairement l'affaire dont il s'agit*). Dans le cas où vous voudrez bien vous occuper de cette affaire, je vous prie de me faire savoir quelles sont les pièces que je dois vous remettre, et la forme que je dois donner à la procuration qui vous sera nécessaire. Veuillez me dire aussi à quelle somme s'élèveront les premiers frais.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

19. *Lettre à un maire pour avoir un acte de naissance.*

Monsieur le Maire,

Je vous prie de vouloir bien m'envoyer l'acte de naissance de. . . . . (*prénoms, nom*), né à. . . . . , le (*date*) . . . .

Vous trouverez ci-joint un mandat-poste qui acquittera les frais de cet acte.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maire, avec une parfaite considération, votre très humble et très obéissant serviteur



20. *Lettre à un directeur d'assurances pour lui annoncer un sinistre.*

Monsieur,

En votre qualité de directeur de la Compagnie..... à laquelle je suis assuré, je viens vous faire part

de l'accident qui me donne droit à des réclamations.

(*Raconter brièvement et clairement l'accident, ses conséquences, ce qu'on a pu sauver, etc.*)

Vous avez ci-joint le certificat de M. le Maire, constatant les désastres.

Ma police d'assurances (*dire le numéro de cette police et la date à laquelle elle a été faite*) m'assure pour une somme de.....

L'agent que vous voudrez bien envoyer sur les lieux vérifiera lui-même l'étendue et la valeur du dommage.

Je suis, Monsieur le Directeur, avec une parfaite considération, votre très humble serviteur.

21. *Lettre d'un vigneron en perspective d'une mauvaise vendange.*

Monsieur,

Je n'ai pas de bonnes nouvelles à vous donner. Les apparences de la vigne ne sont guère favorables. Les grandes pluies, le temps froid qui ont eu lieu l'ont fait couler, de sorte que je crains bien que nous n'ayons tout au plus qu'un quart d'année.

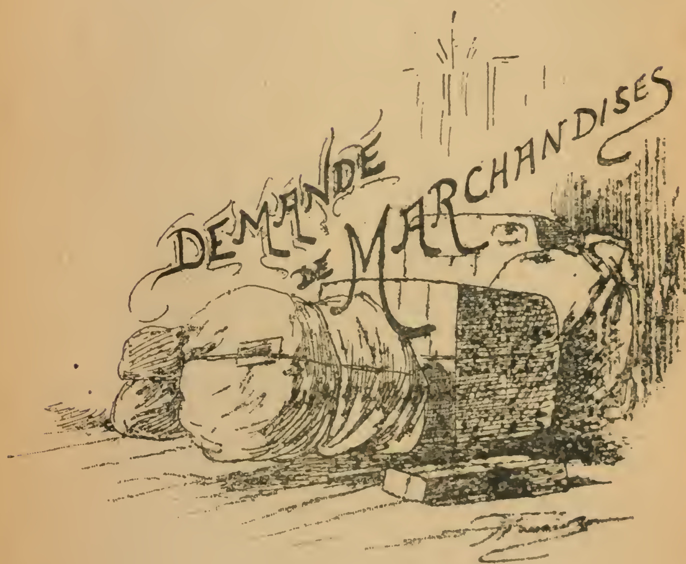
Je regrette de vous annoncer un aussi mauvais

résultat, mais tous les soins ne peuvent rien contre le temps; il est plus fort que tout, sans autre remède que l'espérance d'une meilleure année à venir.

Votre très humble serviteur



LETTRES COMMERCIALES



LETTRES COMMERCIALES

---

1. *Demande de marchandises.*

Monsieur,

Aussitôt la présente reçue, veuillez avoir l'obligeance de remettre au chemin de fer (en grande, petite vitesse) :

. . . .

. . . .

. . . .

Je compte sur le soin que vous mettrez à choisir et à emballer ces différentes marchandises.

Recevez, Monsieur, mes salutations sincères.

2. *Refus d'acceptation de marchandises.*

Monsieur,

J'ai bien reçu les caisses que vous m'avez expédiées ; mais à leur déballage j'ai reconnu la mauvaise qualité des marchandises qu'elles contenaient. Aussitôt ma requête présentée au président du tribunal de commerce, j'ai eu la vérification de deux négociants experts qui en ont dressé le procès-verbal en m'engageant à vous en envoyer la copie.

Ayez l'obligeance de me dire, Monsieur, ce que j'aurais à faire de ces caisses, que je garde pour votre compte, et de me faire parvenir la somme de............... que j'ai déboursée pour le port de votre envoi.

J'ai l'honneur de vous saluer.

3. *Lettre d'avis d'un envoi.*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis que j'ai remis au chemin de fer de Lyon (petite vitesse) les divers articles de votre demande du....., et je vous en remets ci-jointe la facture montant à.....

Après réception, vous voudrez bien avoir l'obligeance de me faire parvenir le montant en une valeur sur Paris, sinon je disposerai de cette somme sur vous avec ou sans autre avis, pour la fin de... prochain.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

4. *Réclamation de payement.*

Monsieur,

Conformément à votre demande, j'ai fait, à votre adresse, le. . . . . dernier, un envoi dont la facture s'élève à . . . . Je vous ai écrit plusieurs fois pour vous en réclamer le payement, sans avoir reçu de réponse. Je vous donne avis que j'en disposerai sur vous, en une traite, à un mois de date, si je ne reçois, cette semaine, le montant de cette facture qui était payable au comptant

J'ai l'honneur de vous saluer.

5. *Envoi d'un compte courant.*

Monsieur,

Vous recevrez sous ce pli l'extrait de votre compte courant que nous vous prions d'examiner avec soin

afin d'éviter toute erreur. Vu la fin de l'année, nous avons porté à nouveau à votre débit le solde de... qu'il présente en notre faveur.

Agréez, Monsieur, nos salutations empressées.

C. et Cie.

6. *Lettre pour refuser d'expédier à un correspondant douteux.*

Monsieur,

J'ai bien reçu en son temps votre lettre datée du 27 courant ; mais je dois vous prévenir que notre maison ne vend plus qu'au comptant, ayant fermé la plupart de ses comptes.

Veuillez, si vous désirez recevoir les articles que vous demandez, me faire préalablement une remise d'argent, soit en un mandat postal, soit en un mandat à vue sur un banquier de Paris pour le montant de la facture..., escompte déduit.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

7. *Envoi de solde d'un compte au facture.*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli un chèque (un mandat) à vue sur M..... de votre ville

(ou mon billet à votre ordre à telle échéance) de fr. , montant de votre facture en date du..... (ou de votre compte). Veuillez m'en donner crédit de conformité, pour solde à ce jour.

Agréez, Monsieur, mes civilités empressées.

8. *Demande d'un délai.*

Monsieur,

J'ai le regret de vous avouer que j'ai été obligé de laisser protester votre traite sur moi échue le 15, malgré tout mon désir d'y faire honneur. Une perte importante que je viens d'éprouver et le mauvais état actuel de notre commerce m'ont mis dans cette fâcheuse nécessité.

Mais c'est là un incident qui, s'il m'attire vos reproches bien fondés, ne me privera pas, j'espère, de votre confiance. Je crois être assez connu de vous par ma bonne volonté et ma régularité habituelle pour ne pas craindre de vous demander un petit délai, sans avoir besoin de vous exposer mes moyens et ressources. Veuillez donc pour m'aider à sortir d'embarras m'accorder la facilité de diviser le remboursement de ce que je vous dois en trois payements égaux à deux, trois et

quatre mois de ce jour, y compris les intérêts. Vous me rendrez un vrai service, car cela me permettra de réunir les rentrées arriérées et d'attendre la reprise des affaires.

Veuillez croire, Monsieur, que je vous en serai fort reconnaissant et que je vous le témoignerai par mon exactitude.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, etc.

9. *Lettre réclamant une réduction pour un envoi non conforme à la demande.*

Monsieur,

Les marchandises que vous m'avez envoyées conformément à votre facture du....., montant à fr....., ne répondent nullement aux échantillons que vous m'avez laissés et aux exigences de ma clientèle. Elles sont défraîchies, démodées, presque avariées ; en un mot, je ne pourrais m'en défaire ici qu'avec une perte sensible. Je regrette de voir dans une maison comme la vôtre apporter une telle négligence dans le choix des objets à expédier au loin, sans souci des frais de transport et autres. Toujours est-il que je ne puis écouler ces articles dans les conditions ordinaires et sans faire un grand rabais. Aussi me verrai-je obligé de vous

renvoyer ce que j'ai reçu, si vous n'admettez pas ma juste réclamation qui se résume en une réduction de fr.....

Veuillez me dire ce que vous décidez et agréer mes civilités empressées.




ACTES USUELS

ACTES USUELS

---

1. *Modèle de quittance.*

Je soussigné reconnais avoir reçu de M... la somme de..... (*mettre la somme en toutes lettres*) pour solde de tout compte entre nous.

Fait..... à le..... (*mettre la date en toutes lettres.*)

(Signature.)

N.-B. — Il ne faut pas oublier d'apposer sur toute pièce contenant acquit un timbre mobile de 10 centimes qui est à la charge du débiteur. Le créancier en cas de fraude est tenu néanmoins à payer l'amende s'élevant à 59 francs, appliquée en cas de contravention.

2. *Modèle de quittance d'une somme reçue acompte.*

J'ai reçu de M..... la somme de (soixante-cinq francs) à compte sur celle de (quatre-vingt-sept francs) qu'il me doit.

Fait à..... le.....

3. *Modèle de quittance acompte sur mémoire.*

J'ai reçu de M..... la somme de..... à valoir sur un mémoire de travaux de menuiserie que je lui ai remis le.....

Fait à..... le......

4. *Modèle de quittance d'arrérages d'une rente.*

Je soussigné reconnais avoir reçu de M..... la somme de..... pour (*six mois*) d'arrérages d'une rente perpétuelle de..... qu'il me doit. Le susdit (*semestre*) échu le..... dont quittance sans préjudice du semestre courant.

Fait à..... le.....

5. *Reconnaissance.*

Je soussigné, Nicolas-Bastien Lecoq, reconnais devoir à M. Jérôme Delaigle la somme de ..... qu'il m'a prêtés, dont je lui paierai les intérêts à raison de 5 p. 100 l'an et que je m'engage à lui rembourser à sa première réquisition.

Paris, le quinze janvier mil huit cent...

6. *Promesse solidaire du mari et de sa femme.*

Nous soussignés, Maurice Durand et Félicie Fontan, ma femme, dûment autorisée par le présent, promettons de rembourser au sieur Germain le..... la somme de...... qu'il nous a prêtés pour les besoins de notre commerce et dont nous lui paierons par trimestre les intérêts à raison de... pour cent l'an.

Fait à Paris, le neuf août mil huit cent...

7. *Reconnaissance d'un prêt à intérêt.*

Je soussigné, Alexis Cognard, marchand, demeurant à Mondoubleau (Loir-et-Cher), reconnais

avoir reçu de M. Jean Violet la somme de (*en toutes lettres*) qu'il me prête pendant (*cinq*) années pour les besoins et l'extension de mon commerce, aux clauses et conditions suivantes que je promets d'observer exactement : 1° de payer tous les six mois les intérêts à raison de 5 pour 100 l'an; 2° de rembourser la susdite somme au sieur Violet dans le cas où des circonstances lui en rendraient nécessaire la rentrée, à la condition expresse que M. Violet me préviendra six mois à l'avance de l'intention de retirer ses fonds.

Mondoubleau, ce trente-et-un janvier mil huit cent...

8. *Modèle de bail.*

Entre nous soussignés M...... (*prénoms*, *nom*), propriétaire, demeurant à.... rue.... n°...., et M.... demeurant à.... rue.... n°...., a été faite la convention suivante :

M..., (propriétaire) donne à loyer à M.... (*prénoms*, *nom*, *profession*) acceptant pour une période de...... (*trois*, *six ou neuf ans*), au choix des parties, et sous condition expresse de l'avertissement

réciproque de trois (six) mois avant l'expiration de chaque période.

Une (*maison, ou appartement etc.*) sis à.... rue.... n°.... consistant en.... (*désigner le logis, la maison en détail*), que le preneur déclare suffisamment connaître.

Il est convenu que M... entrera en jouissance à partir du....., et que le bail est fait moyennant la somme annuelle de.... (*mettre la somme en lettres*) payable par le preneur en (quatre termes égaux, de trois mois en trois mois) jusqu'à expiration du présent acte. M..... reconnaît que M..... lui a versé une somme de..... pour..... (six mois d'avance) imputable sur le dernier semestre de jouissance dudit bail.

Le preneur s'engage : 1° à garnir (*la maison ou appartement*) de meubles suffisants pour garantie du loyer ; 2° à rendre (*la maison ou appartement etc.*,) en bon état de réparations locatives ; 3° à payer les contributions personnelles et mobilières et celles des portes et fenêtres ; 4° à ne faire aucun percement de mur, changement ou distribution nouvelle sans le consentement exprès et par écrit du propriétaire.

Il déclare avoir pris connaissance et vérifié l'état des lieux ci-annexé.

Il est entendu, en outre, que le preneur ne

pourra, sans le consentement exprès et par écrit du propriétaire, céder son droit au présent bail ou sous-louer en tout ou en partie.

Fait double à..... le (*mettre la date en lettres.*)

(Signature du propriétaire.) (Signature du locataire.)

9. *Modèle de sous-bail.*

M. H..., principal locataire d'une maison, sise rue....., en vertu d'un bail sous seing privé, en date du...., d'une part, et M. Fleury, marchand vannier, demeurant rue...., d'autre part, sont convenus de ce qui suit :

M. H... sous-loue en sa qualité de principal locataire au sieur F... pour le temps qui reste à courir à dater de ce jour jusqu'au..., conformément au susdit bail, une boutique, un magasin, un appartement (*détailler toutes les parties de la sous-location*).

Ce, moyennant la somme de... par année, payable par moitié, de six mois en six mois, et à la

charge des clauses et conditions suivantes (*détailler ces clauses*).

M. H... reconnaît que M. Fleury lui a compté la somme de...., représentant six mois de loyer lesquels seront imputables sur les derniers six mois de bail.

De son côté, M. Fleury prend l'engagement d'acquitter exactement les termes de loyer à leur échéance et de remplir les clauses et conditions exposées ci-dessus.

Fait en double à..... le.....

(Signatures.)

10. *Modèle d'un cautionnement de bail.*

Au présent bail est intervenu M....., demeurant à....., lequel, après en avoir pris connaissance, a déclaré se constituer volontairement caution de l'exécution de toutes les clauses contenues dans ledit bail tant pour le payement des loyers que pour l'accomplissement des obligations qu'il renferme.

Fait en triple à..... le.....

(Signatures du bailleur, du locataire et de la caution.)

11. *Certificat d'apprentissage.*

Je soussigné déclare que le nommé .... est entré chez moi le .... (*mettre la date en lettres*) en qualité d'apprenti ; qu'il s'est toujours bien comporté et a rempli avec exactitude son temps d'apprentissage. En outre, je certifie qu'il connaît bien son état et peut entrer en qualité de compagnon dans quelque atelier que ce soit.

Fait à..... le..... (*date en lettres.*)

12. *Certificat de domestique.*

Je soussigné certifie que............... a été à mon service pendant..... et qu'(*il* ou *elle*) s'est toujours comporté d'une façon irréprochable.

Fait à..... le.....

13. *Certificat d'employé.*

Je soussigné déclare que le nommé............ a été employé chez moi, comme............ pendant............ et qu'il a toujours montré autant de probité que de zèle et d'intelligence.

Fait à..... le.....

14. *Modèle de traite ou lettre de change.*

A.... le.... Bon pour.... (*somme en chiffres.*)

Au... (*mettre la date en toutes lettres*) il vous plaira payer, contre la présente, à mon ordre, la somme de... (*mettre la somme en toutes lettres*) valeur fournie en marchandises, que vous passerez en compte et suivant l'avis de votre dévoué.

à M......
rue...... (Signature et adresse du tireur ici.)
à......

15. *Modèle d'un billet à ordre.*

(Paris) le... Bon pour... (*somme en chiffres.*)

Au.... (*mettre la date en toutes lettres.*) Je paierai à M. ou à son ordre la somme de... (*mettre la somme en toutes lettres*) valeur reçue en marchandises.

(Indiquer toujours la nature de la valeur reçue soit en marchandises, soit en espèces ou en compte, etc.)

(Signature.)

(Adresse.)

16. *Aval de garantie pour un billet.*

Je, soussigné, garantis à M. A... le payement d'un billet de..... (*la somme en toutes lettres*) que M. B... a souscrit à son ordre échéant le.... (*date en toutes lettres*), m'engageant à rembourser ledit effet immédiatement après simple protêt constatant qu'il a été présenté au souscripteur et non acquitté par lui.

(Paris) le........

17. *Formule d'endossement d'un effet.*

Payez à l'ordre de M....., valeur en marchandises (ou en compte, ou comptant), le... (*date*).

(Signature.)

(Ces mots doivent être écrits derrière l'effet, lettre de change ou billet à ordre, en haut du côté correspondant à la signature).

18. *Modèle de facture.*

Fourni à M..... par.....

. . . .

. . . .

. . . .

Total . . . . .

Lyon, le.....

Pour acquit :
(Signature.)

N. B. — Il ne faut pas oublier d'apposer sur toute pièce portant un acquit un timbre mobile de 10 centimes à la charge du débiteur (voir plus haut.)

CE QU'IL NE FAUT PAS ÉCRIRE



CE QU'IL NE FAUT PAS ÉCRIRE

Ce qu'il ne faut pas écrire, ce n'est pas seulement ce que la légèreté de notre esprit nous présente comme sans conséquence ; ce qui a la forme de la gouaillerie; de la charge burlesque, qui ne veut être que plaisante et dépasse souvent le but; ce genre de mystification à outrance qui a reçu le nom récent de *fumisterie;* c'est encore et surtout ce qui se formule, sous le couvert de la bonne intention, souvent sincère, dans un langage naturel et franc pour prévenir ou révéler à autrui un mal, un tort qui n'en devient que plus grand et plus sensible, par là même.

Notre lecteur sait tout cela aussi bien que nous,

et son intelligence et son tact nous rassurent contre l'emploi de ces moyens réprouvés par le bon sens et le bon goût. Avons-nous besoin de dire que nous ne reproduisons les exemples ci-après que parce que nous sommes sûrs de son approbation et uniquement à titre de distractions?

---

1. *Lettre à un ami pour le féliciter de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.*

Cher ami,

L'*Officiel* de ce matin m'annonce votre nomination, j'en ris encore. Comment êtes-vous arrivé à éblouir à ce point le gouvernement? Car, entre nous, je ne croyais jamais avoir à vous féliciter à propos du ruban rouge.

En somme, c'est toujours agréable, et on a beau ne pas la mériter, la décoration a quelque chose de flatteur.

Je vous félicite de tout mon cœur,

EUSÈBE.

2. *Lettre à un ami qui est légèrement souffrant.*

Cher ami,

Je suis navré ! Le médecin qui sort de chez vous m'a dit « que vous n'en aviez pas pour longtemps. » J'ose espérer que c'est une exagération et je compte bien que, malgré ce déplorable pronostic, vous serez promptement guéri.

Tout vôtre,

ERNEST.

3. *Lettre d'un ami à une personne qui vient de perdre sa femme.*

Mon cher ami,

J'aurais eu bien du plaisir à assister aux funérailles de votre femme, malheureusement une grippe fâcheuse est venue s'opposer à mon désir. Croyez-bien que nul plus que moi n'a été sensible à l'événement qui vous a frappé. Dans les joies, comme dans les malheurs, j'aurais voulu être des premiers à vous serrer la main !

Votre dévoué,

X...

4. *Lettre à un ami pour lui demander de l'argent.*

Cher ami,

Jusqu'ici je ne vous ai jamais rendu les quelques

louis que vous m'avez prêtés. Je vous dois déjà cent cinquante francs, veuillez m'en envoyer huit cent cinquante autres, ça fera un compte rond.

Votre très reconnaissant,

Z...

5. *Lettre d'une mère à sa fille à propos de son sixième jumeau.*

Ma chère enfant,

Quand vous avez eu un premier bébé, j'en ai été orgueilleuse et fière : au deuxième, je n'ai plus été qu'heureuse. Au troisième, je n'ai rien dit.

Au quatrième, je vous ai fait des observations.

Au cinquième, j'ai écrit à votre mari.

Au sixième, ma chère, je me permets de trouver bizarre que vous en ayez eu deux en même temps.

Je ne croyais pas avoir donné ma fille à un coq, et je ne pensais pas que mon gendre ait épousé une pondeuse.

Au huitième, ma chère enfant, je ne vous écrirai plus, je vous maudirai.

Votre mère,

Éléonore.



6. *Lettre d'un soldat à son général de brigade pour lui demander une prolongation de congé.*

Mon général,

J'ai une permission de trois semaines, et je suis dans mon pays. Les amis veulent tous m'avoir pour me faire goûter le cidre nouveau ou me montrer les femmes qu'ils ont épousées depuis peu.

On s'amuse à se tordre les flancs, mon général, et, si vous aviez une minute pour venir flâner de nos côtés, vous verriez avec quelle peine on peut quitter son village.

Je compte donc que vous voudrez bien m'accorder une prolongation d'un mois. L'uniforme a beaucoup de succès, je vous en réponds.

Croyez-moi, mon général, votre très distingué subordonné.

PITOU,
Soldat à la 1re du 2.

7. *Lettre de déclaration d'amour.*

Chère amie,

Dès que je vous ai vue, je vous ai aimée; vous n'êtes pas jolie, jolie, le monde en convient, mais à quoi sert la beauté? Pour un mari, c'est une prime qu'il offre aux autres.

Vous êtes pauvre, mais la fortune ne fait pas le bonheur.

Vous avez un caractère difficile, assure-t-on, mais Socrate ne fut-il pas heureux avec Xantippe.

Vous êtes borgne, c'est vrai, mais cela vous empêchera-t-il d'y voir clair.

Vous avez un tempérament bilieux, atrabilaire, mais cela vaut mieux que pas du tout.

Souffrez que je dépose à vos pieds l'hommage d'un cœur dévoué, blasé, mais honnête.

AGÉNOT.

P. S. Votre oncle, dont vous devez hériter, a-t-il bien les trente mille francs de rente qu'on m'affirme qu'il possède?

8. *Lettre à un gendarme, pour lui annoncer qu'on a commis un assassinat.*

Cher et honoré maréchal des logis,

Je dois vous avouer que hier, vers les onze heures du soir, j'ai abrégé les jours d'un maraîcher qui portait des légumes aux Halles centrales. Je lui ai coupé le cou, et ai raflé peu d'argent, d'ailleurs.

J'ai l'honneur de vous avertir que depuis ce matin j'ai gagné la Belgique, ce qui vous évitera des poursuites inutiles et des démarches infructueuses dans votre arrondissement.

J'ai l'honneur d'être, M. le maréchal,

Votre très humble serviteur,

OCTAVE DUFOURCAUD.

Bruxelles, 11, rue de la Loi.

P. S. — Inutile de me répondre à cette adresse, quand votre lettre m'arriverait elle ne m'y trouverait plus.

9. *Lettre d'un soldat à sa payse.*

Ma bien-aimée Anatolie,

Je vous écris à savoir pour vous informer que je

n'ai rien de nouveau à vous dire ; je me porte bien, sauf que l'exercice est bien dur et le capitaine aussi. Le sergent non plus, mais si j'avais quelque argent pour lui offrir de temps en temps une chopine, il me considérerait avec plus de respect.

Si vous avez fait quelques économies, en mon absence, avancez-moi quelques sommes de un franc, je vous les rendrai avec usure et amour.

Votre bien-aimé,

ZÉPHIRIN.

10. *Lettre d'un locataire à son propriétaire.*

Monsieur et honoré propriétaire.

Vos cheminées fument, vos portes ne ferment pas, votre concierge est insolent, votre escalier mal tenu.

Votre fosse d'aisances exhale des odeurs qui n'ont aucun rapport avec celle de la rose ; vos plafonds tombent en miettes, les murs suintent, les volets sont disjoints.

Votre maison est absolument inhabitable.

Néanmoins, et vu la gêne que vous devez éprouver par suite de la crise des loyers, et comme le mien ne s'élève qu'à la somme de dix-huit cents francs, je consens dès aujourd'hui à vous le payer

deux mille cinq cents, et à faire moi-même toutes les réparations.

Votre tout dévoué locataire,

ZABULON.

11. *Lettre d'un gendre à sa belle-mère, absente.*

Chère belle-mère,

Depuis que vous êtes partie, la joie est dans la maison. Ma femme est douce comme un agneau, les domestiques obéissent sans murmure, la paix règne partout. Les enfants ne crient plus, sauf quand on leur parle de vous ; les chiens qui menaçaient de devenir enragés se sont calmés, et moi-même, qui craignais pour ma raison, je me sens revenir tous les jours à une douceur de tempérament que j'ignorais.

Vous pouvez, chère belle-mère, prolonger votre absence aussi longtemps que nous le désirons. Plus vous êtes loin, et plus nous vous aimons.

Votre gendre bien affectionné,

PAUL ZÉBY.

Approuvé :

LÉONIE, MARGUERITE ET LOULOU.

12. *Lettre d'une belle-mère à son gendre.*

Vieille canaille,

Permettez-moi de vous appeler ainsi, c'est un hommage rendu à la vérité.

Je vous avais donné ma fille, qu'en avez vous fait? Vous me répondrez que vous l'avez épousée. Eh! grand Dieu! c'est bien ce que je vous reproche.

Vous avez abusé de son innocence et vous lui avez persuadé que j'étais la mauvaise fée de la maison. Vous m'avez expulsée de chez vous, vous m'avez envoyé votre médecin, vous m'avez expédié votre notaire, et vous avez eu l'audace de m'adresser l'entrepreneur des pompes funèbres!

Rassurez-vous, je me porte bien, Dieu merci, et si Dieu me donne la satisfaction d'assister à votre décès, je me rejouirai d'être au monde et d'y voir encore clair, après avoir été si longtemps aveuglée par vous.

Votre belle-mère,

NATHALIE.

13. *Lettre d'une dame pour donner des renseignements sur un domestique.*

Madame,

Vous me demandez des renseignements sur le

nommé Baptiste qui est resté à mon service pendant trois ans.

C'était un excellent serviteur que je ne saurais trop vous engager à prendre.

Il m'a beaucoup volé, était un peu ivrogne et cassait beaucoup. Il battait la cuisinière, et dormait souvent dans mes fauteuils. Je le soupçonne d'avoir eu des rapports avec ma femme de chambre, mais j'avoue qu'à part cela il était le modèle des domestiques.

Tous ceux que j'ai eus depuis étaient bien pires! et je le regrette tous les jours.

Ne laissez pas échapper l'occasion de le prendre à votre service, et agréez, Madame, mes salutations distinguées.

BARONNE DE VOLAPUCK.

14. *Lettre d'un notaire à un client.*

Cher Monsieur,

La crise continue, la difficulté des affaires m'a lancé dans de déplorables spéculations. Une actrice de café-concert que la bienséance ne me permet pas de nommer a ajouté à ma ruine. Ma femme, lancée dans un luxe que mes ressources ne suffisaient pas à entretenir, a consommé ma perte.

Vous m'aviez confié deux cent mille francs, il ne me reste plus qu'à vous remercier de la preuve de confiance que vous m'aviez donnée. Je n'ai plus que onze francs cinquante pour vivre, avec ma femme, mes enfants et ma cocotte. Je ne vous les offre pas.

Un homme désespéré !

CAIN,

Notaire.

15. *Lettre à un ami calomnié.*

Mon cher,

Je vois dans l'*Abeille du Matin* que, dans la réunion préparatoire pour l'examen des titres, votre collègue Anselme vous a débiné de la manière la plus complète. La calomnie est flagrante sans doute. Je crois devoir en bon ami ne pas vous laisser ignorer ce fait, et vous avouer que nul de nous n'a pris votre défense, à cause des influences. Croyez que j'ai été peiné de cette attitude que vous ne devez pas supporter avec indifférence.

Tout à vous.

16. *Lettre à un ami provoqué en duel.*

Cher ami,

Je suis vivement ému de ce qui vous arrive. La

provocation de M..... repose évidemment sur une cause bien futile et qui pourrait être aisément éclaircie, mais il y a là une question de dignité. Vous avez des intérêts précieux à sauvegarder sans doute. Mais l'amour-propre est engagé; des excuses nuiraient à votre position. Vos amis vont trouver probablement un terrain de conciliation. En tout cas, je vous engage à prendre quelques leçons, car on dit votre adversaire très fort.

Votre,

17. *Lettre d'un ami à un mari pour lui faire connaître qu'il est trompé par sa femme pendant son absence.*

Cher ami,

L'intérêt que je vous porte, les bonnes relations que nous avons toujours eues, en un mot, notre vieille amitié me font un devoir de vous avertir d'un fait qui, s'il est à la connaissance de tout le monde est encore ignoré de vous. Votre femme vous trompe, mon cher ami.

Évidemment, c'est un malheur qui peut arriver à tout le monde, et je ne vous en aurais rien dit, si vraiment la personne qui abuse de votre confiance n'était pas celle qui la méritait le moins. Vous devinez qu'il s'agit de ce polisson de clerc de notaire qui

vient chaque jour chez vous, sous le prétexte de vous apporter des projets de bail.

En fait de baux, il vous la baille belle.

Revenez sur-le-champ, cher ami.

De trois à quatre vous les trouverez sur la promenade du moulin, à cinq heures, il est toujours chez vous... à six heures... Non, mon cher, revenez vite. Ce sont des choses qui se voient, mais qui ne se disent pas !

A vous,
HONORÉ.

18. *Autre lettre à un mari trompé.*

Mon cher ami,

Il y a déjà quelque temps que ma femme et moi nous nous sommes aperçus de certaines choses qui vous concernent, et qui nous ont émus pour vous. Nous nous disions toujours : Comment ne voit-il pas? Comment ne s'est-il pas encore aperçu? Sans doute il va arriver un moment fatal où cela éclatera, où tout sera découvert par lui-même, peut-être bientôt; et puis devons-nous malgré nos liens d'amitié nous immiscer dans ses affaires intimes? Enfin, nous voyons trop que cela se prolonge et que le scandale ne peut être évité.

Il nous faut vous le dire dans l'intérêt de votre réputation, de votre honneur, vous êtes indignement trompé en votre absence par votre femme! Vous, l'homme excellent, le mari tendre et attentionné, vous êtes la dupe de votre confiance aveugle! Tous vos voisins, vos amis, sont témoins des manèges de cette épouse infidèle, et s'il faut vous désiller les yeux, rien n'est plus facile, car malheureusement ce n'est un mystère que pour vous, mon pauvre ami.

Vous ne pouvez souffrir plus longtemps, sans être la fable de tout le quartier, cet état de choses, et, entre nous, il y a là un exemple à faire. Dites un mot, et avec chagrin nous vous prouverons, si vous en doutez encore, ce que nous avançons en vous mettant à même de surprendre les coupables.

Croyez à notre amitié cordiale et affligée.

19. *Exemple de délation à ne pas suivre.*

Monsieur,

La considération dont jouit si généralement votre établissement, et la répulsion qu'on éprouve naturellement pour certaines actions, me font un devoir de vous signaler parmi vos employés un homme avec qui j'ai été longtemps lié, mais sur le compte

duquel je suis bien revenu depuis que j'ai su sa conduite. Il est vrai qu'il a eu l'idée de me sortir d'embarras dans un moment critique, mais j'ai toujours soupçonné qu'il l'avait fait par un motif d'intérêt égoïste, pour se servir de moi perfidement. Comme je ne veux pas paraître entrer dans la mauvaise voie qu'il semble suivre sans songer à autre chose qu'à satisfaire ses instincts, je crois qu'il serait utile de l'empêcher de continuer et pour cela de vous mettre au courant des faits et gestes de M... Je suis à votre disposition.

Recevez mes salutations empressées.

P. S. Si vous vous croyiez obligé de remplacer M..., il serait possible de vous indiquer un homme qui a au moins autant de capacité que lui et est habitué au même travail, avec les meilleures références.

19. *Fable à ne pas réciter par une enfant, au jour de l'an, à son père et à sa mère.*

Cher papa, chère maman,

LE COQ ET LA PIE.

Comme ils sont heureux
Tous les deux!
Le coq chante à l'aube vermeille
Et la pie, en dressant l'oreille,

Reconnaît le timbre enchanteur
De la voix de son séducteur.
Comme le coq, mon père chante,
Et la pie, ô mère charmante,
N'est-ce pas vous qui, le matin,
Arrivez avec l'air badin
Pour récompenser son attente ?

MORALITÉ

C'est aujourd'hui le jour de l'an,
Effaçons nos soucis, nos peines...
Voyez ma main que je vous tends
Bénie est celle qui m'étrenne !



TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

LETTRES OFFICIELLES ET PÉTITIONS.

LETTRES DE JOUR DE L'AN ET DE FÊTE.

LETTRES DE REMERCIEMENTS, FÉLICITATIONS, CONDOLÉANCES.

LETTRES RELATIVES AUX MARIAGES. LETTRES D'AMOUREUX.

LETTRES RELATIVES AUX NOUVEAUX-NÉS AUX PARRAINS ET AUX NOURRICES.

LETTRES RELATIVES A DES DEMANDES DARGENT.

LETTRES OU DEMANDES DE MILITAIRES.

LETTRES DE RECOMMANDATIONS ET DE DEMANDES D'EMPLOIS.

LETTRES D'INVITATIONS.

LETTRES D'AFFAIRES, DE FOURNISSEURS, DE PROPRIÉTAIRES, DE FERMIERS.

LETTRES COMMERCIALES.

ACTES USUELS.

CE QU'IL NE FAUT PAS ÉCRIRE

358. — Paris. — Imp. Hemmerlé et Cie.





